



**RAPPORT SUIVI DES ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT
MAURITANIEN PAR RAPPORT AUX ODD 4 ET 5 DE L'AGENDA 2030 DANS
LES WILAYAS DU GUIDIMAGHA, DE L'ADRAR ET DE NOUAKCHOTT SUD**

**Réalisé pour le compte de La Coalition des Organisations Mauritaniennes
pour l'Education COMEDUC par
Le Bureau de Recherches-Ations et Suivi en Education et Formation
BRAS/EF
du 15 novembre au 30 décembre 2017**

Auteur : Sidi Ahmed Hamed, Expert en Education et Formation, Consultant

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	4
LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS	4
LISTE DES GRAPHIQUES.....	6
LISTE DES ANNEXES.....	6
LISTE DES TABLEAUX.....	7
BIBLIOGRAPHIE	8
METHODOLOGIE, OBJECTIFS ET PRODUIT ATTENDU	9
INTRODUCTION	10
I. CONTEXTE ET ARGUMENTAIRE.....	11
I.1.1 CONTEXTE GENERAL	11
I.2. CONTEXTE SPECIFIQUE	12
1. 2.1. Sur le plan de l'offre éducative au niveau national.....	13
I.2.2. Le développement et la protection de l'enfance	16
I.2.3.Action envers les enfants en situation de handicap	18
I.2.4. Promotion et autonomisation des filles et des femmes.....	18
I.2.5. Promotion de l'enseignement originel et l'alphabétisation	19
I.2.6. Niveau de la formation technique et professionnelle	20
I.2.7. Les défis majeurs.....	21
II. ENGAGEMENTS DE LA RIM EN MATIERE D'ODD ET AGENDA 2030.....	22
II.1 PROCESSUS D'INSTITUTIONNALISATION DE LA SCAPP	22
II.1.1. Phase préliminaire	22
II.1.2. Elaboration des notes techniques sectorielles.....	22
II.1.3. Elaboration des rapports des Groupes de travaux (GT).....	23
II.1.4. Elaboration du document de la SCAPP et de son premier plan quinquennal et amélioration grâce à la participation de la commission de lecture	23
II.1.4 Validation du projet de document de la SCAPP	23
II.2. INTEGRATION DES ODD 4 ET 5 DANS LA SCAPP	23
II. 3. CONTENU DE LA SCAPP	24
II.3.1. ODD 4 et 5 dans les orientations stratégiques	25
II.3.2 Les ODD 4 et 5 dans le plan d'actions prioritaires 2016-2020	26
II.4. PHASES DE MISE EN ŒUVRE DE LA SCAPP	26
II.4.1 Instances de pilotages et de concertations.....	26

II.4. 2. Instances techniques de suivi de la SCAPP	27
III. ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION DES SECTEURS IMPLIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ODD 4 ET 5 DANS LES TROIS WILAYAS PILOTES	29
PREAMBULE	29
III.1. LA WILAYA DU GUIDIMAGHA.....	30
Contexte géographique démographique, administratif et socioéconomique	30
III.1.1. Développement et protection de l'enfance	30
III.1.1.1. L'Education préscolaire	31
III.1.2. Promotion et autonomisation des filles et des femmes.....	34
III.1.4. L'enseignement originel et l'alphabétisation	39
III.1.5. La formation professionnelle et technique	40
III.2. LA WILAYA DE L'ADRAR	42
Contexte géographique, démographique et socioéconomique	42
III.2.1. Développement et protection des enfants	43
III.2.2. La promotion féminine.....	47
III.2.3. L'enseignement.....	48
III.2.4. L'enseignement originel et l'alphabétisation	53
III.2.5. La formation technique et professionnelle	55
III.3. LA WILAYA DE NOUAKCHOTT-SUD.....	58
Contexte démographique et socioéconomique	58
III.3.1. Développement et protection de l'enfance	59
III.3.2. La promotion féminine.....	62
III.3.3. L'enseignement.....	63
III.3.4. La formation professionnelle et technique	66
IV. FEUILLE DE ROUTE POUR LE SUIVI-EVALUATION DES ODD 4 ET 5 DANS LE PLAN SCAPP 2016- 2020.....	70
V. CONCLUSION.....	72
VI. ATOUTS, FORCES, FAIBLESSES ET RECOMMANDATIONS.....	74
VII. ANNEXES	78
ANNEXE 1	78
ANNEXE 2	84
ANNEXE 3 : ODD 4 et 5 et leurs cibles	85

Remerciements

Qu'il soit donné à l'équipe du BRAS/EF qui a réalisé ce travail, d'adresser ses remerciements à toute la famille de Personnes Ressources en Education et Formation, aux Responsables Centraux et Régionaux du MASEF, du MEFPTIC, du MAIEOA, du MEN et du MAED, aux autorités Administratives et Communales, aux Volontaires d'OSC pour leur gracieuse et parfois passionnée collaboration.

LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANCEFA	African Network Campaign Education for All
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
BT	Brevet Technique
BRAS/EF	Bureau Recherches –Actions et Suivi / Education Formation
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CC	Chargé de Cours
CCS-SCAPP	Comité de Coordination et de Suivi de la SCAPP
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CDS	Conseil de Développement Social
CE	Chef d'Etablissement
CEC-SCAPP	Comité Elargi de Concertation de la SCAPP
CFPP	Centre de Formation Professionnelle et de Perfectionnement
CFPPS	Centre de Formation Professionnelle et de Perfectionnement de Sélibabi
CIP	Comité Interministériel de Pilotage
CL	Commission de Lecture
CME	Campagne Mondiale pour l'Education
CNPE	Cadre National de Protection de l'Enfance
COMEDUC	Coalition des Organisations Mauritanienne pour l'Education
CP	Comité de Pilotage
CPISE	Centre de Protection et d'Insertion Sociale des Enfants
CR	Coordination Régionale
CRD	Comité Régional de Développement
CTS	Comité Technique Sectoriel
DREN	Direction Régionale de l'Education Nationale
DP	Division Pédagogique
DHAH	Droits de l'Homme et Action Humanitaire
EPT	Education pour Tous
FSCE	Fond de la Société Civile pour l'Education
GC	Groupe de Concertation
GT	Groupe de Travail
IC	Inspecteur de Circonscription
ICPS	Infirmier Chef de Poste de Santé
IDEN	Inspecteur Départemental de l'Education Nationale
IMF	Institution de micro-finance
IPG	Indice de Parité Genre
LFPTP	Lycée de Formation Professionnelle et Technique Polyvalent
LT	Lycée Technique

MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MAIEOA	Ministère des Affaires Islamiques de l'Enseignement Originel et de l'Alphabétisation
MASEF	Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille
MDM	Médecins du Monde (Medicos d'el Mondo)
MEFPTIC	Ministère de l'Emploi de la Formation Professionnelle et des Techniques de l'information et de la Communication
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MG	Multigrade
MICO	Mutuelle d'Investissement et de Crédit Oasien
MICS	Enquête mixte sur les indicateurs multiples
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODD	Objectif de Développement Durable
ONS	Office National des Statistiques
OSC	Organisation de la Société Civile
PAAQE	Projet d'Amélioration de l'Accès à la Qualité de l'Education
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PNDSE	Programme National de Développement du Système Educatif
PNIDDLE	Programme National Intégré d'appui à la Décentralisation, au Développement Local et à l'Emploi des Jeunes
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RAMO	Rapport Annuel de Mise en Œuvre
SA	Sécurité Alimentaire
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SG	Surveillant Général
SNIG	Stratégie Nationale d'institutionnalisation du Genre
SPS	Structure Préscolaire
SWEDD	Projet "autonomisation des femmes et dividendes démographiques"
TAP	Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	Taux Brut d'Accès
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TNS	Taux Net de Scolarisation
TT	Taux de Transition
TR	Taux de Réussite
TRPE	Table ronde Régionale de Protection des Enfants
UNPM	Union Nationale du Patronat Mauritanien
VEDAN	Violence Exploitation Discrimination Abus Négligence
ZEP	Zones d'Education Prioritaire

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : taux de redoublements et d'exclusions au secondaire : Guidimagha, rapport de clôture 2016-2017

Graphique 2 : Domaines d'activités féminines en Adrar : source données de la CR

Graphique 3 : Taux des niveaux et sources d'instruction en Adrar : source ONS

Graphique 4 : Répartition des coopératives féminines selon le domaine d'activité, à Nouakchott sud

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Actions de développement ciblant l'éducation et le genre pour l'année 2017 dans les 3 wilayas cibles

ANNEXE 2 : Priorités et défis en rapport avec les ODD 4 et 5 à intégrer dans la SCAPP

ANNEXE 3 : ODD 4 et 5 et leurs cibles

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : Méthodologie de la réalisation du rapport-suivi
Tableau 2 : L'évolution des taux d'admission aux examens nationaux
Tableau 3 : Evolution du TBS du préscolaire
Tableau 4: Focus sur les enfants non scolarisés ou déscolarisés en Mauritanie (MICS 5)
Tableau 5: Evolution de l'Indice de Parité au 1er et au 2ème Cycle du Secondaire durant la période 2010-2017
Tableau 6 : Points d'insertion des ODD 4 et 5 selon la revue des NTS
Tableau 7: Cibles des ODD inscrits dans le plan quinquennal 2016-2017
Tableau 8: Instances de suivi – évaluation de la SCAPP
Tableau 9 : Population de Guidimagha désagrégée suivant le sexe (source ONS)
Tableau 10 : Crossance économique du Guidimagha (source ONS)
Tableau 11: Les jardins d'enfants au Guidimagha (source données de la coordination régionale)
Tableau 12 : Synthèse des enfants identifiés san,¹ dans les communes de Arr, Tachott et Sélibabi
Tableau 13: Nombre d'enfants enrôlés à l'état civil : CR Sélibabi, volontaire DMD
Tableau 14: Enfants insérés à l'école de 2016 à 2017 sources op. Cit.
Tableau 15 : Bilan de prise en charge médicale des enfants en situation VEDAN
Tableau 16 : Structures pédagogiques du fondamental : sources, DREN de Guidimagha
Tableau 17 : Synthèse des taux d'évaluation du fondamental au Guidimagha, secondaire
Tableau 18: Corps professoral et d'encadrement au secondaire, source DREN du Guidimagha, 2017
Tableau 19: Besoins et déficits en infrastructures et équipements de base au secondaire,
Tableau 20: Organigramme du CFPPS (source direction du même centre)
Tableau 21: Effectifs de 1^{ère} année 2016-2017 désagrégés suivant la spécialité, le genre et la position
Tableau 22: Effectifs de 2^{ème} année 2016-2017 désagrégés suivant la spécialité, le genre et la position
Tableau 23 : Structures préscolaires en Adrar (.source direction de la petite enfance 2016)
Tableau 24. : Répartition des structures préscolaires par Moughataa et par types
Tableau 25: Indicateurs MICS 2015
Tableau 26. Bilan des formations au centre de promotion féminine d'Atar
Tableau 27 : Structures pédagogiques: source DREN, rapport de fermeture 2017
Tableau 28 : Ratios, source DREN, rapport fermeture 2017
Tableau 29 : Taux de transition au secondaire, source MEN, annuaire 2017.
Tableau 30 : Ratios déterminants pour réussite scolaire, , rapport ouverture 2017 – 2018, DREN d'Adrar
Tableau 31 : TBA au 1^{er} C secondaire : source MEN, annuaire 2016 2017
Tableau 32 : TBS au 1^{er} C secondaire : source MEN, annuaire 2016- 2017
Tableau 33 : TR de réussite au BEPC : source MEN, annuaire 2016- 2017
Tableau 34 : TBS au 2^{ème} C :source MEN, annuaire 2017
Tableau 35 : TR de réussite au BAC : source MEN, annuaire 2017
Tableau 36 : Effectifs des élèves CAP et BT par section, spécialité et genre : source LFPTP, Rapport de fermeture 2017
Tableau 37 : Effectifs des élèves de la formation technique par section et par genre
Tableau 38 : Les structures préscolaires à Nouakchott-Sud, Données MASEF 2017, DPE

¹Sans acte de naissance

Tableau 39 : Bilan des insertions réalisées par les antennes du CPISE, revue PNDSE, 2017
 Tableau 40 : Bilan insertion 2013 -2014, source CR du MASEF
 Tableau 41 : Quelques indicateurs de performance de Nouakchott sud, d'après les données de l'annuaire statistiques du MEN, 2016-2017
 Tableau 42: corps professoral et d'encadrement au secondaire, source DREN de Nouakchott Sud, rapport de clôture2016-2017
 Tableau 43 : Indicateurs de performance de l'enseignement secondaire à Nouakchott Sud, d'après les données du rapport de fermeture de la DREN, 2016-2017
 Tableau 44: Spécialités et capacités d'accueil du CFFPP de Nouakchott
 Tableau 45 : modules de formation au CFPP de Nouakchott
 Tableau 46: Matrice de suivi évaluation de la réalisation des ODD 4 et 5 dans le plan SCAPP 2016-2020
 Tableau 47: Atouts, forces, défis et recommandations issus du rapport-suivi
 Tableau 48 : actions de développement ciblant l'éducation et le genre pour l'année 2017, dans les trois wilayas cibles (Source annexes du Plan de Travail Annuel 2017)
 Tableau 49: Priorités et défis en rapport avec les ODD 4/ 5 intégrés à la SCAPP

BIBLIOGRAPHIE

- Commission permanente de CGLU sur l'égalité des genres Paris, 6 Décembre 2015 : le rôle des gouvernements locaux pour la promotion de l'égalité des genres dans la perspective du développement durable
- Comprendre l'ODD 4, Education 2030
- Indices & tableaux de bord des ODD, Rapport Global 2016
- Institut de statistique de l'UNESCO : Jeter les bases pour mesurer l'objectif de développement durable 4
- Nicolas Reuge, «Mesurer l'Avancée vers la Scolarisation Primaire Universelle : les notes du Pole-Note Méthodologique N°1 »
- Rapport mondial sur le suivi du EPT 2013/4, Enseigner et apprendre : Atteindre la qualité pour tous, Résumé sur l'égalité entre les sexes
- Rapport Mondial sur l'Education2016 L'Education pour les peuples et la planète
- Rapport de Synthèse Consultation régionale et dialogue sur le Cadre d'Action Education 2030 pour les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
- FSCE, Modèle de Proposition pour les Coalitions Nationales de l'Education
- Proposal de CMEDUC
 - Annuaire statistique 2016, ONS, MAED, Mauritanie
 - Annuaire des Statistiques scolaires, 2016-2017, MEN, Mauritanie
 - La SCAPP, Mauritanie, Volume 1 et 2, MAED, Mauritanie
 - La Politique Nationale de la Petite Enfance en Mauritanie, MASEF
 - Note technique 2016, MEN, Mauritanie
 - Note technique 2016, MASEF, Mauritanie
 - Note technique 2016, MESRS, Mauritanie
 - Note technique 2016, MEFPTIC, Mauritanie
 - Note technique 2016, MAIEOA, Mauritanie
 - Note technique 2016, MCA, Mauritanie
 - Note technique 2016, MJS, Mauritanie

- Revue du PNDSE II, 2017, MAED /MEN, Mauritanie
- Rapport d'ouverture 2017-2018, DREN de l'Adrar
- Rapport de clôture 2016-2017, DREN du Guidimagha
- Rapport de clôture 2016-2017, DREN de Nouakchott Sud
- Rapport de clôture 2016-2017, LTFPP d'Atar
- Rapport de clôture 2016-2017, CFPP de Sélibabi

METHODOLOGIE, OBJECTIFS ET PRODUIT ATTENDU

En partenariat avec la Campagne Mondiale pour l'Education, (CME) et, dans l'objectif de contribuer à améliorer l'accès, le maintien et la réussite des filles et garçons marginalisés à l'éducation et veiller à leur droit à l'éducation dans trois régions pilotes d'ici au 31 Décembre 2018, la Coalition des Organisations Mauritaniennes pour l'Education (COMEDUC) inscrit dans son proposal 2017 auprès du FSCE, la réalisation d'une activité de recherche et suivi des engagements du Gouvernement Mauritanien par rapport à l'Agenda 2030 et les ODD 4/5 dans trois wilayas pilotes (alinéa 2.5.3).

Par cette étude, la COMEDUC poursuit les objectifs suivants :

- connaître la stratégie nationale qui intègre les ODD4 et 5 : processus d'élaboration, point d'ancrage des ODD 4 et 5, les étapes de mise en œuvre
- avoir un état des lieux contextualisé de la situation des services de bases visés par les ODD 4 et 5 dans les wilayas du Guidimagha, de l'Adrar et de Nouakchott Sud avant la mise œuvre de la stratégie nationale (cf. Annexe 1)
- L'acquisition d'une méthode de suivi des ODD 4/5 au niveau régional
- identifier les recommandations à prendre en compte pendant la mise en œuvre de la stratégie au niveau des régions étudiées

Ainsi, la COMEDUC attend du consultant recruté pour mener cette étude, la réalisation d'un rapport-suivi écrit (sous forme papier et en version numérique) qui présente :

- Un compte rendu des dispositions et stratégies de mise en œuvre et de suivi des ODD 4 et 5
- Un état des lieux contextualisé de la situation actuelle des services de base en relation avec les ODD 4 et 5 dans les wilayas du Guidimagha, de l'Adrar et de Nouakchott Sud.
- Une feuille de route pour le suivi des ODD 4 et 5 au niveau régional
- Des recommandations et des orientations de régulation qui pourraient contribuer à alimenter les plaidoyers de la COMEDUC auprès des partenaires à l'action éducative au niveau central et régional

La méthodologie utilisée pour réaliser le travail se présente comme dans le tableau 1 suivant :

Tableau 1 : méthodologie de la réalisation du rapport-suivi

Désignation	Activités
1. Recherche documentaire et collecte des données	-Collectes des données statistiques officielles et documents de références -Entretiens avec les personnes ressources
2. Visites de terrain, observations et échanges avec les opérateurs locaux dans les trois wilayas pilotes	-Entretiens avec les opérateurs locaux et les personnes ressources, focus groups et débats -Visites et observations d'établissements types -Collecte de données complémentaires
3. Analyse et triangulation des données, synthèse et dégagement des recommandations	-Analyses des données, ressources documentaires et observations collectées -Dégagements et rédaction des recommandations de régulation
4. Rédaction et saisie du rapport de recherche	-Rédaction du rapport -Saisie du rapport
5. Présentation, finalisation, et restitution du rapport	-Présentation PowerPoint du rapport -finalisation et restitution du rapport

INTRODUCTION

L'appellation, « Objectifs de Développement Durable (ODD) », renvoie à dix-sept objectifs, établis par les États membres des Nations unies, qui sont à réaliser dans l'Agenda 2015-2030. Cet agenda a été adopté par l'ONU en septembre 2015 après deux ans de consultations entre les gouvernements et les organisations de la société civile. Pour chaque ODD, sont définies des cibles à atteindre à l'horizon 2030.

Parmi ces 17 ODD, adoptés sous le slogan, « pour changer le monde », les ODD 4 et 5 (cf. Annexe 4) constituent des leviers importants pour un développement harmonieux et équitable.

L'ODD 4, « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ² » se réfère au principe selon lequel, accéder à une éducation de qualité est le fondement même de toute volonté d'améliorer la vie des gens et de leur assurer un bien-être durable.

Au plan international, des progrès majeurs ont été accomplis dans l'amélioration de l'accès à l'éducation et à l'accroissement des taux de scolarisation à tous les niveaux, en particulier pour les filles. L'acquisition des connaissances de base a progressé de façon spectaculaire, mais il convient de redoubler d'efforts pour avancer encore plus vite sur la voie de la réalisation de l'objectif d'atteindre l'accès équitable et universel. Ainsi, le monde est en passe de réaliser l'égalité entre filles et garçons dans l'enseignement primaire, mais peu de pays ont atteint cette cible dans tous les ordres d'enseignement.

Aussi, dans un souci d'équité, l'ONU recommande de construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace.

² Comprendre l'ODD 4

L'égalité entre les sexes ou autrement dit : «parvenir à l'égalité des sexes en autonomisant les femmes et les filles », c'est l'ODD5. Il est fortement corrélé au précédent. Selon le site officiel de l'ONU, des progrès ont été accomplis dans le monde entier en matière d'égalité des sexes dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (notamment l'égalité d'accès à l'enseignement primaire pour les filles et les garçons), mais les femmes et les filles continuent de pâtir de discrimination et de violences dans toutes les régions du monde.

A l'instar des autres pays du monde, La RIM a souscrit à l'Agenda 2030 des nations unies et a adopté une Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) pour la période 2016-2030 dont la première étape 2016/2020 comporte 15 chantiers stratégiques et 59 interventions prioritaires (réformes, projets et activités).. Cette stratégie s'appuiera sur trois leviers de développement durables :i) Assurer une croissance forte, durable et inclusive, ii) Promouvoir le capital humain et l'accès aux services de base et iii) assurer la bonne gouvernance dans toutes ses dimensions. Les ODD 4 et 5 dont le suivi de réalisation est l'objet du présent rapport, sont inscrits dans le levier 2 de cette stratégie.

La Coalition des Organisations Mauritanienues pour l'Education souhaite être capables de suivre l'évolution des ODD 4 et 5 dans le temps afin d'évaluer les progrès, d'identifier les priorités, de déterminer les points faibles lors de leur mise en œuvre et de garder le cap en termes d'objectifs, liés à sa mission comme OSC pionnière. A l'issue de cette étude, elle pourra renforcer ses capacités institutionnelles et opérationnelles, en tant que partenaire au développement, à élaborer des plans de suivi et d'évaluation à courts, moyens et longs termes, d'ici à décembre 2018.

Ainsi ce rapport suivi s'articulera en quatre parties : i) le contexte et argumentaire de l'étude dans deux dimensions, générale et spécifique, ii) les engagements de la RIM par rapport aux ODD 4 et 5 à travers la SCAPP, iii) l'état des lieux des secteurs impliqués dans la réalisation des ODD ciblés dans les wilayas du Guidimagma, de l'Adrar et Nouakchott sud et iv) la proposition d'une feuille de route de suivi-évaluation destinée à accompagner la mise en œuvre du premier plan prioritaire 2016-2020 de la SCAPP.

I. CONTEXTE ET ARGUMENTAIRE

I.1. CONTEXTE GENERAL

Située entre le 15°et le 27°degrés de latitude nord et les 5°et 17°degrés de longitude ouest, la Mauritanie est un pays du nord-ouest africain qui est limité au nord-ouest par le Sahara Occidental, au nord-est par l'Algérie, au sud-est par le Mali, et par le Sénégal au sud. À l'ouest, le pays est bordé par l'Océan Atlantique et ses côtes s'étendent sur près de 754 km.

Au centre et au nord du pays, le relief est constitué par les massifs montagneux de l'Assaba, du Tagant et de l'Adrar qui culminent à 500 mètres. Les parties les plus hautes sont, en général, constituées de roches dures qui forment des falaises abruptes. À l'exception de la plaine alluviale du Sénégal, appelée Chemama, large de 10 à 25 kilomètres, le reste du pays est constitué en grande partie d'alignements dunaires tels ceux de la grande région de sable qui s'étend à l'Est du Tagant et de l'Adrar.

Le climat y est généralement très chaud et très sec, la majeure partie du pays étant désertique car occupée par le plus grand désert chaud du monde. À l'extrême sud, le climat devient semi-

désertique transitant vers la savane. Il est relativement doux en bordure de l'Océan Atlantique et le pays connaît en temps normal, quatre mois de saison de pluies (de juin à septembre).

Au plan économique, la Mauritanie est un vaste pays d'une superficie estimée à 1 030 700 km² qui présente de considérables potentialités de développement: sous - sol riche en minerais (fer, cuivre, or...) gisements pétroliers et gaziers prometteurs, côtes les plus poissonneuses du monde, un cheptel animal important, une pénéglaïne fertile et irrigable vue sa proximité avec le fleuve Sénégal en plus des possibilités de culture sous pluie dans les lits des oueds et des « grayers »³ et la phoeniciculture dans les oasis de l'Adrar du Tagant et de l'Assaba.

Selon les projections de l'ONS en référence au RGPH de 2013, la population de la Mauritanie s'élèverait à 3 893 775h en 2017 et atteindrait 5 276 428h d'ici à 2030. Cette population a trois caractéristiques :

- les enfants ayant l'âge scolaire représentent 16,2% de la population totale et ceux âgés de moins de 18 ans en représentent la moitié.
- les femmes, traditionnellement victimes de stéréotypes entravant leur participation au développement, en représentent 50,7%.,
- une forte concentration dans les villes créant une densité élevée au Guidimagha (25h/km²) et Nouakchott.

De 2001 à 2015, le pays s'est engagé dans un Cadre Stratégique National de Lutte contre la Pauvreté CSLP qui constituait sa référence pour le développement économique et social et qui intégrait les Objectifs du Millénaire pour le Développement ainsi que l'EPT.

Et comme le CSLP, arrive à échéance alors que de nombreux défis sociaux, économiques et environnementaux perdurent encore, le pays vient d'adopter de nouvelles approches de développement en souscrivant aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Il s'agit d'un programme de développement planétaire de 17 Objectifs intégrés qui vise, entre autres, à l'horizon 2030 : la réduction de la pauvreté, l'élimination de la faim, la limitation de l'analphabétisme, l'amélioration de la santé, l'égalité entre les sexes, l'autonomisation de la femme, l'accroissement de la production et de la consommation durables, l'éducation de qualité pour tous, la résilience des personnes en situations vulnérables et l'instauration de sociétés plus justes et inclusives.

Pour ce, après avoir évalué les résultats de la mise en œuvre des programmes précédents (CSLP et OMD et EPT), la République Islamique de Mauritanie a élaboré une Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP), en tenant compte de ses engagements internationaux en l'occurrence, les ODD de l'Agenda 2030.

I.2.CONTEXTE SPECIFIQUE

Le contexte spécifique de ce rapport est circonscrit à la situation des secteurs directement concernés par les ODD 4 et 5, à savoir l'éducation, le genre, l'enfance, la protection sociale des enfants en situation de vulnérabilité ou de handicap, la formation professionnelle et l'insertion des jeunes, l'alphabétisation et l'enseignement originel. Cette sous- partie présentera la synthèse de la situation initiale (référence 2017) de ces secteurs au niveau national, avant la mise en œuvre effective de la SCAPP.

En Mauritanie, cinq départements ministériels sont impliqués dans la réalisation des ODD 4 et 5. Il s'agit du Ministère de l'Education Nationale (MEN), du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, des Technologies de l'Information et de la Communication(MEFPTIC), du Ministère

³ Terme hassanya désignant des étangs qui en se desséchant laissent des terres très fertiles et humides

de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), du Ministère de l'Orientation Islamique, de l'Enseignement Originel et de l'Alphabétisation (MAIEOA) et le Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF). A part le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), les départements cités ont soit des représentations administratives déconcentrées au niveau des wilayas cibles, soit des établissements régionaux à caractère public autonomes affiliés.

La politique nationale en matière d'éducation est mise en œuvre, depuis 2002, à travers un Programme Décennal dénommé 'Programme National de Développement du Secteur Educatif' (PNDSE), qui couvre toutes les composantes du secteur (petite enfance, enseignement originel et alphabétisation, enseignements fondamental et secondaire, formation technique et professionnelle et enseignement supérieur).

Le PNDSE dont la première phase a couvert la période 2002-2010 et dont la seconde, en cours, porte sur la période 2011-2020, se fixe comme principaux objectifs d'atteindre les cibles de l'Education Pour Tous (EPT) ainsi que celles du Millénaire pour le Développement (OMD) et devra permettre d'étendre la couverture quantitative du système, et d'améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement offert dans la perspective de favoriser la contribution de l'éducation au développement social et à la croissance économique.

La lettre de politique sectorielle du programme décennal 2011-2020 (PNDSE II) adoptée par le Gouvernement en 2011 a retenu trois axes prioritaires au niveau du secteur de l'éducation :

- Le renforcement de la qualité de l'enseignement fondamental et secondaire ;
- L'amélioration de l'offre éducative;
- L'amélioration et le renforcement de la gestion et du pilotage du système.

Deux types de ressources ont été exploités pour faire l'état des lieux de la situation actuelle des secteurs précités impliqués dans la réalisation des ODD ciblés par la recherche : i) les notes sectorielles des CTS élaborées dans le cadre du processus de réalisation du document de base de la SCAPP et la dernière revue du PNDSE du 13-15 novembre 2017 qui fait le bilan des avancées dans la réalisation des objectifs fixés et identifie les principaux défis à relever qui attendent la mise en œuvre de la SCAPP.

1. 2.1. Sur le plan de l'offre éducative au niveau national

Dans le cadre de la lettre de politique sectorielle précitée, les différents plans d'action mis en œuvre par le département de l'Education Nationale ont cherché à traduire dans les faits les orientations de politique gouvernementale à travers les multiples actions engagées notamment en matière d'élargissement de l'offre scolaire, de recrutement d'enseignants, de fourniture des intrants (distribution de manuels scolaires et tables bancs) et d'amélioration de la gestion et du pilotage du secteur.

1.2.1.1. Elargissement de l'offre

Les efforts entrepris dans ce domaine ont permis d'obtenir des progrès en matière d'élargissement de l'offre et d'amélioration de la qualité et de l'environnement scolaire.

1.2.1.1.1. Infrastructures

Durant l'année scolaire 2016-2017 le Programme « PAAQE⁴ » qui a pour objectif d'amener progressivement les écoles à atteindre des normes de qualité et qui est financé à 100% sur les

⁴ Programme d'Accès et d'Amélioration de la Qualité de l'Education

ressources intérieures de l'Etat a permis, d'améliorer l'accès au fondamental et au secondaire par la construction d'infrastructures scolaires.

Le bilan global des constructions scolaires comprend en plus du programme «PAAQE », les réalisations de différentes structures (Projet Education et Formation, TADAMOUN, PNIDDLE) ayant en charge des programmes de constructions et d'équipements scolaires (salles et tables-bancs).

I.2.1.2. Amélioration de la qualité

L'amélioration de la qualité constitue un enjeu majeur qui devra permettre aux apprenants dans tous les cycles d'atteindre le niveau minimum requis de connaissances et de compétences.

A cet effet, des Olympiades et un rallye scientifique ont été organisés l'année dernière en plus de l'institution du prix du Président de la République pour récompenser les lauréats et en vue de développer l'émulation et l'esprit de concurrence positive.

Une nouvelle politique a été adoptée en matière de fourniture des manuels scolaires et autres outils didactiques avec la création – par décret - d'un fonds de concours à l'édition scolaire pour centraliser les recettes et suivre toutes les opérations financières liées à la production des manuels et supports pédagogiques et la mise en œuvre de la vente symbolique du manuel à travers l'ouverture de 80 kiosques sur l'ensemble du territoire national⁵.

Parallèlement au système de commercialisation à des prix homologués, sur 782000 manuels toutes disciplines confondues mis en vente l'année dernière, 247 000 ont été offerts gratuitement aux élèves issus des familles les plus démunies.

Par ailleurs, les établissements d'excellence ont connu durant l'année écoulée un élargissement avec l'ouverture de 3 nouvelles écoles fondamentales d'excellence et de 3 lycées d'excellence à Nouakchott ouest, au Guidimagha et au Brakna.

Une Télévision Scolaire a été lancée ayant pour objectif assigné d'assurer la gratuité de l'enseignement dispensé par ce canal à un grand nombre d'élèves qui ne disposent pas de moyens pour payer les cours de renforcement et de rattrapage. Ces cours permettent notamment aux élèves des classes d'examens d'améliorer leurs acquisitions.

La contribution du projet ZEP (zones d'éducation prioritaire) dans le développement des différents axes du PNDSE II a constitué une stimulation importante pour renforcer l'efficacité et l'équité du système éducatif mauritanien.

Dans ce cadre le projet a permis :

- La mise en place de 19 Réseaux de réussite scolaire dans les ZEP;
- L'ouverture de 167 cantines dans les ZEP ;
- L'approvisionnement de 493 cantines scolaires en paniers alimentaires (89 495 bénéficiaires dont 46 679 des filles soit 51% des bénéficiaires) ;
- L'organisation de formations sur la gestion des cantines et l'hygiène en milieu scolaire au profit de 300 gestionnaires de cantines scolaires(directeurs, enseignants et parents d'élèves) ;

⁵ Les statistiques relatives au secteur de l'Education sur le plan macro son tirés de la Communication du MEN à l'occasion de la rentrée scolaire 2017-2018

- L'élaboration d'une Politique Nationale d'Alimentation Scolaire et son adoption en conseil de ministre en novembre dernier.

I.2.1.3. La couverture scolaire (degré de scolarisation)

I.2.1.3.1. Au niveau du fondamental :

Le nombre d'élèves du public est passé de 516617 élèves en 2015/ 2016 à 531960 élèves en 2016/2017 soit un taux d'accroissement de 3%. Les filles représentent 50,6% des élèves. Les indicateurs de développement du secteur montrent une amélioration substantielle.

- Le taux brut d'admission (TBA) :

Le taux brut d'admission mesure la capacité du système à scolariser les enfants ayant l'âge de 6 ans. L'évolution du taux brut d'admission au cours des cinq dernières années montre une baisse de l'ordre de 7 points de pourcentage passant de 111% en 2013 à 104 en 2017. Cette baisse peut s'expliquer par la réduction de la demande des tranches d'âges supérieures à 6 ans (rattrapage générationnel).

Au niveau national le taux est de 105%, et ce taux connaît des variations importantes entre wilaya il varie de 96,3 au Hodh Echarghi à 153% au Tagant (ce qui montre que les entrées tardives sont encore omniprésentes). Ainsi, les enfants de la Wilaya du Tagant accusent-ils un retard substantiel dans leur entrée en première année du fondamental.

- Le taux brut de scolarisation (TBS)

Le taux brut de scolarisation renseigne sur la capacité du système à scolariser tous les enfants âgés de 6-11 ans. Ce taux a fluctué au cours des cinq dernières années (2013 et 2017) entre 100% et 101,3% ce qui confirme que le système est en mesure d'accueillir tous les enfants en âge d'aller à l'école.

En termes de disparités, cinq wilayas enregistrent des taux inférieurs à la moyenne variant de 84,7% à 99,9%. Les wilayas concernées sont le Hodh Echarghi, le Hodh El Gharbi, l'Assaba, le Gorgol et le Guidimagha.

- Le taux d'achèvement du primaire (TAP)

Le taux d'achèvement du primaire qui renseigne sur la proportion des enfants achevant le primaire est en nette progression passant de 80% en 2015/ 2016 à 90% en 2016/ 2017 soit une progression de 10 points de pourcentage.

I.2.1.3.2. Au Secondaire

L'effectif des élèves de l'enseignement secondaire général public est passé à 172 656 élèves en 2016 /2017 contre 144 465 en 2015/2016, soit une augmentation de l'ordre de 9%. Le nombre d'établissements publics d'enseignement secondaire général en 2016 / 2017 est de 297.

Le TBS au niveau secondaire, en 2016/2017 est estimé à 35%. Ce taux national cache d'importantes disparités régionales. Il varie entre 15% au Hodh Echarghi à 89% à Nouakchott ouest.

Le TBS au niveau du 1er cycle secondaire est de 41%, réparti entre 39% pour les filles et 43% pour les garçons. Le TBS au second cycle est de 26% réparti entre 27% pour les garçons et 24% pour les filles

I.2.1.4. Performance du système

La performance du système mesurée par les résultats obtenus aux examens nationaux reste encore en deçà des attentes au niveau des deux ordres d'enseignement.

Tableau 2 : l'évolution des taux d'admission aux examens nationaux

Bac		Brevet		C1AS	
Année	% Admission	Année	% Admission	Année	% Admission
2014	13	2014	30,11	2014	56,39
2015	15	2015	41,19	2015	55,13
2016	12,19	2016	28,03	2016	55,61
2017	14.70	2017	29,00	2017	56.40

I.2.1.5. Contraintes handicapant le système

Les principales contraintes qui entravent la réalisation des objectifs de la politique du département de l'éducation nationale comprennent, entre autres:

- Le départ à la retraite d'un nombre important d'enseignants;
- Le niveau faible de qualifications des enseignants;
- Le déficit en infrastructures et l'absence d'une politique d'entretien et de maintenance;
- Les problèmes liés à la gestion de la carte scolaire;
- La faible rétention liée aux comportements de la demande;
- Le niveau moyen des acquis des élèves relativement faible et en baisse continue;
- La faiblesse de la capacité d'accueil des structures de formation initiale et le déficit récurrent en professeurs des disciplines scientifiques;
- L'absence d'un enseignement expérimental adapté;
- Les disparités régionales très marquées et particulièrement à l'intérieur des régions ciblées par la présente étude et entre elles et les autres wilayas.

Le constat qui se dégage de cet état des lieux de la situation du secteur de l'enseignement général sur le plan national montre que de réels progrès ont été réalisés par rapport aux ODD 4 et 5, mais il reste beaucoup à faire pour atteindre ces objectifs dans le cadre de la SCAPP.

I.2.2. Le développement et la protection de l'enfance

I.2.2.1. Situation du préscolaire⁶

L'effectif des enfants qui fréquentent les SPS en 2017, est de 31 448 contre 30 399 en 2013 (soit un accroissement de 14,7%) dont 16 639 filles (53%). Le nombre de structures préscolaires quant à lui est passé de 659 dont 13 maternelles publiques en 2013/14 à 607 dont 29 maternelles publiques en 2017.

Selon les données MICS 5, Dans l'ensemble, 12 pour cent des enfants âgés de 3 à 5 ans participent à un programme d'éducation organisé de la petite enfance. Mais la revue du PNDSE II (2017) en présente une évolution de 2013 à 2017 très mitigée, dans le tableau 3 ci-après :

⁶ Référence revue du PNDSE, 13-15 novembre 2017

Tableau 3 : Evolution du TBS du préscolaire

Année	Pop scolarisable (RGPH 2013)	Pop scolarisée	TBS
2012/2013	386.434	26.904	7,0%
2013/2014	396.790	30.314	7,6%
2014/2015	407.424	36.097	8,9%
2015/2016	407.542	37.008	9.1%
2016/2017	408.143	31.448	8%

L'engagement du gouvernement dans le préscolaire reste très modeste malgré son importance pour la préparation des enfants à intégrer facilement le milieu scolaire et poursuivre un développement harmonieux.

1.2.2.2. Protection et insertion des enfants

La déperdition scolaire 14,30% et la non-scolarisation 24,9% atteignent des proportions inquiétantes, (36% des jeunes en âge d'aller à l'école sont hors du système formel) de telle sorte que l'état se doit de faire de l'éradication de ces phénomènes, une priorité de sa politique éducative et sociale ; le tableau 4 suivant reproduit des données du MICS 5 présentant les détails de la situation.

Tableau 4: Focus sur les enfants non scolarisés ou déscolarisés en Mauritanie (MICS 5)

	6 à 9 ans	10 à 15 ans	16 à 24 ans	Total 6-15 ans	Total 6-24 ans
Population	438 298	54 6714	628 008	985 012	1 613 020
A été scolarisée (formel ou non formel)	329 162	48 7122	543 227	826 425	1 33 3968
Jamais scolarisée	109 136	59 592	8 4781	158 587	279 052
Déscolarisés ou scolarisés dans le non formel	62 677	7 2713	167 678	271 863	737 150
Enfants hors de l'école	157 787	87 474	87 921	236 403	225 823
A été scolarisée (formel ou non formel)	75,10%	89,10%	86,50%	83,90%	82,70%
% Jamais scolarisés	24,90%	10,90%	13,50%	16,10%	17,30%

% Déscolarisés ou scolarisés dans le non formel	14,30%	13,30%	26,70%	27,60%	45,70%
% Enfants hors du système formel	36%	16%	14%	24%	14%

Pour enrayer ce fléau qui touche cette population à haut risque, l'état a mis en place par arrêté 1253/MASEF du 19 mars 2010, treize Tables rondes Régionales de Protection (TRP)⁷ qui mobilisent tous les acteurs concernés par la situation : CR du MASEF, autorités administratives, communales, éducatives, juridiques, sécuritaires, sanitaires et, les OSC, les APE et les PTF. Ce qui a permis « l'identification de 27 825 filles et garçons à risques et ou victimes d'abus, de violences et d'exploitation dont 15976 référées et assistées à travers un paquet multisectoriels⁸ ».

Le CPISE (centre de protection et d'insertion sociale des enfants, affilié au MASEF) enregistre un bilan encourageant dans la lutte contre de la déperdition juvénile :

- prise en charge nutritionnelle, sanitaire, psychosociale, éducative et professionnelle de 1241 enfants ;
- insertion sociale de 1140 enfants en situation difficile ;
- insertion familiale de 28 enfants sans soutien familial (kafala) ;
- distribution d'importantes quantités de produits alimentaires au profit de 261 familles qui prennent en charge les enfants de la rue et les enfants sans soutien familial (enfants abandonnés) et de vêtements pour plus de 802 enfants ;
- distribution et suivi de 113 AGR au profit des familles ayant des enfants en situation difficile

I.2.3.Action envers les enfants en situation de handicap⁹

La population totale des personnes en situation de handicap est estimée à 0,96% de la population du pays. Les moins de 15 ans représentent 18,4% de la population globale des handicapés.

Les taux des niveaux d'instruction se présentent comme suit : 50% sont sans niveau, 25,8% sont d'instruction coranique de mahadras, 12,9% ont le niveau du primaire et 6,7 le niveau du secondaire. Très peu d'entre eux ont accédé au supérieur ou à la formation professionnelle et technique.

Sur le plan institutionnel, il existe une Politique Nationale des Handicapés qui reconnaît leurs droits à la protection sociale, à l'éducation et à l'insertion dans le monde du travail. Ainsi, par l'adoption et la mise en œuvre de l'ordonnance 2006/043 relative à la promotion et à la protection des personnes en situation de handicap l'état a créé i) une direction nationale chargée des personnes handicapées en 2008, ii) un Conseil National Multisectoriel chargé de la promotion des personnes handicapées conformément aux dispositions de l'ordonnance 2006/043 en 2010 , a élaboré iii) un projet de stratégie nationale de promotion et de protection des personnes handicapées en 2013 et, a créé iv) le centre de formation et de promotion sociale des enfants en situation de handicap suivant le décret 142/2014.

Mais cette catégorie d'enfants est loin d'être pleinement installée dans ses droits les plus élémentaires et continue à faire face à la stigmatisation sur le plan social, à des difficultés en matière d'accès à l'éducation, à la santé, à la formation professionnelle, à l'emploi et à l'accès aux édifices publics.

I.2.4. Promotion et autonomisation des filles et des femmes

Au niveau scolaire, l'indice de parité est favorable aux filles dans le fondamental mais au secondaire il reste en deçà des objectifs, comme l'indique le tableau 5 ci-contre.

⁷ Note sectorielle, MASEF, mars 2016

⁸ Note sectorielle, MASEF, mars 2016

⁹ Source ONS, RGPH 2013

Tableau 5: Evolution de l'Indice de Parité au 1er et au 2ème Cycle du Secondaire durant la période 2010-2017¹⁰

	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/2015	2015/2016	2016/2017
IP (1er Cycle Sec)	0,92	0,92	0,93	0,94	0,96	0,90	0,90	0,94
IP (2er Cycle Sec)	0,82	0,8	0,79	0,85	0,9	0,82	0,82	0,91

Au niveau de la FTP, l'IPG est encore pire que dans le secondaire, il passe de 32,2% en 2013/14 à 33,5% en 2016/17. Les femmes ne détiennent que 27% du revenu du travail contre 73% détenus par les hommes¹¹. Cependant on remarque un progrès d'un point.

Par ailleurs 54% enfants hors du système scolaire formel sont des filles et le taux d'analphabétisme est plus élevé chez le genre féminin.

Toutefois sur le plan institutionnel, de grands pas sont franchis en vue d'émanciper, promouvoir et autonomiser les filles et les femmes. La note sectorielle du MASEF cite la plupart des textes, projet et programmes et stratégies destinés à installer la femme dans ses droits :

- la SNIG (adoptée en mars 2015) qui constitue une expérience intéressante en matière d'intégration et d'analyse de l'approche genre.
- Le programme de promotion de l'abandon des Mutilations Génitales Féminines
- l'accès aux financements adaptés et aux autres facteurs de production ;
- le système national de la micro finance profitant le plus aux femmes surtout à travers le PROCAPEC, les GFEC, les NISSA Banque, les IMF féminines et autres structures de micro finance notamment les MICO du PDDO.
- lignes de crédit pour financer des AGR au profit de groupements de femmes pauvres en vue de les exercer à l'épargne et au crédit

Le projet SWEDD (Sahel Women Empowerment and Demographic Dividend) qui couvre l'Assaba, le Hodh Gharbi, le Hodh Echarghi et le Guidimagha a pour objectif d'autonomiser les femmes et les adolescentes à travers trois composantes : (i) Générer la demande sur les produits de la Santé Reproductive et améliorer l'autonomisation des femmes et des adolescentes, (ii) Améliorer l'accès aux produits de Santé Reproductive et aux ressources humaines de qualité, (iii) Renforcer l'engagement politique pour le dividende démographique.

I.2.5. Promotion de l'enseignement originel et l'alphabétisation

I.2.5.1. Au niveau de l'alphabétisation

Les données du RGPH 2013 montrent que le taux d'analphabétisme en Mauritanie se situe à 36,3% contre 46,9% en 2000 soit une régression de plus dix (10) points. Ce taux est de 41,0% pour les femmes et de 31,3% pour les hommes (cible 100%), malgré les nombreux efforts à travers la Stratégie Nationale d'Eradication de l'Analphabétisme (SNEA 2006). D'ailleurs, l'important taux de jeunes jamais scolarisés ou de déscolarisés avant l'achèvement du fondamental ajoute à l'implacabilité de ce fléau.

¹⁰ Revue du PNDSE, novembre 2017

¹¹ SCAPP, volume1.

A l'horizon 2015-2024, pour une vision élargie de l'alphabétisation en Mauritanie, le Gouvernement se propose de lancer une nouvelle Stratégie Nationale d'Alphabétisation (SNA) basée sur une évaluation critique de la SNEA (2006) et une prise en compte de ses recommandations.

Pour l'année 2016 2017 dans le cadre de l'action annuelle le département chargé de l'alphabétisation a enregistré les réalisations suivantes :

- l'ouverture de 221 salles de classe en 2017 au profit de 5500 personnes ;
- le recrutement de 178 enseignants contractuels ;
- 2 séminaires de formation au profit des fonctionnaires de la Direction, sur le suivi et l'évaluation

En vue de tarir les sources de l'analphabétisme, les recommandations suivantes sont retenues suite au diagnostic de la SNEA :

Au niveau du pilotage, renforcer les services déconcentrés et former leurs responsables au leadership et la gestion de base de données.

Au niveau de l'offre :

- Développement de l'offre et de la rétention au fondamental et au premier cycle du secondaire
- Mise en place un programme spécial d'éducation des jeunes de 9-15 (jamais scolarisés ou déscolarisés)
- Alphabétisation fonctionnelle intégrée à des AGR
- Introduction des langues nationales dans les programmes d'apprentissage

I.2.5.2.Au niveau de l'enseignement originel

La vitalité de cet ordre d'enseignement, son ancrage socioculturel et ses grandes potentialités doivent inciter le gouvernement à l'innover et surtout à évaluer scientifiquement ses impacts et mettre en place des bases de données fiables sur ses réalisations sur l'ensemble du territoire.

En 2017¹², le nombre de Mahadras modèles¹³ est passé de 19 en 2016 à 23 tandis que les Mahadras subventionnées par l'état sont allées de 2933 en 2016 à 2833 en 2017.

I.2.6. Niveau de la formation technique et professionnelle

De 2015 à 2030, le poids de la demande de travail continuera d'augmenter, mais lentement de 1,5% de la population. La pression démographique sur le marché du travail continuera donc de progresser, mais avec moins de force¹⁴. Dans ce cadre, le département chargé de l'emploi met en place une stratégie de développement de la formation professionnelle et technique ayant un double enjeu : répondre, au niveau national et régional, à la demande du marché de travail et insérer la grande masse de jeunes qui quittent annuellement l'école, précocement. Ainsi ont été créés plusieurs centres et lycées techniques disséminés dans les régions pour former les jeunes garçons et filles dans les domaines les plus porteurs d'emploi au niveau local et national.

Le bilan présenté par le secteur pendant la revue du PNDSE2017 indique les données suivantes :

- Le nombre d'apprenants dans les FTP est passé de 5285 en 2013/14 à 7806 en 2016/17
- La proportion des filles dans la FTP est passée de 32,2% en 2013/14 à 33,5% en 2016/17.

¹² Source, revue PNDSE, 2017

¹³ Mahadras entièrement prise en charge par l'état et qui introduit le calcul dans son enseignement.

¹⁴ ONS

- Le nombre de professeurs/formateurs a augmenté de 82 unités, passant ainsi de 318 à 400 dans la même période.
- Le ratio élève/formateur a progressé de 13,17 en 2011, à 14,03 en 2012 à 15,82 en 2013 avant de connaître une légère baisse de 1,44 point en 2014 et de continuer sa progression atteignant 16 en 2017.

Les redoublements qui devraient être supprimés présentent des taux très élevés. De tendance croissante : 4,4 en 2015 et 4,6 en 2017, les valeurs de cet indicateur n'augurent pas de l'atteinte de l'idéal de 100% de réussite.

I.2.7. Les défis majeurs

Les principaux défis auxquels les secteurs concernés par les ODD 4/5 doivent faire face à l'avenir, dans le cadre de la SCAPP pourraient être classés sur trois axes :

1. Le pilotage :

- la dispersion des efforts et des moyens due à l'absence de coordination et de pilotage systémique
- l'inadéquation des profils des gestionnaires
- l'absence de SIGE fiable et opérationnel
- un cadre juridique incomplet et impertinent
- le non-respect des textes et réglementation en vigueur

2. l'offre :

- l'insuffisance en quantité et en qualité des infrastructures, équipements de base et ressources didactiques
- l'insuffisance en nombre et en qualification du personnel d'enseignement et de formation
- la qualité des acquisitions scolaires
- la faiblesse de la rétention
- l'impertinence des curricula par rapport aux besoins et aspirations des apprenants
- la persistance des inégalités entre les sexes
- la faiblesse de la rétention
- l'inadéquation à la demande des handicapés
- la faiblesse du préscolaire
- la faiblesse des taux de réussite

3. la demande :

- Pesanteurs culturelles et historiques défavorables à la scolarisation dans forme moderne, surtout des filles ;
- Extrême pauvreté dans la périphérie des grandes villes et les zones rurales ;
- la sédentarisation anarchique et la dispersion des populations ;
- le niveau d'instruction des chefs de famille ;
- le bas niveau d'implication des APE.

Telle est donc— selon les sources auxquelles nous avons eu accès -la synthèse de l'état des lieux, au niveau national, de la situation des secteurs concernés par les ODD 4/5 en 2016-2017. La partie II qui suit consistera à présenter la SCAPP dont la mise en œuvre, d'ici à 2030, devra apporter les réponses adéquates aux défis du développement du capital humain du pays. Sachant que par rapport aux ODD

d'une manière générale y compris les ODD 4 et 5, selon les Indices & tableaux de bord des ODD, Rapport Global 2016, la Mauritanie est classée 132^e avec 39,6 points d'indice, derrière le Sénégal 114^e avec 45,8, parmi 149 pays, tous les acteurs à l'éducation n'auront désormais plus le droit au laxisme, ni à l'erreur.

II. ENGAGEMENTS DE LA RIM EN MATIERE D'ODD ET AGENDA 2030

II.1 PROCESSUS D'INSTITUTIONNALISATION DE LA SCAPP

Dès avril 2013, la Mauritanie a lancé des consultations nationales sur l'Agenda post-2015. Des débats inclusifs et participatifs ont été organisés pour déterminer l'action à entreprendre pour consolider le développement après l'échéance du CSLP dans lequel le pays était engagé depuis 2001. Ainsi le processus d'élaboration de la nouvelle stratégie (SCAPP) a suivi le cheminement suivant¹⁵ :

II.1.1. Phase préliminaire

- -Une feuille de route a été élaborée en juillet 2015 avec l'appui de l'UE pour baliser la voie du processus de formulation de la stratégie Nationale de Développement Post-2015
- Communication passée en Conseil des Ministres (CM) le 17 septembre pour donner le feu vert au processus de formulation de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) ;
- -Elaboration des TdR des consultants d'appui à la SCAPP
- -Mise en place du Comité de Pilotage ;
- -Sélection de la firme de consultants qui va appuyer le processus SCAPP ;
- -Tenue de plusieurs réunions avec les PTFs en accompagnement du processus ;
- -Mise en ligne d'un forum de discussion sur la SCAPP sur le site du MAED: WWW.economie.gov.mr
- -Circulaire du MAED aux Ministères techniques pour l'engagement du processus SCAPP au niveau des CTS

La feuille de route indique que le dispositif organisationnel de la SCAPP est composé de :

- un Comité de Pilotage ad hoc (CP)
- une Commission de lecture (CL) pour appuyer le CP
- des Groupes de travail selon les axes transversaux
- un groupe de consultants

La validation finale du document par décret n° 011-2015 revient aux 4 instances suivantes :

- Le Comité interministériel de lutte contre la pauvreté (CILP)
- Le Comité élargi de concertation (CEC)
- Le Comité Technique de Lutte Contre la Pauvreté (CTLTP)
- Les Comités Techniques Sectoriels (CTS)

II.1.2. Elaboration des notes techniques sectorielles

Les CTS en amont ont organisé de larges concertations aux niveaux, centraux, régionaux et ont produit 27 notes techniques qui rendent compte chacune de l'état des lieux du secteur, ses atouts,

¹⁵ SCAPP, volume I.

ses faiblesses et défis et ses perspectives de développement post-2015 tout en intégrant les ODD qui le concernent.

II.1.3. Elaboration des rapports des Groupes de travaux (GT)

Les Groupes de travail organisent à leur tour des concertations et débats participatifs autour de leviers stratégiques de développement dégagés des notes sectorielles et établissent leurs rapports

II.1.4. Elaboration du document de la SCAPP et de son premier plan quinquennal et amélioration grâce à la participation de la commission de lecture

II.1.4 Validation du projet de document de la SCAPP

En aval, de nouvelles concertations de partage sont organisées : ateliers interrégionaux, et atelier national. Le Comité élargi se réunit avec le comité interministériel de lutte contre la pauvreté pour valider le projet.

II.2. INTEGRATION DES ODD 4 ET 5 DANS LA SCAPP

Comme indiqué dans le cadre concerté de mise en œuvre des ODD de l'agenda 2030, il est laissé, aux gouvernements nationaux, la liberté d'adapter les cibles des ODD à leurs priorités ou en créer suivant leurs spécificités. La Mauritanie a retenu 105 cibles, comme étant pertinentes pour elle, dont 92 ont déjà été priorisées dans le CSLP qui vient de s'achever (cf. Annexe 2). Pendant les concertations et l'élaboration des notes techniques sectorielles, les équipes et groupes de travaux déterminaient les points d'ancrage des ODD. La revue des notes sectorielles a permis d'identifier les cibles des ODD 4 et 5 retenues comme étant prise en charge respectivement par le MEN et le MASEF. Les autres départements sont concernés à des degrés moindres comme le montre le tableau 6 suivant :

Tableau 6 : points d'insertion des ODD 4 et 5 selon la revue des NTS

Notes techniques	ODD et CIBLES PRIS EN CHARGE
MEN	4. Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie
MASEF	5. Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire 4. 5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
MAIEOA	4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
MEFPTIC	4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable 4. 4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à

	l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
MESRS	4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable 4.5, D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle 4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement.
MS	5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi.
MJS	4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
MCA	4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable
MHUAT	4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous.
MFPMA	5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

II. 3. CONTENU DE LA SCAPP

La SCAPP est présentée dans deux volumes 1 et 2.

Le premier volume fait une étude diagnostique de la situation socioéconomique, institutionnelle et environnementale du pays en 117 pages et s'articule en quatre parties :

1. la dynamique sociale ;
2. la dynamique économique ;
3. la gouvernance ;
4. les principales conclusions et leçons tirées.

Tandis que le deuxième volume écrit en 209 pages fait une synthèse du diagnostic et en dégage les orientations stratégiques et le plan d'actions 2016- 2020.

II.3.1. ODD 4 et 5 dans les orientations stratégiques

La lecture du volume 2 permet de constater que les ODD 4 et 5 sont largement pris en compte dans la SCAPP et précisément dans son premier plan quinquennal.

En effet à la lumière du diagnostic décrit par le volume 1, trois leviers de développement ont été identifiés et retenus dans le volume II, pour l'Agenda 2030 :

1. **Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive**
2. **Développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base**
3. **Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions**

Pour le premier plan quinquennal, chacun de ces trois leviers s'articule autour de chantiers stratégiques qui se traduiront par des interventions prioritaires, des réformes, des programmes et des projets ou actions concrètes. Les ODD 4 et 5 sont intégrés dans le levier 2 : « Développement du capital humain et accès aux services de base » Les chantiers et les cibles ODD 4 et 5 qui leur correspondent dans la SCAPP sont ainsi qu'il suit :

« Améliorer l'accès, la qualité et la pertinence de l'éducation et de la formation professionnelle ¹⁶ » : cet objectif, développé dans le volume II de la SCAPP de la page 47 à la page 53, englobe la majorité des cibles de l'ODD 4 et sera poursuivi sur quatre axes :

- « Assurer un accès inclusif et équitable permettant de : (i) généraliser l'enseignement fondamental, (ii) élargir l'accès au premier cycle secondaire en vue de sa généralisation progressive, (iii) réguler l'accès à la formation professionnelle et aux niveaux supérieurs pour les adapter sur le plan quantitatif et qualitatif, aux besoins de l'économie, et (iv) réduire les disparités géographiques ou entre genres, ainsi que les inégalités économiques dans les parcours scolaires individuels à tous les niveaux ;
- Améliorer la qualité des apprentissages et la pertinence des formations à tous les niveaux du système, renforcer et promouvoir l'enseignement scientifique et professionnel ;
- Améliorer le pilotage et la gouvernance du secteur par (i) une meilleure gestion des ressources humaines et matérielles, (ii) la mise en place de normes, d'outils techniques et de mécanismes institutionnels, (iii) une plus grande décentralisation, (iv) une implication accrue de tous les acteurs du système, et (v) le développement des outils de gestion et de pilotage.
- Renforcer les compétences des cadres de l'Administration qui se trouvent en amont du système éducatif et du dispositif de la formation professionnelle ¹⁷ »

Les sous -secteurs qui seront couverts par ce plan d'actions sont le préscolaire, le fondamental, le secondaire, le supérieur, le professionnel, l'originel et l'alphabétisation.

Quant aux cibles de l'ODD 5 non rattachées à celles de l'ODD 4, elles apparaissent dans les chantiers :

- **3.4 « Promouvoir la participation citoyenne des femmes et la lutte contre les discriminations basées sur le genre (ODD 4 et 5) »**
- **2.4 « Meilleure résilience des couches les plus vulnérables (ODD 1,5, 6,7 et 10) »**

¹⁶ Extraits du Volume II de la SCAPP

¹⁷ Opus cit.

II.3.2 Les ODD 4 et 5 dans le plan d'actions prioritaires 2016-2020

Le tableau 7 suivant indique les cibles des ODD ciblés inscrits dans le premier plan quinquennal de la SCAPP.

Tableau 7: Cibles des ODD inscrits dans le plan quinquennal 2016-2017

ODD 4	ODD 5
4. Chantier stratégique de relèvement de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle	6.1 Promotion de l'emploi productif et du travail décent pour tous
4.1. Garantir à tous une éducation de base, d'au moins 10 ans, assise sur un enseignement préscolaire élargi et de qualité	7. Chantier stratégique d'une meilleure résilience des couches les plus vulnérables
4.2. Développer l'accès et la qualité du second cycle du secondaire	7.1. Protection sociale, égalité genre, enfance et famille
4.3. Améliorer la gouvernance du secteur éducatif	11. Chantier stratégique de promotion de la participation citoyenne des femmes et la lutte contre les discriminations basées sur le genre
4.4. Améliorer l'accès, la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	11.1. Promotion de la participation citoyenne des femmes
4.5. Développer la formation technique et professionnelle	11.2. Lutte contre les discriminations basées sur le genre
4.6. Promouvoir l'enseignement originel et lutter contre l'analphabétisme	

II.4. PHASES DE MISE EN ŒUVRE DE LA SCAPP

La mise en œuvre¹⁸ de la SCAPP se passera suivant les 6 étapes suivantes :

1. Analyse de la situation du pays
2. Identification de la vision à long terme
3. Définition des orientations et axes prioritaires
4. Engagement sur des objectifs
5. Intégration de politiques sectorielles à l'aide de plans d'action précis
6. Mise en marche de mécanismes de suivi-évaluation et d'amélioration continue avec des indicateurs de développement durable

Deux types d'instances seront institutionnalisés pour le pilotage et le suivi - évaluation de la mise en œuvre de la SCAPP.

II.4.1 Instances de pilotages et de concertations

Les instances chargées du pilotage et de la concertation sont au nombre de 3 :

1. Le comité interministériel de pilotage composé du Président : Premier Ministre, et des membres :

¹⁸ SCAPP, volume II

- ☐ Ministres des départements ayant les rôles les plus importants dans la mise en œuvre de la SCAPP
- ☐ Commissaire à la SA
- ☐ Commissaire aux DHAH
- ☐ Gouverneur de la BCM
- ☐ DG de l'Agence Tadamoun

Ce comité a pour missions d'orienter la formulation et l'exécution de la SCAPP et de valider les rapports de mise en œuvre de la SCAPP

2. Le Comité Elargi de Concertation (CEC-SCAPP) composé du Président : Ministre en charge de l'Economie et des membres :

- ☐ Ministre en charge des relations avec la Société civile
- ☐ Ministre délégué en charge des Finances
- ☐ Gouverneur de la BCM
- ☐ Représentants des PTF
- ☐ Président de l'UNPM
- ☐ Deux représentants des collectifs des ONG nationales
- ☐ Président de l'Association des Maires de Mauritanie

Les principales missions de ce comité sont les suivantes:

- Suivi et application des décisions et orientations du CIP et du CEC ;
- Préparation des réunions du CIP et du CEC ;
- Coordination des activités des instances opérationnelles
- Supervision de l'élaboration du rapport annuel de mise en œuvre de la SCAPP (RAMO).

3. Le Comité de Coordination et de Suivi de la SCAPP (CCS-SCAPP) composé du Président : DG des Politiques et Stratégies de Développement au Ministère chargé de l'Economie et des membres :

- ☐ Présidents des CDS
- ☐ Directeur Général des Investissements Publics et de la Coopération Economique
- ☐ Directeur Général des Etudes, des Réformes, et de suivi-évaluation.
- ☐ DG Promotion du Secteur Privé
- ☐ Directeur Général du Budget
- ☐ Directeur général de l'ONS

Les missions de ce comité comprennent :

- le suivi et application des décisions et orientations du CIP et du CEC ;
- la préparation des réunions du CIP et du CEC ;
- la coordination des activités des instances opérationnelles
- la supervision de l'élaboration du rapport annuel de mise en œuvre de la SCAPP (RAMO).

II.4. 2. Instances techniques de suivi de la SCAPP¹⁹

Les instances techniques de suivi de la scapp se présentent comme dans le tableau 8 ci-après :

Tableau 8: Instances de suivi – évaluation de la SCAPP

Instance	Composition	Missions
Groupes de Travail de Leviers	Président : Personnalité de haut niveau, ayant une grande expérience dans les	Contribuer à l'élaboration des rapports des groupes

¹⁹ Source SCAPP, volume II

Stratégiques (GTLS)	domaines couverts Membres : Représentants de : ☐ l'Administration publique (présidents des CDS) ☐ Elus ☐ Société civile ☐ Secteur privé ☐ PTF	- Traiter, analyser et prendre en compte les questions transversales de la SCAPP - Susciter éventuellement la réalisation d'études à caractère transversal liées aux objectifs stratégiques de développement - Valider les rapports des groupes
Comité de Développement sectoriel (CDS)	Président : Directeur de la Programmation ou un haut responsable du Ministère de tutelle Membres : ☐ Responsables du Ministère concerné chargés de la programmation et du suivi des projets, des finances, des statistiques et de la mise en œuvre des programmes et projets ; ☐ Un représentant de chaque département concerné par les activités du secteur ☐ Un représentant du Ministère en charge de l'Economie (DSP-DC SCAPP/DGPSD) ☐ Un représentant du Ministère en charge du Budget ☐ Deux représentants de la Société Civile concernée par le secteur ; ☐ Deux représentants du secteur privé ☐ les PTF concernés par le secteur	Elaborer, actualiser et suivre la stratégie sectorielle du département - Engager un dialogue sectoriel permanent entre le Ministère et ses partenaires - Faciliter la concertation et le dialogue avec les élus, le secteur privé et la Société Civile impliqués dans le secteur - Dresser un bilan sectoriel de la mise en œuvre de la SCAPP dans le secteur concerné - Suivre les performances spécifiques obtenues vers l'atteinte des objectifs y compris les ODD - Renseigner régulièrement les indicateurs du secteur concerné, y compris les indicateurs des ODD - Mettre à jour régulièrement les informations de la base de données de suivi de la SCAPP - Elaborer et valider les notes de synthèses sectorielles de mise en œuvre en respectant la périodicité prévue - Assurer un flux informationnel régulier du secteur vers la Direction de coordination SCAPP ; - Préparer et organiser la tenue de la revue annuelle du secteur
Comité Régional de Développement (CRD)	Président : Le Wali de la région Membres : ☐ Coordonnateur de la Cellule régionale de planification et de suivi ☐ Services techniques déconcentrés ☐ Service régional de la statistique ☐ élus ☐ Société civile locale ☐ Secteur privé ☐ PTF présents dans la Wilaya	Assurer le suivi régulier de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Régionale Accélérée et de Prospérité Partagée (SCRAPP)

III. ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION DES SECTEURS IMPLIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ODD 4 ET 5 DANS LES TROIS WILAYAS PILOTES

PREAMBULE

Dans les tdrs, le choix des wilayas pilotes était laissé aux consultants et il fallait définir des critères qui permettent de déterminer dans quelles régions l'étude va être réalisée. L'équipe des consultants a retenu la classification : wilayas du centre, wilaya de l'Est, wilayas du fleuve et wilayas de Nouakchott et, après avoir écarté un groupe puisqu'on vise seulement 3 wilayas, a pêché au hasard dans chaque groupe une wilaya.

La méthodologie utilisée a consisté à envoyer dans chaque wilaya un expert qui, une fois sur le terrain établit la liste des personnes ressources pour chacun des secteurs en charge de l'éducation, du genre, de l'enfance, de l'enseignement originel et de l'alphabétisation et de la formation professionnelle et technique.

Ensuite, il organise avec chacune de ces personnes ressources un entretien qui porte sur l'ensemble des thèmes liés aux ODD Ciblés par les recherches, tout en collectant les références documentaires disponibles : rapports, base de données statistiques, dépliants, plans d'action...

Souvent l'expert demande aux responsables du secteur visité de lui organiser un focus group ou débats avec ses collaborateurs qui porte sur les trois axes :

1. Les forces et atouts pour réaliser les objectifs au niveau de la région
2. Les obstacles et les défis majeurs
3. les solutions suggérées et les recommandations

Et après avoir fait le tour des services déconcentrés des secteurs visés, l'expert fait une revue synthèse des données ainsi compilées et note les informations complémentaires à rechercher, les données qui nécessitent une visite de terrain pour confirmer ou compléter.

D'autres partenaires ont aussi été impliqués les responsables des APE, les autorités communales et les OSC locales, les volontaires humanitaires..

Ainsi dans cette partie les résultats de la recherche vont être présentés wilaya par wilaya suivant la structure suivante :

1. le développement et la protection de l'enfance
2. la promotion féminine
3. l'enseignement
4. l'alphabétisation et l'enseignement originel
5. la formation professionnelle et technique

NB. Il peut arriver que l'un des 5 sujets ne soit pas abordé soit parce que les données y afférant ne sont pas fournies soit parce qu'elles sont en cours de traitement. Remarquons aussi que le département de l'enseignement supérieur n'est pas présent dans les wilayas ciblées

Les recommandations et suggestions recueillies par région, suites aux discussions et débats, n'apparaîtront qu'au chapitre VI

III.1. LA WILAYA DU GUIDIMAGHA

Contexte géographique démographique, administratif et socioéconomique

Le Guidimagha est la 10^e région administrative (wilaya) de Mauritanie. Avec une superficie d'environ 10 000 km, c'est la wilaya qui est située le plus au sud du pays. C'est une région frontalière qui est limitée à l'Est et au Sud-Est par la république du Mali et au Sud et Sud-Ouest par la république du Sénégal, au Nord et Nord – Est par l'Assaba, à l'Ouest et Nord- Ouest par le Gorgol.

En plus de deux Moughataa Sélibabi (sa capitale) et Ould Yengé, cette wilaya compte trois arrondissements : Ghabou, Gouraye et Wampou. Les collectivités locales y sont organisées en dix-huit communes (Fig1). Sa population globale²⁰ est estimée à 267 029 h (7. 5 % de la population du pays) et se désagrége comme suit :

77 649(29.1%) d'urbains, 187 763(70.31) de ruraux et 1 617(0.6%) de nomades. La densité au km² qui s'élève à 25. 9 h est la 2^e après Nouakchott et constitue une concentration relativement importante par rapport à la moyenne nationale (3.4 h /km²). Le genre féminin représente plus de 51''% selon le RGPH de 2013 voir tableau 9.

Sexe		Total
M	F	
130531	136 498	267029

Tableau 9 : population de Guidimagha désagrégée suivant le sexe (source ONS)

Riveraine du fleuve Sénégal, avec des terres fertiles et un climat assez humide, Guidimagha est une région dont l'économie se base essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. Mais, en 2014, le Guidimagha est cité parmi les régions très pauvres de Mauritanie, avec un TP de 40% et une croissance économique² lente qui tourne autour de 3%(Fig.3). Sa population est en majorité dépendante car 161 514 ont entre 0 et 19 ans et 8650 sont âgés de 65 ans et plus, soit 63,72% à prendre en charge. Ses forces productives, notamment les jeunes en âge de travailler, ont une forte propension à l'émigration vers l'Europe

Tableau 10 : Crossance économique du Guidimagha (source ONS)

1977-1988	1988 - 2000	2000 -2013
2 ,97	3,42	3 ,28

III.1.1.Développement et protection de l'enfance

Au Guidimagha, le Département chargé du développement et de la protection de l'enfance est représenté par une Coordination Régionale à Sélibabi ayant le rang de service. Ses locaux sont modestes (deux pièces)et enclavés. Ses ressources humaines se réduisent à la coordinatrice, sa suppléante et à deux agents volontaires du PNUD et un de MDM.

²⁰ ONS 2013

²Op.Cit

III.1.1.1.L'Education préscolaire

Au Guidimagha, le préscolaire est concentré dans la moughattaa de Sélibabi, le tableau 11, en présente les données.

Tableau 11: les jardins d'enfants au Guidimagha (source données de la coordination régionale)

SPS	Nb de jardins	Nb d'enfants	Nb de filles	Sections			Nb de monitrices
				petits	moyens	grands	
Public	1	62	13	25	17	20	1
Privé	14	762	408	192	297	408	14
Total	15	824	421 P= 1, 04	217	314	421	15

Ce tableau permet de constater que la parité est en faveur des filles. Mais malgré l'existence d'un réseau d'OCB qui s'active pour la sensibilisation des opérateurs locaux à investir dans le service de l'éducation préscolaire, le nombre de SPS reste très modeste. En outre, les jardins d'enfants existant sont majoritairement privés donc payants, alors que l'idéal est que ce service de base soit gratuit et accessible à tous les enfants de 0 à 5 ans. Pour les enfants handicapés, il y a un petit jardin affilié au centre d'Agouenit, où sont inscrits : 2 garçons et 3 filles.

A ce propos on ne peut que se féliciter des perspectives d'avenir pleines d'espoir : le levier² de la SCAPP souligne la volonté du gouvernement de «garantir à tous une éducation de base de 10 ans, assise sur un enseignement préscolaire élargi²¹» Aussi, la dernière revue du PNDSE fait de l'amélioration de la préscolarisation, l'une de ses principales priorités.

L'entretien organisé avec la coordonnatrice et les volontaires augure de la montée d'une dynamique communautaire en faveur du développement du préscolaire dans la wilaya qui constituera un bon tremplin pour toute politique déconcentrée et participative ciblant la promotion de ce service de base.

Mais les discussions ont aussi identifié les défis qui pourraient ralentir la progression vers la cible définie ci-haut. On peut en citer notamment :

- L'insuffisance en nombre et en qualification des ressources humaines pour encadrer et contrôler les prestations des structures éducatives
- le peu d'engagement des élus locaux,
- l'inadéquation des locaux et équipements affectés aux services de gestion
- le manque de moyens de déplacements
- le vide institutionnel concernant le fonctionnement de la cellule de gestion des conflits familiaux
- la vétusté des locaux, le manque de jouets et l'absence de l'eau dans le seul centre public d'éducation préscolaire dans la wilaya.

²¹SCAPP, version provisoire, alinéa 351

III.1.1.2. La protection et insertion des enfants en situations vulnérables

Dans le cadre de la Stratégie Nationale de Protection des Enfants, existe une structure régionale, la TRPE²² qui engage, coordonne et évalue les actions de protection des enfants en situation de vulnérabilités tels que i) les handicapés, ii) les victimes d'exploitation au travail ou de traite, iii) les sans tutelle parentale ou autre, iv) les victimes des pratiques culturelles néfastes, v) les orphelins à cause du VIH SIDA ou qui sont séropositifs, vi) les victimes de violences sexuelles et vii) les enfants en conflit avec la loi.

Presque toutes les représentations sectorielles au niveau de la région sont impliquées dans la TRPE dont notamment : le Wali, la CR du MASEF, les PTF locaux, l'Education, la Santé, la Justice, la Sûreté, l'Etat civil, les Autorités Communales et les APE.

Un réseau d'organisations communautaires de base (OCB), d'Infirmiers Chefs de Poste de Santé (ICPS), de volontaires et de Directeurs d'Ecoles (DE) assure la mise en œuvre opérationnelle du plan de protection dans toutes ses dimensions. La base de données des réalisations encore en construction, au niveau de la CR a permis d'obtenir un bilan partiel pour l'année 2016-2017 réalisé par MDM, ne concernant que 3 communes de Sélibabi : Tachott, Arr et Sélibabi . Grâce à l'existence des réseaux d'OCB engagées, de base de données au niveau du MASEF, des services sociaux des mairies, il y a de grandes opportunités de résilience pour les enfants vulnérables au Guidimagha, au moyen terme ; les résultats de l'interventions des acteurs dans un échantillon de trois communes pour deux ans, présentés dans les tableaux 12, 13, 14 et 15 sont encourageants.

III.1.1.2.1. Identification et référencement

Tableau 12 : synthèse des enfants identifiés sans²³, dans les communes de Arr, Tachott et Sélibabi : CR Sélibabi, volontaire DMD

Les communes réunies		TRANCHE D'AGEa tranché d'âge							
		0 à 5ans		06 à 09 ans		10 à 13 ans		14 à 18 ans	
1411		387		501		315		208	
F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
709	702	192	195	250	251	156	159	111	97

Le tableau permet de supposer qu'un grand nombre d'enfants au Guidimagha, 1411 en âge de scolarité, dans seulement 3 communes sur 11, ne dispose pas des pièces d'états civils requises pour s'inscrire à l'école. Les filles et les garçons sont à parités égales dans cette déplorable situation. Plusieurs explications possibles pourraient être données à ce phénomène :

- Le niveau de conscience et de culture civique des parents ignorant que les lois 96-019 et 96-020 instituant un système de nom patronymique et un code d'état civil énonçant que toute naissance doit obligatoirement être déclarée
- le peu d'intérêt à l'école
- la non disponibilité des services d'état civil à proximité des lieux de résidence et de naissance

²²Table Régionale pour la Protection des Enfants

²³Sans acte de naissance

- la présence d'étrangers en situation illégale.

III.1.1.2.2. Enrôlement des enfants identifiés non-inscrits à l'état civil

Tableau 13: Nombre d'enfants enrôlés à l'état civil : CR Sélibabi, volontaire DMD

Commune	F	G	Total
Sélibabi	53	62	115
Tachott	55	54	109
Arr	64	92	156
Total	172	208	380

Les données du tableau 13 sont inquiétantes car elles montrent que sur le nombre d'enfants identifiés sans acte de naissance, seulement 27% ont pu être intégrés. Sachant que la consigne est de faciliter l'enrôlement des enfants afin qu'ils puissent s'inscrire au moins dans le primaire, la cause la plus plausible est que ceux qui n'ont pas pu être inscrits seraient des étrangers, d'autant plus que la région est frontalière. D'autres obstacles pourraient être ajoutés tels que: le non enrôlement des parents ou les naissances hors mariage ou l'inexistence de parents connus

III.1.1.2.3. Insertion scolaire

Tableau 14: enfants insérés à l'école de 2016 à 2017 sources op. Cit.

Commune	F	G	Total
Sélibabi	168	168	336
Tachott	128	97	225
Arr	214	216	430
Total	510	481	991

Le tableau 15 indique une parité positive en matière de réinsertion des filles à l'école ; signe que l'intérêt pour les études évolue chez les familles et chez les filles elles-mêmes. Le grand nombre d'insérés pour un échantillon de 3 communes fait supposer qu'avec plus d'efforts et de persévérance, tous les enfants non scolarisés le seront à moyen terme.

III.1.1.2.4. Prise en charge médicale

Tableau 15 : Bilan de prise en charge médicale des enfants en situation VEDAN

Commune	Filles	Garçons	Total	Organisation Communautaire de Base	Poste de Santé
Tachott	163	163	326	D F Bérané, D F Botokholo, Daka Kané Kafo, ADC Artoumou, D Nieléba Soninke , DPNP ,	-Botokholo -Berané -Artoumou -Nieléba --soninké

Arr	93	126	219	Wakané , yougoubané , ADC Tabal 4 , Mbamtaré, Allah Néma , El veth , Ellhtihad	-Djégui -Testayé -Arr
Sélibabi	134	190	324	AFCF, AMD, Actions , AMDA ,Tedamoun , El wihda,ACSADE ,El veth , ESD , ADG	-Centre de Santé
Total	390	479	869	23	09

L'analyse de ce tableau dénote une mobilisation d'OCB (23), de postes de santé (8) et d'un centre hospitalier, pour soulager et soigner 869 enfants vulnérables en état de santé précaire. Par ailleurs, l'indicateur de parité montre que les filles sont moins touchées par les maladies que les garçons. Si ce programme est généralisé, surtout dans le domaine de la prévention, on peut espérer venir à bout de la vulnérabilité de ces enfants en matière de santé.

III.1.1.3. Action envers les enfants handicapés

Il semble que l'action envers cette catégorie en situation de vulnérabilités est encore très mitigée. La base de données les concernant, au niveau de la CR, se limite à une liste de 115 inscrits de tous les âges dont 49 féminins et 66 masculins parfois sans indication d'adresse. 15 sont des enfants en âge de scolarisation : 3 au préscolaire, 7 au primaire et 5 au secondaire.

Il existe une coordination régionale reconnue des personnes handicapées, mais qui n'a ni siège ni activités perceptibles. Comme structure scolaire, il y a un centre à Agouenit où étudient 48 enfants handicapés dont 20 filles et 28 garçons.

III.1.2. Promotion et autonomisation des filles et des femmes

Au Guidimagha les femmes sont actives et se regroupent dans des coopératives à domaines d'activité variés. La coordination Régionale fait état de 303 coopératives dont seulement 137 sont enregistrées dans la base de données locale.

Elles se répartissent sur les domaines d'activités suivant : agriculture(103), agriculture et élevage (13) les 21 autres combinent maraîchage, artisanat, petit commerce et culture sous pluie (10) et production de fruits, commerce, artisanat , maraîchage et élevage (11).

Pour l'autonomisation, le Guidimagha fait partie des quatre régions visées par le projet SWEDD qui a pour objectif de tirer profit du dividende démographique pour autonomiser les filles et les femmes dans l'Assaba, le Hodh El Gharbi, le Hodh Echarghi et le Guidimagha.

Le projet d' « Autonomisation des Femmes au Sahel et du Dividende Démographique » (plus connu sous son sigle anglais « SWEDD ») a été conçu avec l'appui technique et financier de la BM en collaboration avec les Ministères sectoriels, l'UNFPA et l'OOAS.

Il est né de la volonté des Chefs d'Etats de six pays du Sahel (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad), en vue d'agir en faveur de l'autonomisation des femmes et du dividende démographique. En Mauritanie, le SWEDD comporte 3 composantes : (i) Générer la demande sur les produits de la Santé Reproductive et améliorer l'autonomisation des femmes et des adolescentes, (ii) Améliorer l'accès aux produits de Santé Reproductive et aux ressources humaines de qualité, (iii) Renforcer l'engagement politique pour le dividende démographique. Dans sa composante 1, le Projet

SWEDD/Mauritanie inscrit l'objectif, très pertinent pour le Guidimagha, « d'améliorer l'accès et de la rétention des filles au secondaire. »

III.1.3. L'enseignement

Les deux ordres d'enseignement, le primaire et le secondaire sont gérés par une Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN), basée à Sélibabi et dont l'organigramme comporte outre le directeur et le directeur adjoint, 6 services, 12 divisions. Dans chacune des deux Moughnataas, Ould Yengé et Sélibabi, il y a un inspecteur départemental de l'éducation nationale (IDEN) qui, pilotant une équipe d'inspecteurs de circonscription, assure l'encadrement et le suivi pédagogique de l'enseignement fondamental.

III.1.3.1. Le primaire:

Au Guidimagha, de l'avis des acteurs régionaux en éducation, les structures d'enseignement fondamentales couvrent presque toutes les localités, même si encore, on peut déplorer l'existence de quelques milliers d'enfants non -scolarisés. Selon le MICS 2015, Mauritanie, les causes de non-scolarisation seraient liées soit aux valeurs culturelles et à la négligence, soit à la qualité de l'offre et non à la quantité, soit aux conditions socioéconomiques des familles soit au non enrôlement à l'état civil.

III.1.3.1.1. Structures pédagogiques

Dans la wilaya du Guidimagha, on compte 262 écoles publiques qui accueillent 53507 apprenants dont 26385 sont des filles avec une parité de 0,97. Les élèves sont répartis sur 1302 divisions pédagogiques qui étudient dans 1079 salles de classe. 25% de ces divisions pédagogiques fonctionnent en mode multigrade. Au privé on a 4 écoles fréquentées par 1237 élèves dont 595 filles répartis sur 29 divisions pédagogiques étudiant dans 31 salles de classe. Le tableau 16 ci-après présente un récapitulatif de ces données tirées du rapport de clôture de la DREN pour l'année 2016-2017.

Tableau 16 : structures pédagogiques du fondamental : sources, DREN de Guidimagha

Nb d'écoles		Nb d'élèves	Nb de filles	Nb DP	Nb de multigrades	Nb salles de classes
Public	262	53507	26385 = 49, 31% P= 0,97	1302	286	1079
Privé	4	1237 = 2,25%	595 = 47, 3%	29	00	31
Total	266	56 744	26980	1331	00	1110

Sur les 262 écoles publiques, 150 sont incomplètes et le fonctionnement des divisions enregistre 286 multigrades. Cet état des choses suppose l'existence de dysfonctionnements majeurs auxquels la DREN doit faire face.

Ainsi, afin de limiter les inconvénients de l'incomplétude, les autorités proposent 10 regroupements à effectuer en concertation avec les collectivités concernées pour 2017-2018. Par ailleurs, conciliant l'interdiction de créer de nouvelles écoles pour moins de 30 enfants et la nécessité de scolariser tous ceux qui sont en âge de l'être, la DREN, en collaboration avec les collectivités situées à entre 4 et 7km d'une école, crée ce qu'on appelle des extensions pour scolariser les très petits du cours préparatoire. En 2017-2018, Il est prévu 24 extensions de grandes écoles qui permettent de scolariser

1546 enfants dont 733 filles étudiant dans 44 divisions pédagogiques. Mais cette procédure génère d'autres contraintes : la mauvaise qualité des salles de classe, surcharge horaire des enseignants de l'école – mère, difficultés de suivi et contrôle faute de personnel d'encadrement et de moyens de déplacement.

III.1.3.1.2. Corps enseignants

Selon le rapport de clôture, l'enseignement fondamental au Guidimagha avait besoin de 1281 enseignants pour assurer une couverture viable de l'ensemble des écoles fonctionnelles. Mais le MEN n'a pu mettre à la disposition de la DREN que 647 enseignants permanents et 308 CDD. Donc l'année est achevée avec un déficit de -328 instituteurs. En plus des insuffisances quantitatives (ratio =57), les inspecteurs pédagogiques déplorent la qualité professionnelle des effectifs disponibles, soulignant à ce niveau le grand écart par rapport à la cible 4.c de l'ODD4.

III.1.3.1.3. Infrastructures et équipements

En matière d'infrastructures de base l'étude se limite aux éléments les plus importants notamment les salles de classe, les tables –bancs et les bibliothèques, le tableau 17 suivant en présente l'inventaire désagrégué selon le besoin, le disponible et le déficit.

Tableau 17 : Inventaire d'éléments d'infrastructures et d'équipements scolaires de base

Elément	Besoin	disponible	Déficit
Salles de classe	1274	1074	-195
Tables-bancs	26754	12910	-13844
bibliothèques	266	1	-265

Les déficits indiqués dans ce tableau ajoutés à ceux des enseignants compromettront encore plus le fonctionnement même de certaines écoles surtout celles des grandes agglomérations comme Sélibabi, Daffort et Bouanz. La pléthore dans les classes imposée par le manque de salles, de tables et de ressources didactiques réduira, non seulement les acquisitions des élèves, mais aussi la motivation pour les études et peut même être l'une des causes des décrochages scolaires.

III.1.3.1.4. Indicateurs de performance

Les rapports annuels d'ouverture et de clôture ne mentionnent pas certains indicateurs tels que le Taux Brut d'Admission, le Taux Bruts de Scolarisation et le Taux d'Achèvement etc... traditionnellement évoqués pour évaluer le niveau de performance d'un ordre d'enseignement. L'argument avancé est l'indisponibilité des données démographiques actualisées sur les populations concernées. Mais les services déconcentrés des statistiques pourraient bien fournir des projections en partant du recensement de 2013. Le tableau 17 ci- contre fait la synthèse des taux²⁴ pour le fondamental au Guidimagha et au niveau national.

²⁴Source annuaire MEN, annuaire 2016-2017

Tableau 17 : Synthèse des taux d'évaluation du fondamental au Guidimagha, sources MEN, Annuaire statistique 2016/2017– Sous-secteurs de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire

Taux	Garçons	Filles	Garçons +Filles	Taux National
TBA	105,9%	101,5%	103,7%	103,5
TBS	103,3%	102,2%	102,7	101,4
TNS	82,7%	81,8	82,2%	80,4
TAP	101,5%	95,3%	98,4%	91,9%

Le TBA prend en compte tous les enfants inscrits en 1^{ière} AF même s'ils y en a qui ont moins ou plus que l'âge officiel. Dans ce tableau, il montre que le nombre des entrants dépasse de 3, 7 % ceux qui en ont le droit. Sachant qu'en première année le redoublement était nul, ce surplus indiquerait un regain d'intérêt pour l'école chez les familles. Et le taux dépassant 100%, permet de supposer qu'au Guidimagha, l'accès universel au primaire serait atteint.

Le TBS qui englobe l'ensemble des enfants inscrits au primaire y compris les redoublants (0,6%) en âge scolaire ou non, permet de tirer la même conclusion.

Le TNS qui ne tient compte que des élèves en âge de scolarité officiel (11 ans) montre que beaucoup des enfants de la wilaya (17,8) soit ne s'inscrivent pas à temps (voir TBA supra), soit quittent l'école précocement.

Enfin le Taux d'achèvement du primaire qui comme le TBA pour la 1^{ière} AF, inclue tous ceux qui ont atteint la 6^e AF quel que soit leur âge, indique que le fondamental aurait atteint, l'objectif de 100% n'eût été la grande déperdition évoquée ci- haut.

Avec 0,9, la parité filles / garçons avoisine la normale et, dans l'ensemble, les performances du Guidimagha paraissent supérieures aux nationales.

En ce qui concerne le taux de réussite au concours d'entrée en 1^{ière} AS, la wilaya du Guidimagha, avec 37, 42% d'admis est classée 3^e après l'Assaba (39%) et le HEC (42,26%).

III.1.3.2. Le secondaire

Le service d'enseignement secondaire ne couvre pas toute la wilaya du Guidimagha : 5 sur les 18 communes ne sont pas pourvues d'établissement secondaire donc, les enfants vivant dans ces communes admis au concours d'entrée au collège auront du mal à continuer leurs études si l'Etat ne prend pas, envers eux, des mesures incitatives.

III.1.3.2.1. Structures pédagogiques

Au Guidimagha, l'enseignement secondaire est assuré dans 19 établissements secondaires répartis en 4 lycées, 1 lycée privé et 15 collèges.

Au niveau du public, le nombre d'élèves est estimé à 9208 unités dont 3335 filles (P=0,56), désagrégées en 151 divisions pédagogiques étudiant dans 99 salles de classes. Au privé, il y a 266 élèves dont 112 filles (P=0,72) répartis sur 7 divisions encadrés par 19 professeurs.

Le taux des filles (36,77%) qui fréquentent le secondaire, semble être très bas par rapport à celui des garçons.

C'est la conséquence d'un rythme croissant d'abandons, d'exclusions des filles depuis le fondamental qui a abouti au plus faible taux de transition (13%) au secondaire. Lancé au début de l'année scolaire 2017 – 2018, le projet SWEDD²⁵, dont l'une des sous composantes a pour objectif « d'améliorer l'accès et la rétention des filles au secondaire » arrive à point nommé et participe pleinement à la poursuite des ODD 4 et 5 au niveau du Guidimagha.

²⁵Projet qui vise l'autonomisation des femmes et des filles dans 4 Wilayas :

Guidimagha, Assaba, HEG et HEC

III.1.3.2.2. Couverture pédagogique et d'encadrement

Pour faire face au déficit récurrent en professeurs les DE, SG et mêmes les chefs d'établissement sont désormais tenus de prendre en charge entre 6 et 12 heures de cours, selon leur spécialité disciplinaire. Le corps professoral et d'encadrement se compose comme dans le tableau 18 suivant :

Tableau 18: corps professoral et d'encadrement au secondaire, source DREN du Guidimagha, rapport de clôture 2016-2017

Professeurs en classe			DE	SG	CC	Total
Titulaire	CDI	CDD	20	25	8	208
86	5	64				

L'analyse de la composition du corps enseignant montre que le taux des professeurs titulaires destinés aux classes et censés être initialement bien formés ne dépasse pas 42% et que le taux des CDD, certes jeunes diplômés pleins de dynamisme et de volonté mais sans expérience et ayant souvent des spécialités différentes des disciplines à enseigner, constitue 31%. Et le déficit prévisionnel pour l'année 2017-2018 se chiffre à -227.

III.1.3.2.3. infrastructures et équipements

Faute de stratégie d'entretien et de construction accompagnant l'accroissement annuel des effectifs en 2016- 2017, les déficits en infrastructures et équipements de base indispensables pour le fonctionnement dans les conditions minimales sont remarquablement saillants. Le tableau 19 suivant récapitule la situation générale en ce domaine.

Tableau 19: Besoins et déficits en infrastructures et équipements de base au secondaire, source DREN du Guidimagha, rapport de clôture 2016-2017

	Besoins	Existant	Déficit
Salles de classe	161	99	-62
Tables-bancs	3004	2129	-875
Bibliothèques	19	8	-11
Salles d'informatique	19	7	-12
Laboratoires	19	14	-5

La lecture de ce tableau permet de dégager les conclusions et commentaires suivants :

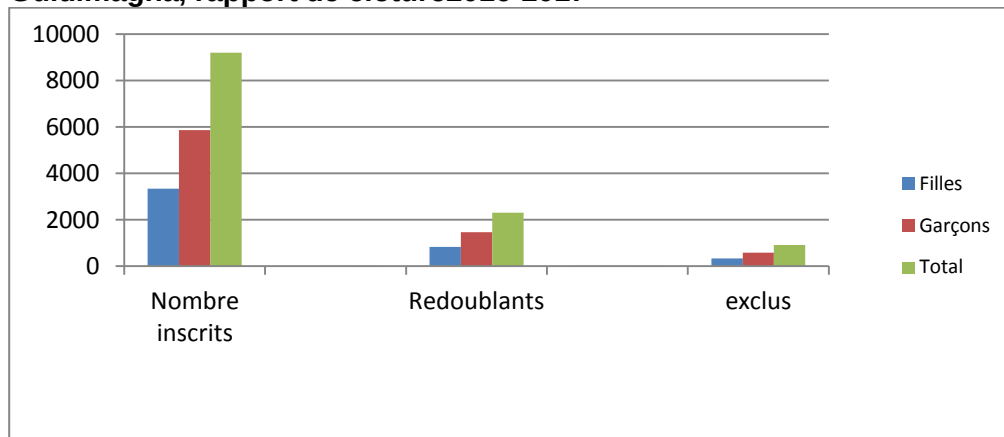
- En termes de salles de classes et de tables- bancs les déficits font que les élèves apprennent dans des conditions difficiles : pléthore dans les classes et position serrée ou assise.
- 11 établissements sur 19 n'ont pas de bibliothèques, 12 n'ont pas de salles d'informatique et 5 n'ont pas de laboratoire.

III.1.3.2.4. Indicateurs de performance

L'enseignement secondaire au Guidimagha est très peu performant aussi bien au niveau de la quantité qu'au niveau de la qualité. Les indicateurs d'évaluation publiés dans l'annuaire du MEN 2016-2017 montrent que cet ordre d'enseignement aura besoin d'appuis supplémentaires en termes d'investissement, de sensibilisation de contrôle et de suivi.

Les conditions de l'enseignement secondaires et les différentes insuffisances évoquées ne favorisent pas un enseignement de qualité et justifieraient le grand taux de redoublements et d'exclusions : 35% des inscrits (graphique1)

Graphique 1 : taux de redoublements et d'exclusions au secondaire : source DREN du Guidimagha, rapport de clôture 2016-2017



Le taux de réussite²⁶(ou plutôt l'échec) est aussi catastrophique : 10,94% pour les garçons contre 3,74 % pour les filles.

Aux examens nationaux, le Guidimagha est 5^e au BEPC, avec 31, 35 d'admis et 14^e au BAC avec 10,41%.

Même si plusieurs spécialistes²⁷ doutent de la fiabilité des résultats aux examens nationaux pour évaluer les performances d'un ordre d'enseignement donné, on pourrait conclure que la faiblesse des résultats de l'enseignement au Guidimagha croît avec le passage d'un degré d'enseignement à l'autre.

III.1.4. L'enseignement originel et l'alphabétisation

Au Guidimagha, l'alphabétisation et l'enseignement originel sont gérés par une direction régionale basée à Sélibabi qui représente le MAIEOA au niveau de la wilaya.

III.1.4.1 Alphabétisation

Dans la wilaya, le taux d'analphabétisme est le plus élevé au pays avec 64% : les femmes sont les plus touchées (70,8%) tandis que les hommes sont à 58,1%.

Face à cette situation l'Etat a lancé, en co-financement avec la BID, un projet d'Appui à l'Alphabétisation et à l'Enseignement des Adultes qui a fonctionné de 2012 à 2014 à Sélibabi, Nouadhibou, Barkéol, Aleg et Rosso.. D'après la base de données disponible à la direction régionale, au Guidimagha, le bilan de l'action de ce projet peut être résumé à l'alphabétisation irréversible de 1167 femmes et 154 hommes tout en procurant de l'emploi temporaire à 25 alphabétiseurs pendant deux ans.

Quant à l'action ponctuelle de la direction régionale, les campagnes annuelles ont profité essentiellement aux femmes et ainsi ont été alphabétisées :

- en 2015 : 700 femmes
- en 2016 : 925 femmes
- en 2017 : non disponible

Donc de 2012 à 2016 ont été alphabétisés 2946 personnes dont seulement 154 hommes (5%).

III.1.4.2 Enseignement originel : les mahadras

Le Guidimagha compte 161 mahadras fonctionnelles enregistrées et classées comme suit :

- 23 Jamiaa : tout le cursus des grandes mahadras classiques en Mauritanie
- 34 Spécialisées : Coran + Figh ou hadith, Chariaa

²⁶ Annuaire statistique 2016/2017– Sous-secteurs de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire

²⁷ Nicolas Reuge, « Mesurer l'avancée vers la scolarisation primaire universelle »

- 102 Coraniques : coran uniquement
- 2 mahadras pilotes : subventionnées par l'état et destinées aux enfants des ZEP : alphabétisation, coran et le calcul (les quatre opérations)

Les femmes sont bien présentes dans ce type d'enseignement car 4 mahadras sont pilotées par des dames (Chelkhatt).

Par ailleurs, il existe 40 instituts islamiques communautaires dont seulement 22 sont reconnus.

III.1.5. La formation professionnelle et technique

Le département de la formation professionnelle et technique n'est pas officiellement représenté au niveau régional. Toutefois, au Guidimagha, il y a un centre à caractère d'établissement public et administratif qui assure de la formation dénommé CFPP de Sélibabi. Cette partie est consacrée à sa présentation : son contexte, son organigramme, sa mission et ses conditions d'accès, ses spécialités et son bilan pour 2016- 2017, l'année de référence de cette étude.

III.1.5.1. Contexte historique

Le Centre Régional de Formation Professionnelle (CFP) de Sélibabi a été créé en 1992 dans le cadre du programme de réinsertion sur financement extérieur. Son évolution a connu les étapes suivantes :

- De 1992 à 1994 : Statut de projet dans lequel le centre régional de formation professionnelle de Sélibabi était rattaché à la direction de la formation Professionnelle, au ministère de la fonction public et formation des cadres
- De 1995 à 1998 : Statut de Service régional dépendant du CFPP de Nouakchott où le fonctionnement du centre est en charge sur le budget de l'Etat. (Durant cette période, la gestion était centralisée au Centre pilote de Nouakchott.)
- De 1998 : Statut d'établissement public à caractère administratif (EPA), par le décret n°98.056 du 26 juillet 1998 relatif aux règles spéciales d'organisation et de fonctionnement des établissements de formation technique et professionnelle et du décret 98-089 du 12 décembre 1998 portant organisation et fonctionnement des Centres de Formation et de Perfectionnement Professionnels.

Cette réforme s'est traduite par sa mutation en un établissement public à caractère administratif doté de personnalité morale et d'autonomie financière dénommé : [Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel de Sélibabi(CFPPS)].

III.1.5.2. Organigramme et missions

Le tableau 20 qui suit présente l'organigramme du CFPPS :

Tableau 20: Organigramme du CFPPS (source direction du même centre)

Personnel administratif	Personnel d'animation pédagogique	Personnel d'appui et de manutention
- Le Directeur - Chef Service financier (le Comptable) - Chef Service Relation Formation Emploi - Chef Service Etude et Stage - Chef Service Travaux et Ateliers - Service Surveillance Générale	- 2 Professeurs - 2 Formateurs Contractuels - 7 formateurs vacataires	- 2 Secrétaires - 2 Agent d'Administration - 2 Plantons -1 Chauffeur -2 Agent de Sécurité et 1 Gardien

Les principales missions sont celles de tous les CFPP régionaux en Mauritanie :

- mettre en œuvre des programmes de formation et de perfectionnement des ouvriers spécialisés et des ouvriers qualifiés et, définir des méthodes et du matériel pédagogique nécessaire à la réalisation de cet objectif.
- Satisfaire les besoins en qualification exprimés par les entreprises implantées dans la wilaya.
- Assister les entreprises et coordonner leur action en matière de formation professionnelle.
- Contribuer à la promotion des petits métiers par l'assistance et l'encadrement des regroupements et associations d'artisans.
- Apporter son appui à l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle.
- Assurer le perfectionnement de la main d'œuvre locale.

Dans le cadre de ses missions, le CFPPS organise chaque année, un concours de recrutement d'élèves stagiaires âgés de 16 à 30 ans ayant le BEPC ou le niveau de 4^eAS pour obtenir le CAP après 2 ans de formation.

III.1.5.3. Spécialités et Bilan pour 2016-2017

Les spécialités dans lesquelles forme le CFPPS sont : La Mécanique automobile, la Maçonnerie générale, la Construction métallique, l'Electricité bâtiment, la Menuiserie bois, la Plomberie sanitaire, le Froid et Climatisation et la Couture et Confection.

En plus des spécialités de formation les stagiaires suivent des cours de matières dites transversales : arabe, français, maths, sciences physiques, informatique et gestion.

Pour l'année 2016-2017 sont inscrits effectifs des stagiaires se présentent comme dans les tableaux 21 et 23 ci-contre :

Tableau 21: effectifs de 1^{ère} année 2016-2017 désagregés suivant la spécialité, le genre et la position

Effectifs Spécialités	Effectif initiale		Effectif déperdition		Effectif des admis pour la 2 ^{ème} année		Total
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
Couture et confection	02	22	00	02	02	20	22
Construction métallique	14	00	01	00	13	00	13
Electricité bâtiment	18	04	03	02	15	02	17
Froid /climatisation	12	08	01	01	11	07	18
Maçonnerie générale	10	00	00	00	10	00	10
Menuiserie bois	06	08	02	01	04	07	11
Plomberie Sanitaire	10	10	01	02	09	08	17
Sous total	72	52	08	08	64	44	108
Total	124		16		108		

Tableau 22: effectifs de 2^{ème} année 2016-2017 désagregés suivant la spécialité, le genre et la position

Effectifs Spécialités	Effectif initiale des candidats		Déperdition avant l'examen		Effectif des ajournés		Effectif des diplômés CAP		Total Diplômés
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
Couture et	00	41	00	13	00	04	00	24	24

confection									
Construction métallique	11	05	02	00	01	00	08	05	13
Maçonnerie générale	06	03	03	00	00	03	03	00	03
Menuiserie bois	08	06	03	02	00	00	05	04	09
Mécanique automobile	14	00	06	00	02	00	06	00	06
Sous total	39	55	14	17	03	07	22	33	55
Total	94		31		10		55		

L'analyse de ces deux tableaux permet de faire les remarques suivantes :

- le nombre total des stagiaires est modeste au regard du taux de déperdition au premier cycle secondaire
- les décrochages sont importants chez les formés : 22% des inscrits abandonnent la formation avant d'obtenir le diplôme
- le taux de réussite en 2^e est bas (58%) du point de vue de l'efficience
- la parité est en défaveur des filles (0,96) malgré leur disponibilité à suivre toutes formations sauf la mécanique auto-compensée par l'exclusivité de la couture confection au sexe féminin

Ces observations dans leur ensemble montrent que la formation professionnelle et technique est peu performante et peu motivante. Il y a peut-être une incompatibilité entre l'offre et la demande du marché. Certaines spécialités seraient plus attrayantes telles que l'agriculture, l'élevage et le commerce, étant donné leur importance dans la vie économique au Guidimagha. Le directeur du centre propose qu'on ratisse plus large en abaissant le niveau de recrutement au certificat de fin d'études primaires et que l'on inscrive de nouvelles spécialités plus porteuses.

III.2. LA WILAYA DE L'ADRAR

Contexte géographique, démographique et socioéconomique

L'Adrar est la 7^e région administrative de la Mauritanie. Située au cœur géographique et historique du pays (présence des deux cités historiques de Chinguitti et d'Ouadane), elle doit son nom au plateau de l'Adrar qui domine une région désertique relativement plate – le mot « adrar » désignant « une montagne » ou une « crête montagneuse » en langue berbère.

Avec une superficie de 215 000 km², c'est la seconde wilaya par sa taille, après le Tiris Zemmour qui la borde au nord, à la frontière avec le Sahara Occidental. À l'ouest, l'Inchiri et Dakhlet Nouadhibou la séparent de l'océan Atlantique qui se trouve à 250 km environ. À l'est, l'Adrar est limité par le Mali et le Hodh Echarghi. Au sud, les régions limitrophes sont le Trarza et surtout administrative le Tagant au centre.

La capitale de l'Adrar est Atar, un moment pressentie comme future capitale de la Mauritanie à la veille de l'indépendance. Aujourd'hui cette ville est dotée d'un aéroport international desservi par des vols directs depuis la France.

Le climat de l'Adrar est de type désertique – saharien –, sec et chaud, avec deux saisons fortement contrastées. Si la température moyenne y est proche de 28 °C pour l'ensemble de l'année, elle oscille

autour de 15-20 °C en janvier-février, avec des minima pouvant descendre à 5 °C au cours de l'hiver. Les températures estivales sont généralement comprises entre 28 et 38 °C, mais elles peuvent atteindre 46-48 °C. Durant la même journée, l'amplitude est souvent forte, couramment de l'ordre de 20 °C.

Lors du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2013, la population de l'Adrar est estimée à 62658 habitants dont 30822 hommes et 31836 femmes (source : ONS).

Les grandes sécheresses ont contraint la plupart des habitants de l'Adrar à abandonner leur mode de vie nomade. Ils vivent désormais dans des villages ou dans des villes. Beaucoup se sont installés à Atar, la capitale régionale. La population est relativement âgée, constituée en majorité de femmes. Les jeunes adultes se déplacent en général vers les grandes agglomérations en quête de travail ou émigrent vers Nouakchott et Nouadhibou.

Le potentiel économique le plus en vue dans cette Wilaya réside dans les oasis dont le palmier dattier est le meilleur en Mauritanie. La culture sous palmier, jadis prospère, se limite aujourd'hui au maraîchage qui souffre de manque d'eau mais aussi de débouchés en raison de l'enclavement de plusieurs sites de production. La route Atar-Tidjikja en phase d'achèvement contribuera à la résolution de ce problème.

Les activités touristiques plus sporadiques devront connaître un regain d'essor après la levée récemment de la suspension des vols charters affrétés par les tours operators de France.

III.2.1. Développement et protection des enfants

Le service déconcentré en charge de l'enfance est la Coordination Régionale du Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille (MASEF) dont le siège se trouve au centre d'Atar, la capitale régionale, dans le quartier administratif.

Les investigations sur le terrain ont permis de constater que pour les deux premières années de l'Agenda 2030, en matière de DPE, la CR de l'Adrar agit sur les axes suivants :

- Mise en activité d'un réseau régional de la petite enfance créé le 17 mars 2016 en assemblée générale de 23 représentantes de Jardins d'enfants. Ce réseau coordonne l'identification des enfants en situation VEDAN et mobilise les familles pour envoyer les enfants aux structures préscolaires et scolaires.
- Création d'un fond de crédit éducation préscolaire pour appuyer l'action du réseau régional
- encouragement d'ouverture de nouveaux jardins d'enfant tout en veillant au respect de la réglementation en vigueur ;
- Initiation de partenariat avec des organisations agissant dans le même domaine en vue d'obtenir des formations qui permettent aux monitrices de découvrir les curricula modernes et novateurs
- Appui aux actions visant à faire sortir l'enfant handicapé de l'abandon et lui permettre d'avoir accès aux jeux et de s'épanouir
- Protection des enfants en situation VEDAN et ceux souffrant d'handicaps

III.2.1.1. L'éducation préscolaire

Selon les acteurs et partenaires locaux au niveau de la wilaya, la demande d'accès au préscolaire est en évolution, grâce aux campagnes de sensibilisations, surtout dans les chefs-lieux des Moughataas. Mais l'offre des services publics en la matière reste très faible (1 SPS par moughattaa) ou inadéquat.

Ainsi pour l'année 2017-2018, suite à une enquête sociale menée par la coordination (octobre - novembre), en collaboration avec le réseau des points focaux, 2055 enfants n'ont pas pu être inscrits faute de SPS dans leur localités de résidence. En 2016-2017, dans la Moughataa d'Aoujeft, il n'existait pas d'SPS (voir tableau 23.)

Tableau 23 : Structures préscolaires en Adrar (.source direction de la petite enfance 2016)

Moughataa	Statut	SPS	Garçons	Filles	+ Garçons Filles	Infrastructures	Personnels	Personnel formé	Personnel non formé	Directeur	Gardiens	Imam/Cheikh	Monitrice/ Suppléants encadrement	Personnels entretien	Autre fonction
Atar	Communire/ Privé	12	412	394	806	21	49	05	44	22	00	00	26	01	00
	Public	01	69	76	145	04	04	00	04	01	00	00	01	02	00
Chenguitti	Comm /Privé	02	26	22	48	04	07	00	07	03	00	00	04	00	00
	Public	01	34	36	70	04	14	00	01	01	00	00	12	01	00
Oudan	Comm /Privé	01	36	31	67	01	02	00	02	01	00	00	01	00	00
	Public	01	13	09	22	01	02	00	02	01	00	00	01	00	00
Total.		18	590	568	1158	35	78	05	60	29	00	00	45	04	00
				P=0.96											

Le tableau montre qu'en Adrar, les jardins d'enfants sont en majorité, privés ou communautaires et malgré les efforts de sensibilisation de la coordination et la réduction à 20 enfants de l'effectifs minima pour ouvrir une SPS, leur quantité demeure insuffisante. Mais en 2017- 2018 selon le bilan présenté par la coordination régionale, à l'occasion du 57^e anniversaire de la fête nationale d'indépendance on constate que leur nombre passe de 18 à 24, soit une progression annuelle de 22% et, que le nombre global d'inscrits augmente de 233 soit 20% (**voir** tableau.25) Ce qui laisse espérer un développement accéléré de cet ordre d'éducation quand la SCAPP sera, effectivement, mise en œuvre au niveau régional.

Tableau 24. : Répartition des structures préscolaires par Moughataa et par types : Source base de données de la Coordination Régionale d'Adrar

Moughataa	SPS ²⁸	Inscrits	Garçons	Filles	Handicapés	Monitrices
Atar	16	1047	551	494	02	32

²⁸Structure préscolaire

Aoujeft	03	87	46	37	04	06
Chenguitti	03	165	85	77	03	10
Ouadane	02	92	44	47	01	02
Total	24	1391	726	655 (47%) P= 0.9	10	50

Les jardins d'enfants sont classés en 4 types :

- Les jardins d'enfant publics qui sont gratuits et entièrement pris en charge par le MASEF
- Les jardins d'enfant privés payant entre 1000 UM dans les zones rurales et 3500 UM en ville
- Les jardins d'enfant dit communautaires appuyés par des centres de nutrition et assistés par des ONG
- Les jardins d'enfant spécialisés pour handicapés

En terme de parité, le préscolaire en Adrar, penche légèrement en faveur des garçons (voir tableau 25). Les autres indicateurs de performance, n'étant pas disponibles en désagrégation régionale, nous nous référons au MICS 2015 (Tableau 3) qui fournit les données qui nous semblent être proches de celles de l'Adrar :

Tableau 25: Indicateurs MICS 2015

Indicateur	Description	Valeur nationale
Fréquentation du préscolaire	Pourcentage d'enfants de 36-59 mois qui fréquentent un programme d'instruction préscolaire	11.9%
Soutien paternel à l'apprentissage	Pourcentage d'enfants de 36-59 mois dont le père biologique s'est engagé dans une ou plus activités de promotion d'apprentissage et de préparation scolaire dans les 3 derniers jours	4,7
Disponibilité de jouets	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui ont au moins 3 livres d'enfants	1,1
Disponibilité de livres d'enfants	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui jouent avec deux sortes de jouets ou plus	32,6
Indice de développement de la petite enfance	Pourcentage d'enfants de 36-59 mois qui sont sur la bonne voie de développement dans au moins trois des quatre domaines suivants : lecture -calcul, physique, socio-affectif, apprentissage	60,0

Les indicateurs MICS montrent qu' hormis l'indice de développement de la petite enfance (60 %) qui s'expliquerait par l'action informelle et indéfinie des mahadras, on peut déduire qu'en termes de qualité et de quantité, en dépit des prédispositions positives de la wilaya, le préscolaire est très en retard par rapport à l'ODD y afférant. Le facteur principal de ce recul réside dans l'insuffisance de l'effort étatique, encore très limité, en matière d'investissements et d'infrastructures dans ce domaine.

III.2.1.2. La protection des enfants

Dans le domaine de la protection des enfants en situations vulnérables, trois structures interviennent au niveau de la région.

a. Un réseau de femmes bienfaitantes:

Un réseau de 70 femmes volontaires qui sont enregistrées et assistées par la coordination prennent en charge :

- 6 enfants mendiants dont 1 sans abri
- 70 orphelins et d'extrême pauvreté

b. Centre d'accueil d'enfants handicapés :

Affilié à la CRAPH, ce centre est créé en 2012 sur initiative personnelle de son coordinateur et bénéficie de l'assistance charitable de 02 volontaires de la mission catholique d'Atar et des services de deux monitrices payées à mi salaire. Il dispose d'un siège au centre- ville qui lui a été affecté par la DRAS de l'Adrar. Il a des points focaux, mais peu actifs, à Ouadane et Chenguitti

Les handicapés recensés et identifiés par la coordination sont au nombre de 280 dont 160 F et 120 M. Mais seulement 23 enfants dont 13 filles, fréquentent le centre et bénéficient des services suivants :

- assistance médicale
- transports pour certains élèves
- déjeuner
- Guide d'apprentissage qui leur permet de s'initier à la lecture, au dessin, à l'hygiène et à l'informatique.

c. Centre antenne de l'association Emel asbl :

Basée en Belgique cette association a ouvert en octobre 2007, une antenne à Atar (Emel Ejial) gérée par des autochtones qui assure des soutiens scolaires aux enfants issus de familles pauvres sélectionnés, tous les deux ans, par voie de concours.

Bilan des réalisations:

A partir de 2007 on procède à une sélection tous les deux ans d'élèves indigents inscrits en 3^e AF et ce en cascade jusqu'à la 7^e AS, en fonction de l'évolution de la capacité d'accueil du centre :

Année	Effectif
2008	15
2009	30
2011	45
2013	60
2015	75
2016	90

L'objectif principal est de réduire le taux de décrochage scolaire causé par la pauvreté chez les enfants doués. Les services rendus aux bénéficiaires sont les suivants :

- cours de consolidation en arabe, français, maths, sciences naturelles et physique

- kits scolaires
- déjeuner au centre

Les résultats en termes de réussite scolaire des bénéficiaires sont excellents :

- Concours d'entrée en 1^{ière} AS : 100%
- BEPC : 100%
- BAC à suivre pour l'année 2017- 2018

En plus, en faveur des mineurs en conflit avec la loi, la coordination entreprend les actions suivantes:

- Identification des mineurs en conflit avec la loi : un total de 22 dont 17 sont accusés de délits et 05 sont plutôt victimes.
- Garantie de la présence d'un spécialiste en éducation des enfants, en tant que membre, pendant les assises de la cour pénale afin de fournir des informations sociales concernant le mineur, si le juge le souhaite, en vertu de l'article 142 de l'ordonnance 015/2005 définissant le rôle des jurés dans la défense des mineurs.

III.2.2. La promotion féminine

III.2.2.1. Formation et insertion de jeunes filles

Dans le cadre de la promotion féminine et la participation équitable au développement local et à la prospérité de la famille, une antenne régionale du CPF de Nouakchott accueille depuis 2015 des jeunes déscolarisées qui ont au moins le niveau de la 6^e AF. Le tableau 27ci- après en présente le bilan

Tableau 26. Bilan des formations au centre de promotion féminine d'Atar

Année	Couture	Coiffure et cosmétique
2015	30	30
2016	30	30
2017	30	30
Total	90	90

Sur

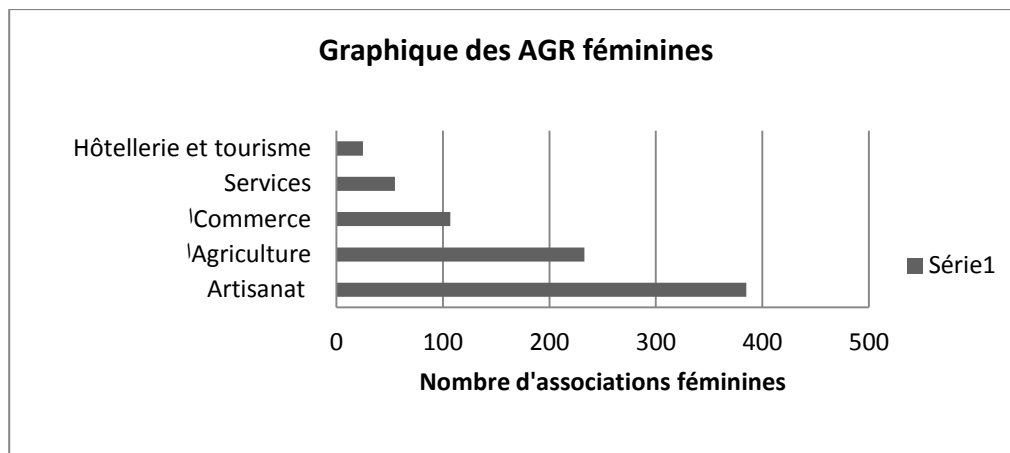
initiative de la directrice, plusieurs d'entre les sortantes ont intégré le marché du travail par auto-insertion en s'associant dans de petites entreprises de couture, de coiffure et de hammam

III.2.2.2. Autonomisation et organisation associative féminine

III.2.2.2.1. Modes et domaines d'activité

Pour participer au développement local et au bien - être familial, profitant du cadre juridique et institutionnel, sous l'impulsion de la CR, les femmes de l'Adrar s'organisent autour d'AGR dans 968 coopératives et associations dont certaines forment des fédérations professionnelles (22) selon leurs domaines. La base de données de la CR indique que les domaines d'activités économiques des femmes sont les suivants: l'Artisanat, l'Agriculture, le Commerce, les Services, l'Hôtellerie et le Tourisme (**Graphique 2.**)

Graphique 2. Domaines d'activités féminines en Adrar : source données de la CR



Si l'on constate que les femmes dans cette wilaya s'investissent au mieux pour améliorer leur niveau d'autonomie économique, les focus group et entretiens ont fait ressortir de nombreux et variés obstacles qu'il importe de souligner. Au plan des trois domaines d'activités les plus importants, ont été citées les contraintes suivantes :

a. Domaines de l'agriculture :

- Manque d'eau
- Propriété foncière
- Outils archaïques
- Faiblesse des récoltes doublée d'une forte concurrence

b. Domaine de l'artisanat

- Mauvaise qualité des matières premières
- Outils archaïques et infrastructures modestes
- Ecoulement des produits
- Concurrence des produits étrangers

c. Domaine du commerce

- Incompétence en termes de gestion et de comptabilité
- Faiblesse des capitaux

III.2.3.L'enseignement

Au niveau de la wilaya, le service scolaire est géré par une Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) qui représente le MEN (organigramme). Son siège est situé à Atar la capitale Régionale, au centre de la cité administrative.

III.2.3.1 Le primaire

La wilaya de l'Adrar comporte 80 écoles fondamentales²⁹ publiques et 05 privées, mais sa carte scolaire subit la logique de la sédentarisation anarchique, des tiraillements sociopolitiques et tribaux mais aussi les contraintes économiques des populations. Cependant, de l'avis des acteurs éducatifs locaux interviewés, ce nombre est suffisant pour permettre à tous les enfants d'accéder à l'enseignement primaire. Le ratio élèves/ écoles pour les deux années écoulées est estimé à 153 élèves par école. Donc, si toutes les écoles étaient complètes et réparties de façon équilibrée et

²⁹DREN Adrar, rapport de fermeture 2017

rationnelle, on aurait 26 élèves par classe. Mais la réalité est tout autre, comme le montreront les interprétations des données du tableau 27, des structures pédagogiques.

III.2.3.1.1 Structures pédagogiques

Tableau 27 : structures pédagogiques: source DREN, rapport de fermeture 2017

	Nb d'écoles		Nb élèves		Nb divisions pédagogiques		Nb de salles
Total	85		12978		417		352
Désagrégation	Complètes	Incomplètes	G	F	Normales	Multigrades	
Nombre	49	36	6754	6224	305	112	
Taux %	57, 65	42, 35	52	48	73	27	

Selon le rapport de fermeture de l'année scolaire 2016-2017 (cf. tableau 27.), le fonctionnement des écoles de l'Adrar, même si les autorités ont réussi à en éliminer le double flux et la double vacation, souffre encore de plusieurs contraintes : le nombre d'écoles incomplètes représentant 42%, le nombre de divisions multigrades s'élevant à 27 %, le déficit enseignant estimé à -58 dont 35 d'arabe et 23 de français et la parité genre (0,9) sont autant d'obstacles à l'atteinte de la principale cible de l'ODD4, à savoir un enseignement primaire complet, inclusif et de qualité.

Ainsi, une communauté de moins de 10 familles peut revendiquer et obtenir l'ouverture d'une école, alors qu'à moins de 2 km de là, il existe une école incomplète avec un faible effectif (mission spéciale dépêchée du ministère pour négocier dix cas de regroupements d'écoles incomplètes). Un réaménagement de la carte scolaire sur le plan régional serait donc un palliatif susceptible de remédier à ces dysfonctionnements.

III.2.3.1.2 Analyse des ratios

Des indicateurs tels que les ratios (tableau 28) inspecteurs /enseignants, tables / élèves et inspecteurs /écoles et les observations de terrains justifient bien le contenu de la requête du rapport de fin d'année qui mentionne parmi les insuffisances à combler pour l'année 2017 2018 :

- déficit aigu en personnel d'encadrement et en enseignants
- Déficit en moyens matériels tels que les tables
- L'absence de moyens de transport du personnel d'encadrement et de gestion (DREN chefs de service, IDEN et IC)
- qualification des enseignants nécessitant plus de suivi, d'encadrement de proximité et de formation continue : 109 enseignants affectés à la wilaya sont soit de formation accélérée (35), soit sans aucune formation (72) soit de formation inconnue (2) (MEN, annuaire 2017).
- pléthore des effectifs des DP, surtout à Atar
- délabrements de certains locaux ou inadéquation aux normes : 92 locaux sont de mauvaise qualité, 23 sont en banco et 2 sont des paillottes.
- absence d'électricité dans les bureaux des IDEN
- Insuffisance des outils informatiques, notamment la connexion sur internet devenue un moyen de gestion et d'information indispensable.

Tableau 28 : **Ratios**, source DREN, rapport fermeture 2017

Enseignants /élèves	tables /élèves	Ecoles / DP	Inspect /enseign.	Inspecteurs /Ecoles
1 enseignant /24 élèves	1table /4 élèves	1 école / 5 DP	1 inspecteur /69 enseignants	1 inspecteur / 11 écoles

Toutefois, ces quelques insuffisances ne semblent pas être insurmontables, il suffirait que l'état y mette les moyens. Les acteurs opérationnels avec qui ont été organisés des entretiens et des focus group ont évoqués de nombreux atouts qui laissent présager l'atteinte de l'achèvement d'un enseignement primaire, complet, inclusif et de bonne qualité, à la fin du second quinquennat de la SCAPP. Par ailleurs, les indicateurs³⁰ TBA (146, 3) TBS (122,1) et TAP (106,7) montrent que la wilaya a atteint l'objectif de l'accès universel à l'enseignement fondamental et qu'il y a eu un regain d'intérêt, ces dernières années pour l'école. Mais le taux de réussite très bas (15,27) fait observer que la qualité traîne le pas loin derrière la quantité.

III.2.3.2. Le secondaire

En Adrar, pour l'année 2016 – 2017, le taux brut de transition du fondamental au secondaire se présente comme indiqué dans le tableau suivant :

Tableau 29 : **Taux de transition au secondaire, source MEN, annuaire 2017.**

Population inscrits en 6 ^e AF			Population inscrits en 1 ^e AS			Taux de transition		
G	F	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F
4686	4752	9439	2363	2163	4526	50%	46%	48%

Ainsi, puisque le taux de redoublement semble être presque nul, 50% des garçons et 54 % des filles qui étaient inscrits en 6^e AF, cette année, n'ont pas accédé au secondaire. Où sont-ils allés, que feront-ils nonobstant leur très jeune âge ? Sont-ils irréversiblement alphabétisés ? Autant de préoccupations urgentes, parmi d'autres, auxquelles le plan quinquennal 2016 -2020 devra répondre. D'ici là, voyons l'état des lieux actuel de cet ordre d'enseignement.

III.2.3.2.1. Structures pédagogiques

Selon le rapport d'ouverture (2017- 2018, version révisée et adopté par le MEN), la DREN de l'Adrar gère **22** établissements secondaires dont **18** publics et **4** privés composés de **16** collèges et **6** lycées. Ces établissements accueillent **5495** élèves dont **2641** filles (**PG = 0,92**), étudiant dans **172** divisions pédagogiques dont 28 4^e AS, 9 terminales D, 3 terminales C et 5 terminales LM. Le corps enseignant est estimé à 152 professeurs dont 121 sont du premier et 31 du second degré.

III.2.3.2.2. Analyse des ratios

Le tableau 30 ci- contre présente les ratios significatifs pour analyser l'enseignement secondaire au niveau de la région en termes d'insuffisances et d'atouts pour la réussite scolaire des élèves.

³⁰ MEN, annuaire 2017

Tableau 30 : ratios déterminants pour réussite scolaire, source, rapport ouverture 2017 – 2018, DREN Adrar

Prof. disciplines- clés /DP					Tables/élèves	Salles /DP	Biblio./Ets
Ar et IR	Frs	PC	M	SN	1 table/3 élèves	1 Salle/1,5	1biblio/1Ets
1P/4D	1P/12 D	1P/3D	1P/6D	1P/10 D			
-37 h	-40 h	-1	-34 h	-17 h	Inconfort	pléthore	Voir la qualité

La balance des besoins et des disponibilités en termes d'horaires est déficitaire de-159 h /semaine ; 81% de ce manque concernent les disciplines déterminant le passage en classe supérieure, la réussite au BEPC et au Bac. Il y a lieu d'observer que si les déficits en salles de classe et en tables bancs ne sont pas comblés à temps, les gestionnaires seront obligés de regrouper des sections et de tolérer des positions assises ou resserrer les élèves comme des boîtes de sardine. Donc, des conditions défavorables à la qualité des acquisitions

Certes le récent recrutement local de professeurs CDD, mais après l'écoulement du premier trimestre, limitera les effets négatifs du déficit évoqué supra. Mais la résolution de ce manque récurrent étant inscrite aux objectifs de la phase en cours du PNDSE est aussi l'une des priorités du plan actuel de la SCAPP.

L'existence même d'une bibliothèque dans chaque établissement constitue une aubaine ; cependant, il est souhaitable que les autorités locales, accordent toute leur importance à ces autres sources du savoir. Par exemple, inscrire leur développement en collaboration avec les partenaires et amis, leur gestion et l'évaluation de leurs impacts dans les plans d'action ou projets d'établissement.

III.2.3.2.3. Observations des indicateurs de performance

Les indicateurs tels que le Taux Brut d'Admission (TBA), le Taux Brut de Scolarisation (TBS), le Taux Net de Scolarisation (TNS), le Taux d'Achèvement (TA) et le Taux de Réussite TR etc., pour l'année 2017 – 2018, n'étant pas encore disponibles, cette étude gardera comme références les données de l'annuaire 2017 cités supra. Les tableaux, ci-après, les désagrègent suivant la parité genre et les cycles d'étude. Et chacun sera commenté et interprété.

Tableau 31.TBA au 1^e C secondaire : source MEN, annuaire 2017

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN ADRAR : TAUX BRUT D'ADMISSION AU PREMIER CYCLE								
Pop de garçons Inscr en 6 ^e AF	Pop de filles Inscr en 6 ^e AF	Total G + F Inscr en 6 ^e AF	Pop de garçons Inscrits en 1 ^e AS	Pop de filles inscrites	Total G+F inscrits en 1 ^e AS	TBA G	TBA F	TBA G+F
4686	4752	9439	2363	2163	4526	50%	46%	48%

Le TBA indique que 52 % des enfants qui ont achevé le primaire, n'accèdent pas au secondaire. Parmi les causes possibles il faut citer d'abord la faiblesse du taux de réussite (15, 27%) l'un des plus bas au niveau national, sans doute, lié à la mauvaise qualité de l'enseignement fondamental évoquée

précédemment. Ensuite il y a l'incroyance à l'importance de l'école, les contraintes socioéconomiques et culturelles et l'inadéquation de l'offre du secondaire (éloignement et insécurité pour les filles). L'émigration des familles vers Nouakchott ou Nouadhibou à la recherche de conditions de vie meilleures, peut aussi être l'un des motifs de la non- inscription au secondaire, dans la région.

Tableau 32. TBS au 1^e C secondaire : source MEN, annuaire 2016- 2017

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN ADRAR : TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU PREMIER CYCLE								
Pop de garçons scolarisés.	Pop de filles scolarisés.	Total G + F Scolaris.	Pop de garçons inscrits	Pop de filles inscrites	Total G + F inscrits	TBS G	TBS F	TBS G+F
2754	2789	5583	1831	1584	3415	66%	57%	62%

La valeur du TBS au 1^e cycle est en deçà de l'idéal, surtout chez les filles qui enregistre un écart de 9 points par rapport aux garçons. Cet indicateur montre que 38% des adolescents de la région seraient en situation d'abandon de l'école, avant d'obtenir le BEPC. Les facteurs du phénomène de déscolarisation au secondaire, selon les personnes ressources en Adrar sont presque les mêmes que partout dans le pays : extrême pauvreté et recherche d'activités génératrice de revenus, le mariage précoce chez les filles, la qualité de l'offre, l'incrédulité quant à l'utilité de l'école (avoir des diplômes n'est pas une garantie pour gagner sa vie)

Tableau 33. TR de réussite au BEPC : source MEN, annuaire 2016- 2017

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN ADRAR : TAUX DE REUSSITE AU BEPC								
Garçons présents	Filles présentes	Total présents	G admis	F admise	G+F admis	%G	%F	%G+F
Non indiqué	Non indiqué	1319	Non indiqué	Non indiqué	338	Non indiqué	Non indiqué	25,63 %

Compte tenu de l'état des conditions de l'enseignement secondaire en général, du faible accès au préscolaire et du manque de performance de l'enseignement de base, la valeur du taux de réussite à la fin du premier cycle ne peut être que modeste, comme indiqué dans le tableau 33ci- haut. Par ailleurs, selon quelques élèves interrogés, n'eût été son importance pour le passage au lycée d'enseignement général et pour l'accès aux écoles, centres et lycée techniques et professionnels, personne n'aurait passé le BEPC. Donc, la création de débouchés sûrs correspondant à tous les niveaux de scolarité, pourra être explorée comme levier de motivation pour les études. Cette question sera approfondie à la dernière partie de ce chapitre consacré à la formation technique et professionnelle.

Tableau 34.TBS au 2^e C :source MEN, annuaire 2017

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN ADRAR : TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU SECOND CYCLE								
Pop de garçons scolarisés.	Pop de filles scolaris.	Total G + F Scolar.	Pop de garçons inscrits	Pop de filles inscrites	Total G + F inscrits	TBS G	TBS F	TBS G+F
1932	1963	3895	532	579	1111	28%	29%	28,52%

La valeur du TBS au 2^e cycle secondaire est encore pire que celle du premier cycle. 71 % des élèves de l'Adrar quittent le secondaire avant le BAC. Les raisons seraient les mêmes que pour le premier cycle : besoins économiques qui augmentent avec l'âge, mariage, qualité de l'offre, démotivation des apprenants et, émigration, auxquels s'ajoute le goulot d'étranglement institutionnel qui exige une moyenne de 07 ou la réussite au BEPC (taux de 25,63) pour passer en 5^e AS.

Tableau 35. TR de réussite au BAC : source MEN, annuaire 2017

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN ADRAR : TAUX DE REUSSITE AU BAC							
Garçons présents	Filles présentes	Total présents	G admis	F admise	%G	%F	%G+F
351	378	729	59	23	16,81%	6,08%	11,25%

Ce taux de réussite aussi catastrophique que celui des deux cycles précédents s'expliquerait par le manque de professeurs compétents dans l'enseignement des disciplines dites de base. Les élèves incriminent les conditions de vie telle que l'absence d'éclairage et de lieux favorables à la révision. Les enseignants le rapportent à la faiblesse des niveaux initiaux des élèves et la pénurie des ressources didactiques. De l'avis de l'encadrement pédagogique et administratif, toutes ces causes sont réelles et pertinentes.

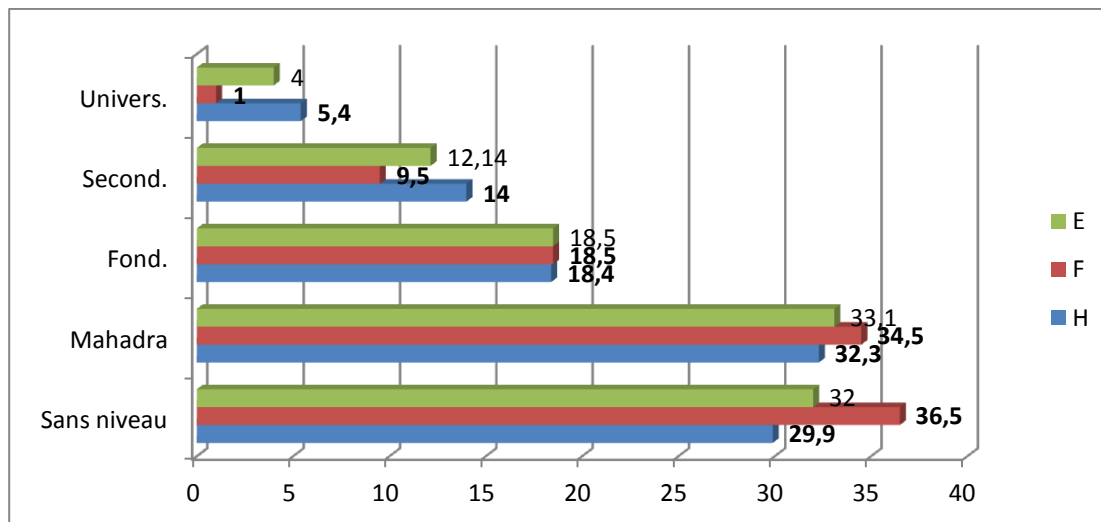
III.2.4.L'enseignement originel et l'alphabétisation

Le secteur de l'enseignement originel et de l'alphabétisation est institutionnellement pris en charge par le Ministère des Affaires Islamiques, de l'Enseignement Originel et de l'Alphabétisation (MAIEOA). Tout comme dans les autres wilayas, ce Ministère est représenté par une Direction Régionale qui a un siège dans la capitale, Atar.

III.2.4.1. L'alphabétisation

Le taux d'analphabétisme en Adrar semble être l'un des plus bas au pays. Suivant le Recensement Général de 2013, chez la frange d'âge de 10 ans et plus, il s'élèverait à 24% dont 22% sont du genre masculin et 27% du féminin ; donc, étant de 0,93%, la parité est légèrement défavorable aux femmes. La même source fournit des données plus détaillées sur l'ensemble de la population et indique les pourcentages des niveaux et sources d'instruction (graphique3)

Graphique 3. Taux des niveaux et sources d'instruction en Adrar : source ONS



L'analyse du graphique montre que 32% des habitants dont 36,5% de femmes et 29,9% d'hommes, sont sans niveau d'instruction. L'indice de parité est négatif pour les femmes avec 0,90. Donc les résultats demeurent bien en deçà de l'ODD4 qui a pour cible de « veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter » d'ici à 2030. Toutefois, il y a lieu d'observer les potentialités que présentent les mahadras pour améliorer le taux des instruits (33,3%), surtout parmi les femmes (34,5%), avec une parité favorable de 1,03.

Dans ce contexte, la DRAEO de l'Adrar ne semble pas avoir un plan d'action particulier pour lutter contre l'analphabétisme de façon continue, faute de moyens et de partenaires locaux. Son action se limite à organiser régulièrement les campagnes ponctuelles institutionnalisées par le Département central.

Ainsi, en 2017, du 1^{er} mai au 30 octobre, la Direction a ouvert et fait fonctionner 12 classes au bénéfice de 300 analphabètes, tous résidant dans les quartiers périphériques d'Atar. Selon le Directeur, suite à l'évaluation finale, 60% des participants sont irréversiblement alphabétisés.

Les contraintes évoquées par les acteurs sont les suivantes :

- inadéquation de la saison d'été pour la campagne d'alphabétisation en raison des fortes chaleurs et du déplacement des habitants vers les palmeraies
- Valeur (25 000UM) peu incitative de la rémunération des alphabétiseurs
- Absence de moyens de déplacement pour superviser les cours et étendre l'action aux autres Moughataas
- Peu d'engagement des OSC au niveau local dans le domaine

III.2.4.2. L'enseignement originel : les mahadras

L'enseignement originel exercé dans les mahadras est encore informel, mais ces dernières années il tend à devenir une composante du système éducatif. En Adrar, il revêt une importance très particulière et passe pour être un concurrent privilégié à l'école moderne, dans certains milieux (cf. graphique 2. Supra). D'ailleurs, comprenant les deux cités emblématiques d'Ouadane et Chenguitti, la wilaya est historiquement considérée comme le berceau de la mahadra dans sa dimension universitaire.

Sur l'ensemble de la région, les données disponibles datant de 2009, indiquent la présence de 104 structures d'enseignement originel classifiées comme suit :

- 15 mahadras où on enseigne toutes les sciences islamiques et la langue et littérature arabe
- 13 écoles coraniques où on enseigne le coran et l'arabe

- 76 non classées : alphabétisation et quelques versets de coran

3043 élèves dont 1031 filles et 2012 garçons fréquentent ces structures. 1088 de ces apprenants n'ont jamais fréquenté l'école formelle tandis que 2015 sont scolarisés

De par son ancrage socioculturel et religieux très solide et compte tenu de la simplicité et la souplesse de son fonctionnement et, de sa vitalité, l'enseignement originel pourrait bien relever le défi de l'implacable fléau de l'analphabétisme chez les adultes de l'Adrar, mais aussi, chez les enfants décrochés ou non scolarisés. Mais ceci suppose que la mise en œuvre du sous chantier 1.8 de la SCAPP y afférant soit réalisée de façon participative et transparente.

III.2.5. La formation technique et professionnelle

La formation technique et professionnelle est sous la tutelle du Ministère de l'Emploi de la Formation Professionnelle et des Technologies de l'Information et de Communication (MEFPTIC). Au niveau de l'Adrar, Il n'existe pas d'institution déconcentrée qui gère et coordonne l'action publique dans ce domaine. Mais il y a un Lycée de Formation Professionnelle et Technique Polyvalent (LFPTP) ayant statut d'établissement public autonome à caractère administratif.

A ce niveau de l'étude, on se limitera à présenter ce lycée, le contexte de sa création sa mission, son système de pilotage et d'organisation, ses filières de formation et conditions d'accès, son bilan pour l'année 2016-2027, ses contraintes et recommandations.

III.2.5.1. Contexte de création

Le LFPTP d'Atar est né de la fusion en 2011 de deux CFPP qui coexistaient dans la région et qui avaient presque les mêmes missions ; leur seule différence était que l'un, le Centre de Formation Professionnelle des Mahadras (CFPM), était sous la tutelle du MAIEOA. Ce regroupement a permis de mieux gérer les ressources financières, humaines et matérielles allouées à la FTP et d'exploiter pleinement les infrastructures disponibles. Ainsi, les locaux et ateliers de l'ex CFPM qui sont de bonne qualité et de grande capacité abritent maintenant le nouvel établissement. Aussi, la capacité d'accueil, en FTP dans la wilaya, passe-t-elle de 60 à 700 places, orientée principalement en direction du secteur informel urbain : électricité bâtiment, plomberie sanitaire, maçonnerie et informatique etc...

Le Lycée acquiert de plus amples aptitudes à mieux répondre à la demande de plus en plus forte, compte tenu du taux élevé de la déperdition scolaire au fondamental (52%) tout comme au secondaire (38% au 1ec 71% au 2ec) et des potentialités économiques variées prometteuses.

III.2.5.2. Missions

En termes de missions le LFPTP assure les actions suivantes :

- mise en œuvre des programmes de formation et de perfectionnement des ouvriers spécialisés et des ouvriers qualifiés, ainsi que la définition des méthodes et du matériel pédagogique nécessaire à la réalisation de cet objectif ;
- satisfaction des besoins en qualification exprimés par les entreprises implantées dans la wilaya ;
- assistance des entreprises et coordination de leur action en matière de formation professionnelle ;
- contribution à la promotion des petits métiers par l'assistance et l'encadrement des regroupements et associations d'artisans ;
- appui à l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle ;
- perfectionnement de la main d'œuvre locale ;

- Prise en charge des bourses et de certains cours du lycée TMGM et Collège Technique abrités par le lycée d'Atar.

III.2.5.3. Pilotage et organisation :

L'organigramme prévisionnel du LFPTP tel que figurant dans le décret organisant les établissements de formation comporte, outre le poste de directeur, les services suivants :

- Etudes et stages
- Ateliers et travaux
- Relations formation emploi
- Affaires financières et du matériel

III.2.5.4. Conditions d'accès et filières de formation

Le LFPTP d'Atar accueille les jeunes de 16 à 30 ans pour suivre deux niveaux de formation :

- Le CAP pour ceux qui sont titulaires du BEPC ou en ont le niveau
- Le BT pour ceux qui sont titulaires du CAP, du BAC ou ont le niveau de la terminale

L'offre actuelle du LFPTP d'Atar couvre 14 spécialités de formation professionnelle : Mécanique automobile, Soudure, Menuiserie bois, Electricité de Bâtiment, Accueil touristique, Froid climatisation, Couture et confection, horticulture, Plomberie générale, Cuisine et pâtisserie, construction métallique, pierre taillée, génie électrique et bureautique. En plus on y assure de l'enseignement technique premier (LT) et second cycle TMGM).

III.2.5.5. Bilan de l'année 2016- 2017

Pendant l'année écoulée 2016- 2017, étaient inscrits dans le LFPTP d'Atar :

- Premièrement, 407 apprenants dans plus de 10 spécialités de formation professionnelle.

Le tableau 36, ci-contre, représente les effectifs de la formation professionnelle désagregés suivant le genre, la spécialité et la section.

Tableau 36 : effectifs des élèves CAP et BT par section, spécialité et genre : source LFPTP, Rapport de fermeture 2017.

1 ^e CAP		2 ^e CAP		1 ^e BT		2 ^e BT	
Couture confection	28 F	Cuisine Pâtisserie	22F	Construction métallique	17 G	Mécanique auto	15 G
Accueil touristique	28F	Couture confection et	18 F	Génie électrique	19G/4F	Génie électrique	14 G
Menuiserie bois	29 G	Menuiserie bois	20 G	Bureautique	32 F	Bureautique	26 F
Froid et climatisation	28 G	Froid et climatisation	8G/7F	Total	36G/36F	Total	29G/26 F
Pierre taillée	15 G	Construction métallique	16G	Parité = 1		Parité = 0,9	
Total	72G/56F	Plomberie Générale	11G/10F				
Parité 0,77		Electric. bâtiment	14G/5F				
		Mécanique auto	14 G				
		Horticulture	11G/4F				
		Total	86G/56F				
			Parité = 0,65				

PARITE GENRE EN FORMATION PROFESSIONNELLE = 0,74 DONC ECART ELVE ET NEGATIF PAR RAPPORT AUX ODD 4 et 5
Totaux : 174 F + 233 G = 407
Pourcentages : F (42,75), G 57,25).

L'observation de ce tableau permet de dégager les remarques et commentaires suivants :

-L'écart (parité 0,75) entre filles et garçons en matière de formation professionnelle est élevé. Cela peut- il s'expliquer par le fait que le nombre d'hommes demandeurs d'emploi(2904) triple celui des femmes (813°) selon l' ONS, en 2013 ? Pourquoi peu de femmes cherchent-elles à travailler ? Certes, les valeurs socio culturelles assignant à la femme les activités domestiques et la garde de la maison, en sont en partie responsables, état d'esprit ancré par le vieil adage populaire local : « les limites du champ d'action de la femme sont sa maison et sa tombe.» Mais il y a aussi l'inégalité des taux de réussite scolaire qui joue en faveur des garçons, sachant que le diplôme et le niveau d'étude déterminent l'entrée au lycée.

-Certaines spécialités sont réservées aux filles tandis que d'autres reviennent aux garçons.

-Il y a des métiers mixtes pouvant être exercés par les uns et les autres.

D'après les responsables du lycée, ce sont essentiellement des raisons culturelles, biologiques et physiques qui justifient cette répartition. Des fois, des filles choisissent une spécialité qui ne leur sied pas traditionnellement, exemple la mécanique auto.

-Et enfin, des spécialités comme l'agriculture, l'élevage, les travaux publics, le commerce et le transport, pourtant présentant de grandes opportunités d'emploi, ne sont pas inscrites au cursus de formation.

Et deuxièmement, 196 élèves d'enseignement technique général, répartis suivant le genre, et le niveau de la section sont indiqués dans le tableau **37** suivant :

Tableau 37 : Effectifs des élèves de la formation technique par section et par genre

	G	F	Total
5^e TMGM	65	11	76
1^e LT	48	12	60
2^e LT	42	18	60
Total	155 = 79%	41 =21% : P = 0,26	196

Pour évaluer les résultats de l'établissement les seuls indices de performance disponibles sont les taux d'admissions et de redoublement et les parités du genre. Ainsi, en formation professionnelle on a enregistré les taux d'admission suivants:

- CAP : 65% et BT : 86,11%

En formation technique:

- LT : 100% et TMGM : 93%

Bien qu'acceptables, les résultats en FP sont quand même inquiétants par rapport à l'efficience : l'échec de 49/196 stagiaires constitue une grande perte en temps et en argent. Les causes doivent être identifiées et les régulations qui s'imposent apportées à temps, l'idéal étant la réussite à 100%.

Tandis qu'en formation technique, ces performances sont très satisfaisantes et il faudrait persévérer dans cette voie.

En terme de satisfaction de l'ODD 4, la formation technique et professionnelle augure en Adrar de perspectives prometteuses eu égard à l'évolution des mentalités dans cette wilaya où le travail manuel n'a jamais été déprécié contrairement aux autres régions du pays.

III.3.LA WILAYA DE NOUAKCHOTT-SUD

Contexte démographique et socioéconomique

Naguère partie intégrante du District de Nouakchott la capitale du pays, Nouakchott Sud est érigée en région suite au nouveau découpage administratif du 25 novembre 2014. Selon le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2013³¹, la population des trois Moughataa de la Wilaya de Nouakchott Sud réunies est estimée à 170098 habitants avec une densité de plus de 1000 h /km².

Avant le nouveau découpage, le District de Nouakchott était la wilaya la plus peuplée et la concentration des ménages y est de loin la plus importante du pays, compte tenu de sa superficie. En effet, Nouakchott concentre près de 28% de l'ensemble de la population totale du pays, 28,2% des ménages mauritaniens et abrite plus de la moitié (57,5%) de la population urbaine du pays. Actuellement, Nouakchott Sud est la Wilaya qui regroupe le plus de quartiers à habitat précaire et dont la population est majoritairement pauvre. Bien que l'indice de taux de pauvreté soit globalement plus élevé en zone rurale qu'en zone urbaine, Nouakchott Sud comporte des poches de pauvreté qui frisent sensiblement le niveau de pauvreté rurale.

Par ailleurs, cette wilaya comporte la commune la plus peuplée de Mauritanie (celle d'Arafat) et comprend plusieurs quartiers de squatters (gazra) dont le déguerpissement est en cours. Les conditions de vie y sont particulièrement marquées par les difficultés de transport et d'habitat. Le chômage est également élevé surtout parmi la population juvénile. Si l'on peut constater que le taux de déperdition scolaire semble régresser sous les actions coordonnées des OI, des OSC, des OCB et des autorités locales administratives et communales qui unissent leurs efforts pour identifier et récupérer des élèves déscolarisés, des dizaines d'enfants en âge d'aller à l'école, sillonnent encore les quartiers de la wilaya, en petits groupes, à dos d'ânes, ramassant les ordures pour des sommes dérisoires, au moment où les autres sont en classe.

La forte densité de la population en zone périurbaine entraîne une pression énorme sur les services de base, notamment ceux de la santé et de l'éducation, d'où la présence de classes pléthoriques qui pourrait imposer les modes de fonctionnement de double flux, de multigrade ou de double vacation tant décriés par les pédagogues.

Dans ce contexte, cette partie du rapport- suivi va présenter l'état des lieux des services de bases ciblés par les ODD 4 et 5 intégrés dans la SCAPP pour la période 2016 – 2030. Quatre axes vont ponctuer cette partie : i) le développement et la protection de l'enfance, ii) la promotion féminine, iii) l'enseignement fondamental et secondaire et, iv) la formation professionnelle et technique. L'analyse de la situation de ces cinq domaines permettra de jeter la lumière sur les insuffisances et les défis qui

³¹ ONS

attendent la mise en œuvre de la SCAPP mais aussi les atouts et points d'ancrage qui favoriseraient l'atteinte de ses objectifs.

III.3.1.Développement et protection de l'enfance

A Nouakchott-Sud, Le département chargé de l'enfance est représenté par une Coordination Régionale dont le siège est un grand immeuble situé au centre d'Arafat capitale de la wilaya. La coordination mène plusieurs activités inscrites dans le cadre de sa mission : éducation parentale, campagne d'identification des enfants en situations VEDAN et leur insertion, études et transmission des dossiers d'agrément de jardins d'enfants et de coopératives féminines, gestion des conflits familiaux, sensibilisation en faveur de la scolarisation en général et des filles en particulier... Toutefois, il semble que la proximité avec les directions centrales lui fait ombrage et gêne certaines de ses activités tel que le recensement, le suivi et le contrôle des jardins d'enfants, tâches encore directement assurées par les services de la Direction de la Petite Enfance.

L'étude de l'action envers la petite enfance aborde trois axes : l'éducation préscolaire, l'éducation spécialisée des enfants handicapés et la protection et l'insertion des enfants en situations VEDAN.

III.3.1.1.Éducation préscolaire

A Nouakchott le préscolaire n'est pas contrôlé et connaît une anarchie telle que les services du MASEF ont du mal à avoir des données exactes sur le nombre des SPS, sur leur niveau de conformité aux normes et sur les effectifs. L'une des raisons de cet état est qu'il fut un temps où les jardins d'enfants étaient autorisés, en affiliation avec les écoles privées, conjointement par le MEN et le Ministère de l'Intérieur. Et le secteur de l'enseignement privé, lui aussi, n'est pas soumis à un contrôle rigoureux, faute de réglementation claire d'une part, de ressources humaines et de moyens de déplacement d'autre part. Le MASEF est en train de chercher une solution à cette insuffisance en collaboration avec le MEN.

Toutefois, les recherches ont permis d'obtenir des statistiques récentes au niveau de la Direction de la Petite Enfance qui dispose d'un logiciel informatique en ligne qui permet aux antennes régionales d'enregistrer annuellement leurs données pour exploitation au niveau central. Le tableau 38 qui suit présente les structures préscolaires identifiées au niveau de la wilaya de Nouakchott-Sud.

Tableau 38 : les structures préscolaires à Nouakchott-Sud, Donnés MASEF 2017,DPE

Moughat	Statut	SPS	Garçons	Filles	Garçons + Filles
EL minaa	Commun aut/Privé	22	491	481	972
	Public	06	102	141	243
Arafat	Comm /P rivé	57	766	882	1648
	Public	01	17	20	37
Ryadh	Comm /P rivé	29	457	504	961
	Public	01	20	32	52
Total.		116	1853	2060	3913

La remarque saillante est que l'engagement de l'Etat dans l'éducation préscolaire dans la wilaya est encore symbolique : 8 SPS publiques (6,9%) accueillant 332 enfants (8,5 %) contre 108 jardins

d'enfants privés et communautaires qui abritent 3581 unités. Et l'offre totale demeure très modeste par rapport à la demande. On peut, cependant, observer que l'indice de parité genre est positif pour les filles (1,11)

III.3.1.2. L'éducation spécialisée des enfants handicapés

Au niveau de la CR, il n'existe pas de données statistiques désagrégées fiables sur le nombre exact des enfants en situation d'handicap.

Cependant il existe un centre sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille créé par décret N° 142/2014 dénommé Centre de Formation et Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap (CFPSESH) qui a pour missions :

- prendre en charge de la scolarisation d'enfants sourds, aveugles, déficients intellectuels, autistes et handicapés moteurs
- les former et les insérer dans la vie active
- les accompagner et les assister
- Plaider leurs causes auprès des décideurs et des PTF
- promouvoir la langue des signes et du braille

L'effectif total des élèves qui y sont inscrits se chiffre à 408, en sont présents et réguliers 222 dont 82 filles et 140 garçons, leur répartition par âge varie entre 5 à 23 ans.

Le cursus scolaire au centre se limite à l'enseignement fondamental de la 1^{ière} année à la 6^{ième}, en plus d'un jardin d'enfants.

Il comprend aussi:

1. Atelier d'art plastique (garçons et filles)
2. Atelier de menuiserie pour garçons
3. Atelier de couture pour filles
4. Atelier d'initiation à la confection de grillage pour aveugles.
5. Salle de formation en informatique et internet (garçons et filles)

Le centre enseigne les programmes officiels de l'éducation nationale en appliquant les méthodes pédagogiques adaptées aux enfants en fonction du type de handicap :

- La langue des signes arabes unifiés
- La langue des signes américains (ASL)
- Le braille
- La langue des déficients intellectuels et l'autisme

Le transport des élèves est assuré par le centre qui dispose de deux bus

Aussi, il y a une cantine scolaire et un dortoir interne destiné aux enfants venant de l'intérieur du pays. Pour le moment ce dortoir est utilisé par les services administratifs faute d'élèves internes.

Les principales contraintes soulignées par les responsables et personnels sont :

- l'insalubrité des alentours du centre : humidité, dépotoir d'ordures, dépôts de produits chimiques et pétroliers et stationnement de gros camions
- la montée du sel qui menace gravement les locaux
- le manque de formateurs professionnels
- le manque d'enseignants spécialisés
- l'absence de manuels scolaires adaptés
- le manque d'encadrement et de suivi pédagogique
- les difficultés de continuer des études au niveau secondaire

III.3.1.3. Protection et insertion des enfants en situation VEDAN

Comme a été évoqué dans le contexte, la wilaya de Nouakchott-Sud contient des foyers d'extrême pauvreté et de fragilité sociale qui occasionnent la déperdition des enfants sous toutes ses formes.

Pour contenir ce fléau, le gouvernement mauritanien met en œuvre une stratégie nationale de protection des enfants (SNPE) sous la houlette du MASEF. Au niveau de Nouakchott-Sud, il existe deux actions d'envergure importante pour assurer protection et insertion des enfants en situations vulnérables.

a. Action du Centre de la Protection et de l'Insertion Sociale de l'Enfant (CPISE)

Le Centre de la protection et de l'Insertion Sociale de l'enfant est un établissement public à caractère administratif qui dispose d'une autonomie et de la personnalité morale, civile et juridique et de l'autonomie financière, sous la tutelle du Ministère chargé de l'Enfance, créé par l'ordonnance N°184-2007 en date du 1 Novembre 2007. Il s'agit d'un organe initié par le gouvernement pour prendre en charge les enfants en situations difficiles et vulnérables qui souffrent de l'abandon, de la non – scolarisation ou du décrochage scolaire.

Les principales missions du CPISE sont :

- l'encadrement psychologique, juridique et social des enfants
- l'insertion de ces enfants dans le tissu social normal
- La mise en place d'un système de contrôle et d'analyse des données relatives à l'évolution de la situation de vulnérabilité des enfants

Le public cible de son action est le suivant :

- les enfants de la rue (victimes de mendicité et d'exploitation économique)
- les enfants sans soutien familial ;
- les enfants victimes de violence ou ayant subi les effets de la violence familiale ;

Dans la wilaya de Nouakchott Sud le CPISE intervient dans les deux communes de Riadh et d'Elmina et rend les services suivants :

- repérage, orientation, accueil et protection ;
- prise en charge de la scolarisation (retour à l'école)
- encadrement psychosocial
- Financement d'activités génératrices de revenu pour les familles

Pour l'année 2016-2017, son bilan provisoire en matière d'insertion scolaire est présenté dans le tableau 39 ci-dessous.

Tableau 39 : bilan des insertions réalisées par les antennes du CPISE, revue PNDSE, 2017

Antennes CPISE	Nombre des enfants orientés a l'école	Filles	Garçons
Elmina	24	12	12
Riadh (tarhil)	27	09	18

b. Action de la Table ronde Régionale de Protection des Enfants (TRPE)

La TRPE est une coordination multisectorielle présidée par le wali de la région et dont la mission est de planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer l'action de protection des enfants en situation de vulnérabilités dans toutes ses dimensions.

Elle est composée des autorités administratives et communales, des autorités déconcentrées : juridiques, sécuritaires, de la santé, de l'éducation, du MASEF en partenariat avec des OSC, des OCB, des APE et des PTF.

Sur le terrain, la TRPE s'appuie sur l'action d'un réseau d'OSC à raison de 12 par Moughataa qui organisent des campagnes de porte à porte pour identifier, référencer³² les enfants en vulnérabilité et leur apporter les services de protection adéquats à leurs situations.

Les services rendus à ces enfants sont en plus de ceux du CPISE : l'enrôlement, les soins médicaux et la nutrition.

Il n'a pas été possible d'obtenir un bilan chiffré récent des résultats au niveau de la coordination régionale, cependant on pourrait se référer aux données du tableau3 suivant, pour avoir une idée de l'importance de l'action de protection des enfants et de l'ampleur du phénomène de vulnérabilité juvénile dans la wilaya.

Tableau 40 : bilan insertion 2013 -2014, source CR du MASEF de Nouakchott Sud

Moughataa	Nombre d'enfants insérés
Elmina	331
Arafat	275
Riadh	173
Total	779

La même source ajoute qu'en 2014-2015, on a inséré un total de 675 enfants.

La coordination souligne que la portée de l'action de la TRPE est en régression à cause du désengagement des volontaires et de certains PTF en faveur du Camp de Mberra³³ plus urgent.

III.3.2. La promotion féminine

Pour aider les femmes à l'autonomisation, la coordination régionale gère les litiges familiaux, organise des formations à l'éducation parentale, assiste les coopératives féminines existantes et encourage les femmes à s'organiser autour d'AGR.

³² Voir fiche d'identification des enfants en situation de vulnérabilité

³³ Action humanitaire en faveur des réfugiés maliens

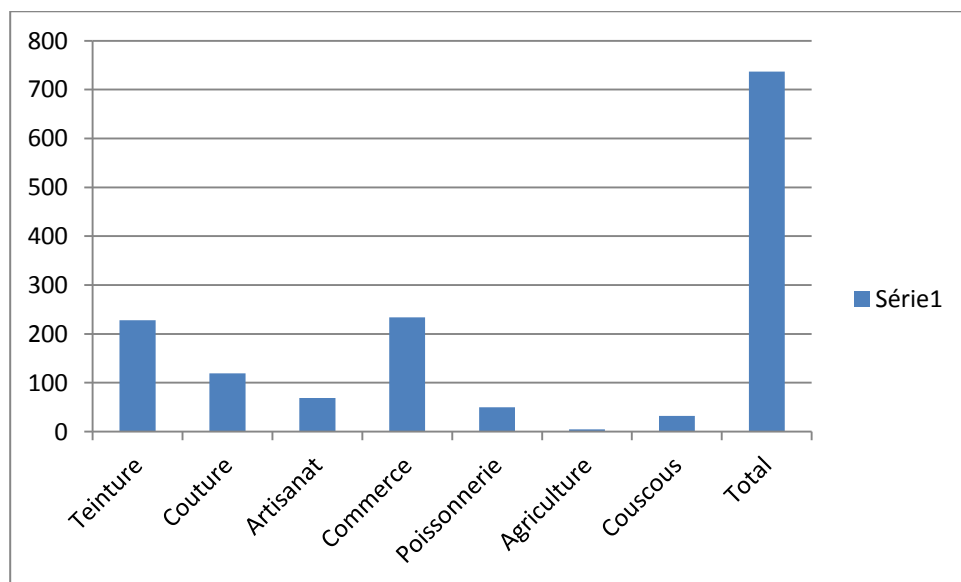
Dans la wilaya sont enregistrées 737 coopératives féminines dans les domaines du commerce, de l'artisanat, de la teinture et de la couture. Leur répartition est la suivante :

Elmina : 391

Riadh : 262

Arafat 84

La désagrégation suivant les domaines d'activité est ainsi que dans le graphique 4



Graphique 4 : Répartition des coopératives féminines selon le domaine d'activité

Ce graphique montre que le commerce et la teinture sont les domaines les pourvoyeurs d'emplois.

III.3.3. L'enseignement

Au niveau de la wilaya, les deux ordres du fondamental et du secondaire de l'enseignement sont gérés par une Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) comportant, outre la direction, 7 services et 12 divisions. Dans chacune des 3 Moughataas, il y a une Inspection Départementale de l'Education Nationale (IDEN) pilotée par un IDEN qui supervise l'action de suivi et de contrôle pédagogique des écoles fondamentales, assurée par une équipe d'Inspecteurs de Circonscription (IC).

III.3.3.1. Le fondamental

Dans la wilaya de Nouakchott Sud, il y a 87 écoles fondamentales publiques fréquentées par 40406 élèves dont 21 102 sont des filles, répartis sur 816 divisions pédagogiques. Le corps enseignants au public est de 1140 soit théoriquement, un instituteur pour 37 élèves classés comme suit : 714 arabisants, 19 bilingues et 326 francisants. En plus, il y a 394 enseignants du fondamental qui sont utilisés, en affectation interne au secondaire pour assurer des tâches de surveillants ou de chargés de cours.

Le privé compte 194 écoles qui accueillent 31698 élèves dont 16 116 filles, répartis en 1215 divisions pédagogiques enseignées par 1420 mouallims et instituteurs.

III.3.3.1.1. La couverture pédagogique au fondamental

A priori il n'y a pas de déficit d'enseignants au fondamental, toutefois des inaptitudes physiques, sociales et médicales font qu'un grand nombre d'enseignants mentionnés ici sont dans des situations qui les empêchent de tenir des classes. Ainsi, le rapport de clôture de l'année 2016-2017, fait état de 296 enseignants malades ou en congé de maternité.

Mais la balance, en termes de besoins et de disponibilités, montre que la wilaya n'enregistre pas de déficit par rapport à la couverture pédagogique, en quantité. Par contre, en qualité les inspecteurs de circonscriptions observent qu'un grand nombre d'enseignants manquent de compétence et d'expérience. La pénurie en moyens didactiques (livres) et la pléthore dans les classes rendent encore plus difficile leur mission.

III.3.3.1.2. Infrastructures et équipements de base au fondamental

Selon le rapport de clôture cité supra, la DREN dispose de 1025 salles de classe dont 56 sont à réhabiliter donc, 969 utilisables. Pour équiper ces classes de telle sorte qu'on ait au maximum 3 élèves par table, on a besoin de 13 469 tables –bancs. Or seulement 12 395 tables sont disponibles soit un déficit de -1074 tables se traduisant soit par des places assises soit par l'encombrement des tables.

D'autre part, deux écoles fonctionnent en doubles vacations faute de locaux propres et la DREN elle-même utilise les locaux de l'IDEN de Arafat, ce qui met ses services dans des conditions de travail inconfortables. Des quartiers du PK 10 de Riadh étant surpeuplés, nécessitent la construction de nouvelles écoles pour alléger la pression de la forte demande sur les deux écoles qui existent.

Aussi, une observation sur le terrain montre que 35% des écoles de la wilaya sont de 11 à 15 divisions pédagogiques. Ce qui pose des problèmes de sécurité, de discipline et d'hygiène générant des besoins en personnel de surveillance, en eau et en latrines.

III.3.3.1.3. Indicateurs de performance au fondamental

En conséquence des contraintes citées précédemment, la qualité des acquisitions des élèves, le taux de réussite et le rendement général sont loin d'être satisfaisants. Le tableau 41 ci-après représente la synthèse des indicateurs de performances disponibles qui pourraient permettre de juger de l'écart séparant la wilaya de l'objectif qualité de l'éducation au primaire.

Tableau 41 : quelques indicateurs de performance de Nouakchott sud, d'après les données de l'annuaire statistiques du MEN, 2016-2017

	G	F	G + F
TAP (tout Nouakchott)	96,5%	106,5%	101,4%
TT	44%	45%	45%
Taux de redoublement	Non indiqué	Non indiqué	2,5%
Taux de réussite	Non indiqué	Non indiqué	16, 34 %

Ainsi le taux de transition au secondaire est de 45% ce qui signifie que 55% des enfants ayant fréquenté le primaire (101%) ne pourraient pas poursuivre leurs études au secondaire. Certes, le taux de réussite très modeste (16,34%) qui montre la faiblesse de rendement, constitue la principale explication de cette déperdition. Mais les facteurs sociaux et la qualité de l'offre du secondaire (éloignement et coût) en seraient des causes logiques pour certains enfants de familles pauvres et vivant loin des établissements secondaires.

La modestie du taux de réussite permet aussi de douter, en amont, de la fiabilité même des examens internes (compositions de passage) et de la validité du taux de redoublement qui s'en suit. Au demeurant, on peut conclure, à la lumière de tous les indicateurs, que l'enseignement primaire dans la wilaya de Nouakchott Sud, malgré l'apport considérable du privé (43%), est encore loin d'atteindre l'objectif d'assurer, pour tous, une éducation primaire gratuite et de qualité.

III.3.3.2. Le secondaire

Le service d'enseignement secondaire, au niveau public, est assuré dans 26 établissements : 7 lycées dont 1 d'excellence et 19 collèges fréquentés par 24423 élèves dont 12349 filles répartis en 343 sections pédagogiques.

Le secteur privé participe dans l'offre éducative du secondaire pour 40% avec 104 établissements qui accueillent 16 242 élèves dont 7776 sont des filles répartis en 635 sections pédagogiques.

III.3.3.2.1. La couverture pédagogique au secondaire

La couverture pédagogique de l'ensemble des établissements est quantitativement assurée car les DE et les SG prennent en charge des classes en cas de besoin d'autant plus qu'ils acquièrent le droit de bénéficier de l'indemnité de craie. De plus, chaque année le ministère recrute des diplômés chômeurs en CDD pour combler les déficits exprimés par les DREN. Le tableau 41 présente la configuration de la couverture pédagogique de la wilaya pour l'année 2016-2017.

Tableau 42: Corps professoral et d'encadrement au secondaire, source DREN du Nouakchott Sud, rapport de clôture 2016-2017

Professeurs en classe			DE	SG	CC instituteurs	Total
1 Titulaire	CDI	CDD	60 CC	50 CC	92	795
404	32	157				

L'analyse du tableau laisse entrevoir que le taux des professeurs initialement et statutairement destiné à enseigner est d'à peine 51%. Et sur les 49% provisoirement chargés d'enseigner 13% sont des professeurs titulaires désignés pour des tâches administratives et qui sont censés avoir rompu avec les pratiques de classe, 25% sont des jeunes diplômés sans expérience pédagogique et 12% sont des instituteurs qui n'ont souvent pas le niveau académique requis pour enseigner au secondaire. Ainsi peut-on souligner qu'à Nouakchott Sud on est loin de la réalisation de l'ODD4.c qui vise « d'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés... »

III.3.3.1.2. Infrastructures et équipements de base au secondaire

Les insuffisances, en termes d'infrastructures sont assez importantes. D'après le rapport de fermeture et les observations de terrain tous les établissements ont besoin de réhabilitations et de rehaussement des clôtures. 5 établissements à Riadh n'ont pas de locaux et occupent provisoirement ceux d'écoles fondamentales. Même le lycée d'excellence dont les effectifs sont réduits, requiert la construction de 8 classes pour libérer une école primaire qu'il occupe depuis 3 ans.

Pour l'année référence 2016-2017, l'ensemble des établissements fonctionnent avec seulement 343 salles de classe ; ce qui signifie un ratio de 72 élèves par classe.

Quant aux équipements de base, ils se présentent comme suit :

- Tables-bancs : - 686
- laboratoires : 7
- Salles d'informatique: 7

Les infrastructures et équipements n'étant pas suffisants pour satisfaire la forte demande, malgré la participation du secteur privé (40%), la DREN propose soit l'extension et la transformation de certains collèges en lycées, soit la création de nouveaux établissements à proximité des populations des zones enclavées comme Dar El-Beida.

III.3.3.1.3. Indicateurs de performance au secondaire

Si l'on se réfère aux seuls taux de réussite, de redoublement et d'exclusion et du TBS, les résultats de l'enseignement secondaire à la wilaya de Nouakchott paraîtraient vraiment inquiétants tout comme ceux du fondamental. Le tableau 42 suivant représente les taux disponibles pour évaluer la qualité de cet ordre d'enseignement dans la wilaya.

Tableau 43 : Indicateurs de performance de l'enseignement secondaire à Nouakchott Sud, d'après les données du rapport de fermeture de la DREN, 2016-2017

Taux	%	
Taux de redoublement	11, 57	
Taux d'exclusion	6 ,43	
Redoublants + Exclus	18	
Taux de réussite ³⁴	BEPC : 21,99	BAC : 10,84
TBS ³⁵	1°C : 52	2°C : 34

Les données du tableau confirment que le redressement de l'enseignement secondaire, tout comme le primaire, dans la wilaya de Nouakchott Sud doit être inscrit dans les priorités du plan quinquennal de la SCAPP.

III.3.4. La formation professionnelle et technique

Comme dans les autres régions, à la wilaya de Nouakchott Sud il n'y a pas de représentation régionale du MEFPTIC chargée de la formation professionnelle. Mais il y a un grand centre, le premier au pays et qui est d'envergure nationale, dénommé CFPP de Nouakchott. Et comme il se situe sur le territoire de la région et bien qu'encore affilié directement à la direction centrale de la formation professionnelle, cette section du rapport va être consacrée à en faire une présentation.

III.3.4.1. Contexte historique de création

- Le CFPP de Nouakchott a été créé en 1979 en collaboration avec le BIT (Bureau International du Travail) et la CGEM, par le décret 79-074 du ministère du travail, de la santé et des affaires sociales en date du 20/04/1979. Ce décret porte sur l'organisation d'un établissement public à caractère professionnel dénommé « Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels ». Cet établissement avait pour mission de :
 - Etudier et mettre au point des programmes de formation et de perfectionnement.
 - Définir et choisir les méthodes et matériels pédagogiques appropriés.
 - Organiser de manière directe des stages de formation ; recyclages et perfectionnements.

³⁴ Annuaire statistiques 2016-2017, MEN

³⁵ Op. Cit

En 1984, le CFPP de Nouakchott sera affilié au Ministère de l'enseignement supérieur de la formation des cadres et de la fonction publique par le décret N° 84-172 du 01/11/1984. Un poste de Directeur général adjoint sera créé ultérieurement par le décret n° 93-035 qui désignera aussi le Directeur de la formation professionnelle et des stages comme président du conseil d'administration du centre.

Après les événements de 1989 ; au niveau de la direction de la formation professionnelle et des stages, une cellule d'appui financée par le FADES, était chargée de la gestion des services régionaux de la formation professionnelle (ATAR, KIFFA, SELIBABY, ROSSO), créés par le décret 90-079 du 03/juin/1990.

En 1995, ces centres seront considérés comme des centres régionaux affiliés au CFPP de Nouakchott et dirigés par des chefs services nommés par le conseil d'administration du centre sur proposition du Directeur, suivant le décret 95-020 du 02/04/1995. L'année 1996 verra par la suite la création du service régional de Néma. L'année 1998 connaîtra le transfert des services régionaux en centres autonomes dirigés par des directeurs nommés par arrêté du ministre et pour la première fois, les centres porteront le nom de « Etablissement public à caractère administratif » au lieu de « Etablissement public à caractère professionnel », ayant le même statut que le CFPP de Nouakchott, et ce, par promulgation du décret 98-089 du 12/12/1998.

III.3.4.2. Organes délibérants:

Le CFPP est administré par un organe délibérant : dénommé conseil d'administration, composé d'une part des représentants de l'état, et d'autre part, des représentants des employeurs, des professionnels et des personnels enseignants ou formateurs.

Le CFPP de Nouakchott verra par la suite, et à partir de 1999, une redynamisation considérable sur le plan pédagogique (qualité de la formation) et la création d'un certain nombre de sections, ainsi que l'octroi de plusieurs stages de formation et perfectionnement au profit de son personnel formateur au niveau national et international.

Il possède aussi un comité de concertation et d'orientation qui est un conseil consultatif constitué de l'ensemble des acteurs concernés par la question de l'adéquation Formation-Emploi y compris la Communauté Urbaine de Nouakchott.

III.3.4.3. Objectifs et missions:

Les principaux objectifs du CFPP de Nouakchott sont définis comme suit :

- contribuer à l'application d'une politique de Mauritanisation des emplois à tous les niveaux.
- Favoriser l'accroissement de la productivité des entreprises et des services publics.
- Contribuer à la lutte contre l'ignorance, le chômage et la pauvreté.

En effet, vu l'importance grandissante de la formation professionnelle et le rôle capital de ses structures dans la lutte contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion sociale, le CFPP de Nouakchott, qui est l'un des plus anciens établissements de la formation professionnelle du pays, auquel a été confiée la mission de préparation d'une main d'œuvre nationale qualifiée, continuera durant les années à venir à jouer pleinement ce rôle et à concrétiser les programmes nationaux en matière de formation professionnelle en actions concrètes.

Pour ce faire, le CFPP profitera de la mise en œuvre de la SCAPP pour l'amélioration de la qualité du service public, le respect des normes et procédures, la rigueur dans le travail et l'application du principe de la récompense et la sanction.

Le centre approfondira de même les mesures importantes entreprises ces dernières années à savoir l'amélioration de la qualité de ses formés, l'aide à leur insertion dans la vie active, l'augmentation et la diversification de la capacité d'accueil de ses ateliers.

Pour réaliser dans de bonnes conditions toutes ces mesures, le centre a toujours été à l'écoute de tous les opérateurs économiques du pays, partenaires du développement, société civile et structures d'insertion etc.

Parallèlement à cela et pour améliorer le rendement de l'établissement, celui-ci s'est fixé comme objectif de développer un certain nombre de facteurs susceptibles de renforcer les indicateurs de performances et de qualité du produit à former.

Parmi ces facteurs on peut citer notamment :

- La motivation du personnel à travers l'octroi de primes d'incitation et de gratification, le reclassement interne et la formation ;
- La motivation et l'incitation des stagiaires à travers l'attribution de bourses, de tenues de travail et de prix aux lauréats ;
- L'implication effective des partenaires économiques dans toutes les étapes de la formation à partir du recrutement du stagiaire jusqu'à son positionnement en stage ;
- Le suivi pédagogique et l'évaluation périodique des activités de la formation, du personnel formateur et des stagiaires ;
- L'entretien systématique des infrastructures et des équipements de l'établissement.

III.3.4.4. Spécialités dispensées au CFPP de Nouakchott au titre de l'année scolaire 2016-2017 et capacité d'accueil

Tableau 44: Spécialités et capacités d'accueil du CFFPP de Nouakchott

N°	Spécialités enseignées	Capacité d'accueil
01	Mécanique Auto	40
02	Plomberie Sanitaire	40
03	Electricité de Bâtiment	40
04	Soudure	40
05	Couture	40
06	Electricité Industrielle	40
07	Menuiserie de Bois	40
08	Maçonnerie Générale	40

09	Froid et Climatisation	40
10	Menuiserie Aluminium	40
TOTAUX		400 Stagiaires

NB : les spécialités de Plâtre, Carrelage, Pierre Taillée et Informatique sont désormais des modules intégrés dans la formation initiale au même titre que les disciplines transversales, néanmoins elles restent des spécialités à part entière en formation continue.

III.3.4.5 modules de formation :

L'établissement dispense sa formation conformément aux différents modes de formation ci-après :

Tableau 45 : modules de formation au CFPP

Nature du Mode de Formation	Durée	Nature de la Certification délivrée	Population Cible
Formation Qualifiante	18 Mois	Certificat de Formation Professionnelle CFP	Jeunes en déperdition scolaire ou employer à la recherche d'une certification globale
Formation Continue	45 à 03 Mois	Attestation de Perfectionnement	Travailleurs en cours d'emploi
Apprentissage	04 Mois	Attestation de Formation	Jeunes déscolarisés
Formation-Adaptation	03 Mois	Attestation de Formation-Adaptation	Diplômés chômeurs
Formation – Reconversion	03 Mois	Attestation de Formation-Reconversion	Corps de l'armée ou employé à la quête d'une promotion professionnelle
Actions Spécifiques	03 Mois	Attestation de Formation-Initiation	Jeunes en difficultés
Epreuve évaluation des aptitudes et compétences professionnelles	05 j à 15 j ouvrables	Attestation d'Aptitude Professionnelle	Travailleurs en cours d'emploi

IV. FEUILLE DE ROUTE POUR LE SUIVI-EVALUATION DES ODD 4 ET 5 DANS LE PLAN SCAPP 2016- 2020

Etant implantée dans les trois wilayas étudiées et comme coalition d'OSC actives et engagées dans l'action participative en vue de développer un système éducatif capable d'assurer pour tous une éducation de qualité, la COMEDUC peut jouer un rôle de premier plan dans le suivi et l'accompagnement de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité (Accélérée SCAPP). Cette partie du rapport propose une feuille de route de suivi évaluation annuelle inspirée de l'expérience de l'étude et du dispositif de pilotage et de suivi évaluation intégré de la SCAPP elle-même. Le cadre institutionnel de la SCAPP assigne aux ONG la tâche de participer dans toutes les instances de veille et de suivi des programmes et projets sectoriels afin d'informer pertinemment sur les dysfonctionnements et proposer les solutions aux instances de pilotage et de mise en œuvre.

Dans cette optique la COMEDUC devra mettre en place le dispositif suivant :

1. Former ses représentants locaux aux méthodes et techniques de collecte de données
2. Faire prévaloir la légitimité de son action de suivi auprès des autorités déconcentrées en instituant le partenariat régional OSC – Services déconcentrés.
3. Se doter d'un logiciel de collectes et traitement de données et mettre en réseau ses antennes régionales
4. Acquérir des outils de recherche et de suivi efficaces et adaptables aux régions ciblées
5. Appliquer la grille ci-contre (Tableau 46) pour l'année 2018 pour avoir, un bilan de la première année du plan prioritaire 2016-2020 tout en affinant les indicateurs d'évaluation des interventions et projets dont les impacts ne sont pas quantifiables (données qualitatives).
6. Ses évaluateurs pourront aussi suivre et apprécier la qualité des apprentissages en partenariat avec les autorités déconcentrées

Tableau 46: Matrice de suivi évaluation de la réalisation des ODD 4 et 5 dans le plan SCAPP 2016-2020

LEVIER STRATEGIQUE N°2: DEVELOPPEMENT DUCAPITAL HUMAIN ET ACCES AUX SERVICES DE BASE				
Chantier stratégique 2.1 Relèvement de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle (ODD 4)				
Interventions	Cible ODD	Indicateur	Valeur	Année de référence
2.1.1. Garantir à tous une éducation de base, d'au moins 10 ans, assise sur un enseignement préscolaire élargi et de qualité	4.2	Taux net de scolarisation au fondamental		2018
		Rapport fille/garçon au fondamental		2018
		Taux d'achèvement au fondamental		2018
		Pourcentage des élèves dans le secteur privé		2018

		Pourcentage des jeunes et adultes ayant participé à un programme d'éducation et de formation scolaire ou non scolaire au cours des 12 derniers mois		2018
2.1.2. Développer l'accès et la qualité du second cycle du secondaire	4.1	Taux net de scolarisation au secondaire		2018
		Rapport fille/garçon au secondaire		2018
		Pourcentage des élèves dans les établissements privés		2018
2.1.4. Améliorer l'accès, la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur et de la recherche Scientifique	4.3	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants		2018
		Pourcentage des étudiants dans le secteur privés		2018
2.1.5. Développer la formation technique et professionnelle	4.4 et 4.5	Nombre de formés aux écoles et centres de FTP		2018
		Nombre de formés dans les Établissements privés		2018
Promotion de l'enseignement originel et lutte contre l'analphabétisme		Proportion d'analphabètes hommes		2018
		Proportion d'analphabètes		2018
		Proportion d'analphabètes femmes		2018
Chantier stratégique 2.3. Emploi pour tous et promotion de la jeunesse, de la culture et du sport (ODD 4,8 et 12)				
2.3.1. Promotion de l'emploi productif et du travail décent pour tous	4.4	Taux de chômage total des 15 ans et plus		2018
		Taux de chômage des jeunes (% de la population active âgée de 15 à 24 ans)		2018
		Taux d'activité		2018
		Proportion d'emploi informel dans le secteur non agricole, par sexe		2018
Chantier stratégique 2.4. Meilleure résilience des couches les plus vulnérables (ODD 1,5, 6,7 et 10)				

2.4.1. Protection sociale, égalité genre, enfance et famille	5.4	Taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes		2018
		Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement (%)		2018
Levier stratégique 3 Renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions (ODD 1, 3, 4, 5, 8 , 9, 11, 14, 15, 16 et 17)				
Chantier stratégique 3.4. Promouvoir la participation citoyenne des femmes et la lutte contre les discriminations basées sur le genre (ODD 4 et 5)				
3.4.1. Promotion de la participation citoyenne des femmes	5.1 5.2 5.3 et 5.5 4.5 5.2 5.3 et 5.5	nombre de sièges occupés par les femmes dans le parlement		2018
3.4.2. Lutte contre les discriminations basées sur le genre		nombre de sièges occupés par les femmes dans les conseils municipaux		2018
		nombre de cas de violences contre les femmes		2018

V.CONCLUSION

Ainsi prend fin ce rapport ouvrant la voie, pour la COMEDUC et l'ensemble des OSC nationales, d'une nouvelle approche qui consiste à suivre et évaluer de manière participative, les résultats des stratégies et politiques de développement durable conçues par le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, en vue de faire remonter, à temps, aux décideurs, les disfonctionnements et insuffisances auxquels il faut remédier.

Le suivi de la progression dans la mise en œuvre de l'ODD 4 et 5, a exigé l'accès à des données fiables et désagrégées qui sont souvent difficiles à obtenir, ainsi qu'une capacité d'analyse et de triangulation des informations collectées à tous les niveaux qui a demandé un temps considérable.

Toutefois, deux ans après la souscription du pays au programme international de réaliser les 17 ODD de l'Agenda 2030, ce rapport aura fait un diagnostic synthétique de la situation des secteurs en charge de réaliser les ODD 4 et 5, en amont, au niveau central, et en aval, au niveau de 3 wilayas pilotes à savoir, le Guidimagha, l'Adrar et Nouakchott Sud.

A ces deux niveaux de recherches, il a été constaté que malgré les études et analyses fiables réalisées par des institutions autorisées qui ont fait des diagnostics alarmants quant à la situation de développement du capital humain (par une éducation de qualité pour tous et la résilience des femmes) et, en dépit de mise en œuvre de programmes ambitieux et pertinemment assis sur ces études, de véritables défis persistent encore et le gap avec la majorité des objectifs définis avant et après 2015 tarde à se réduire.

La Stratégie de Croissance Accélérée et de Priorité Partagée(SCAPP) dont la conception s'inspire, à tous ses niveaux, des engagements internationaux de la RIM et de l'évaluation des programmes, plans et projets précédents, arrivera-t-elle à traduire les belles théories en actions concrètes ayant des résultats durables quantifiables et largement partagés ?

En tout cas, seule une mobilisation, sans relâche, de tous les acteurs étatiques et non étatiques (comités locaux, organisations de la société civile, élus, élèves et parents,) autour de plans d'action clairs et réalistes, garantira des avancées concrètes et sûres.

VI. ATOUTS, FORCES, FAIBLESSES ET RECOMMANDATIONS

Le tableau qui suit met en parallèle, les atouts, forces, faiblesses ainsi que les suggestions et recommandations d'amélioration dégagés du rapport qui sont à prendre en compte par l'ensembles des opérateurs pour accompagner la mise œuvre de SCAPP 2030 au niveau des régions pilotes étudiées.

Tableau 47: Atouts, forces, défis et recommandations issus du rapport-suivi

Atouts et forces	Faiblesses et défis	Suggestions et Recommandations
• Vitalité de l'enseignement privé à Nouakchott Sud • Importance de l'offre de l'enseignement fondamentale en quantité • la demande croissante de scolarisation surtout chez les urbains • Institutionnalisation de la SCAPP et intégration des ODD 4 et 5 dans les plans quinquennaux et dans les plans d'action sectoriels • Dynamique d'une stratégie de protection et d'insertion des enfants déscolarisés ou jamais scolarisés dans les 3 wilayas • Existence de stratégie nationale de résilience de la femme et des enfants en situations vulnérables • Participation croissante des femmes au développement local • Existence dans chaque wilaya de centre de formation professionnelle et technique • Existence de services déconcentrés chargés	• Anarchie dans la création des écoles privées • Utilisation par le privé du personnel de l'enseignement public aux dépens de celui-ci • Faiblesse de la demande de scolarisation chez les ruraux surtout pour les filles • Faiblesse de la demande de scolarisation dans les ZEP du Guidimagha et de Nouakchott Sud • Taux encore élevé de non scolarisation et de déscolarisation dans les 3 wilayas • Insuffisance récurrente de la couverture pédagogique en qualification et en nombre dans les trois wilayas • Insuffisance de l'offre de l'enseignement secondaire dans les deux wilayas de Nouakchott	• Contrôle et régulation de l'enseignement privé • Formation d'enseignants destinés à l'enseignement privé • réglementation claire et rigoureuse de l'emploi du personnel public par les écoles privées • Concevoir une forme de scolarisation adaptées à la vie rurale telles que des mahadras qui enseignent les disciplines enseignées au formel (maths, sciences, physiques...) • Appliquer la loi d'obligation de l'éducation du fondamental • détermination systématique des besoins en enseignants et planification rationnelle des

de l'éducation, de la promotion féminine du développement et de la protection des enfants • Projet SWEDD en faveur de l'autonomisation des femmes et de la rétention des filles au secondaire au Guidimagha • Les Mahadras- pilotes dans les ZEP au Guidimagha et à Nouakchott Sud • Existence d'une Stratégie Nationale pour une vision élargie de l'Alphabétisation 2015-2024	Sud et du Guidimagha • Faiblesse du taux de réussite dans les 3 wilayas • Faiblesse de l'offre du préscolaire et de l'enseignement spécialisé des handicapés dans les 3 wilayas • Pléthore dans les classes surtout dans les grands centres urbains : Nouakchott Sud, Sélibabi, Ould Yengé et Atar • la qualité de l'offre éducative laisse à désirer à tous les niveaux, dans les 3 wilayas • Taux élevé d'analphabétisme au Guidimagha surtout chez les femmes • Taux élevé d'abandon en cours de formation professionnelle au Guidimagha • Taux de rétention des filles faible dans le secondaire surtout pour les filles au Guidimagha • Modestie de l'implication des partenaires et amis des établissements scolaires • Manque d'attractivité des établissements	recrutements en conséquence • Concevoir un système d'éducation intégré spécial destinés aux jeunes de 8-15 jamais scolarisés ou en décrochage ayant 2 options : i) continuation de la scolarité ii) insertion dans la vie active • Dans les ZEP donner aux établissements scolaires la double vacation d'alphabétisation des parents et éducation des enfants (les élèves pouvant devenir alphabétiseurs) • Veiller à l'amélioration de la qualité de l'offre éducative surtout au fondamental par : le renforcement de l'encadrement de proximité, l'instauration d'un système de formation continue • Améliorer la rétention des filles au fondamental et au collège • Introduire les langues nationales dans le programme d'alphabétisation au Guidimagha et à Nouakchott Sud
--	---	---

	scolaires (places vertes, terrains de jeux, clubs culturels...) • Niveau d'instruction et pauvreté des parents d'élèves • les structures déconcentrées à autonomie très limitée, sans moyens de transport, focalisées sur la gestion quotidienne de leur propre fonctionnement et non sur la conception, l'évaluation et la régulation à temps • Ingérence des hommes politiques dans la carte scolaire et la gestion des ressources humaines • la survivance de pratiques et de mentalités culturelles négatives • l'inadéquation des profils aux postes • Non attractivité des lieux de travail pour les enseignants surtout (féminins) • La dévalorisation du métier d'enseignant • L'insuffisance du niveau de formation	• Créer des conseils régionaux de l'éducation, de l'alphabétisation et de l'insertion des jeunes non scolarisés ou décrochés • Veiller à l'attractivité des écoles • Généraliser les cantines scolaires en Adrar, au Guidimagha et dans les deux moughattaa de Riadh et Elmina à Nouakchott Sud • Introduire les TICE dans les centres urbains pour améliorer la qualité des apprentissages et de la formation technique et professionnelle • Assurer l'encadrement, le suivi, l'évaluation et la régulation instantanée au niveau de l'enseignement secondaire • Former les chefs d'établissements scolaires au leadership • Promouvoir l'éducation préscolaire • Promouvoir l'enseignement spécialisé des handicapés : au moins 1 centre d'éducation de
--	--	--

	professionnelle des enseignants • la réduction anormale du temps d'exposition des élèves aux apprentissages • le niveau d'instruction des femmes est un frein à leur promotion et à leur autonomisation socioéconomique	base par Moughataa • Promouvoir la formation des enseignants pour handicapés et de monitrices de petite enfance • Renforcer l'autonomie et les capacités des services déconcentrés • Garantir la transparence et l'équité dans tous les concours de sélection pour que seuls les <i>meilleurs</i> gagnent • Créer l'émulation par un classement annuel des écoles et établissements secondaire suivant des critères de performance
--	---	--

VII. ANNEXES

ANNEXE 1

Sélection des actions de développement de l'éducation et du genre dans les wilayas cibles, à partir de la Planification conjointe nations unies / organisations non gouvernementales en Mauritanie – développement et humanitaire, Plan de Travail Annuel 2017.

Tableau 48 : Actions de développement ciblant l'éducation et le genre pour l'année 2017, dans les trois wilayas cibles (Source annexes du Plan de Travail Annuel 2017)

Cible et produit	wilaya	Mougha /Com
Effet 2: Les enfants achèvent un cycle d'enseignement fondamental de qualité et bénéficient d'opportunités d'accès étendues au premier cycle de l'enseignement secondaire général, sur l'ensemble du territoire		
Produit 2.1 : Les départements en charge du pilotage du secteur de l'éducation sont dotés d'un mécanisme de planification et de suivi évaluation aux niveaux central, décentralisé et déconcentré -Appui au renforcement des capacités des structures centrales et régionales pour la gestion du système d'information scolaire		
Produit spécifique 2.1.1: Les Directions régionales disposent de capacités renforcées en matière de collecte, de traitement et d'analyse de données	Nationale	
Produit spécifique 2.1.2: Les administrateurs de l'éducation, au niveau central et régional, disposent de compétences accrues en planification et suivi évaluation - Soutien au regroupement des écoles à cycle incomplet	Guidimakha	-Ould Yengé -Sélibabi
Produit 2.2: Les enfants bénéficient de conditions d'apprentissages améliorées, renforcées par une mobilisation sociale autour de l'école, en particulier dans les zones d'intervention		
Produit spécifique 2.2.1Les acteurs concernés disposent d'outils et de capacités renforcées en vue de l'élaboration de la stratégie d'alimentation scolaire, sa mise en œuvre et son suivi évaluation -Vulgarisation de la PNAS (Politique Nationale d'Alimentation Scolaire) -Etude des filières agricoles, pastorales et halieutiques comme support à l'alimentation scolaire -Appui à l'élaboration d'un programme national d'alimentation scolaire	Guidimakha	

Produit spécifique 2.2.2: Les responsables de l'éducation disposent de moyens techniques et financiers pour consolider l'approche "projet école" là où elle existe. Activités : - Appui, stimulation et consolidation de 200 Comités de Gestion des Ecoles (COGES) pour le renforcement et l'amélioration de l'environnement scolaire en fonction des besoins identifiés -Appui à l'élaboration, le suivi et l'évaluation d'au moins 600 plans annuels de travail des projets d'écoles (COGES/APE et Clubs scolaires) -Organisation de cours de soutien en faveur de 70.000 élèves, dont 5% de filles, du fondamental et du 1er cycle du secondaire	Adrar Guidimakha Adrar	-Atar -Aoujeft -Chinguetti Ouadane Ould Yengé Sélibabi Atar -Aoujeft -Chinguetti Ouadane
Produit spécifique 2.2.3: Les enseignants disposent de capacités renforcées en "Approche Genre" et en "Gestion des Grands Groupes" dans les zones d'intervention -Appui au renforcement des capacités des enseignants en "Approche Genre et en Gestion des Grands Groupes" dans les zones d'intervention	National Adrar Guidimakha	Atar -Aoujeft -Chinguetti Ouadane Ould Yengé Sélibabi
Produit spécifique 2.2.4: Les enfants et les communautés dotées de cantines scolaires bénéficient de programmes d'éducation en matière d'hygiène, d'éducation sanitaire et nutritionnelle -Formation des comités de gestion des cantines, enseignants et enfants sur l'hygiène et sur l'éducation sanitaire et nutritionnelle	Guidimakha	Ould Yengé Sélibabi
Produit spécifique 2.2.5: Amélioration de l'accès et de la rétention des élèves bénéficiaires par la fourniture de repas -Fourniture de repas pendant l'année scolaire et équipement des écoles en matériels non alimentaires	Guidimakha	Ould Yengé Sélibabi
Produit 2.3 : Les élèves de l'enseignement originel dans les sites d'implantation d'un projet d'école bénéficient de passerelles opérationnelles vers l'enseignement formel		
Produit 2.4: Un dispositif de prévention, préparation et de réponses aux situations d'urgence est défini et mis en place pour le secteur de l'éducation au niveau national et régional	National	
Produit spécifique 2.4.1: Les autorités éducatives au niveau central et régional disposent d'outils et de capacités renforcées pour assurer le stockage des intrants en vue de garantir la fonctionnalité des écoles en temps de crise - Organisation de séances de formation sur la gestion des	Guidimakha	Ould Yengé

stocks pour garantir la fonctionnalité des écoles en cas de situations d'urgence		Sélibabi
Produit spécifique 2.4.2: Les autorités en charge du secteur de l'éducation disposent d'outils et de capacités renforcées pour une meilleure prévention, préparation/réponse aux situations d'urgence - Contribution à la réponse et au relèvement rapide de l'éducation des enfants et des jeunes dans les régions touchées par de forts taux de malnutrition pour favoriser leur résilience	Guidimakha	Ould Yengé Sélibabi
Effet 3: Les enfants, les adolescents et les jeunes, notamment les filles, non scolarisés et déscolarisés, bénéficient d'opportunités d'intégration dans les structures d'enseignement formel, des centres d'alphabétisation ou de formation professionnelle d'insertion, et d'activités socioéducatives		
Produit 3.1: Les autorités concernées conçoivent et mettent en place une offre d'éducation adaptée à la situation des enfants non scolarisés et déscolarisés	National	
Produit spécifique 3.1.1 Les autorités concernées disposent de capacités renforcées pour la conception et la mise en œuvre d'une stratégie d'insertion des enfants - Réalisation d'une étude de faisabilité afin de déterminer les potentiels économiques et sociaux de la zone du triangle Al Amal -Création de 6 Centres d'Apprentissage Communautaires (CAC) pour un total de 300 adolescentes et jeunes femmes - dont une classe d'ENF et d'Alpha par Centre -Développement d'un référentiel de compétences à développer chez les bénéficiaires ainsi que d'activités et capacités à mobiliser et combiner afin de répondre aux tâches de la vie personnelle, sociale et professionnelle	Nouakchott-Sud Triangle Al Amal	Arafat Elmina Riad
Produit spécifique 3.1.2: Les structures concernées disposent d'une situation de référence des enfants non scolarisés et déscolarisés et accompagnent leur insertion à l'école, dans les centres d'alphabétisation et de formation professionnelle - Contribution à la validation et vulgarisation du profil de l'enfant en dehors de l'école en Mauritanie Appui à l'opérationnalisation dans 6 écoles d'un dispositif scolaire, d'apprentissage et dynamique des APE, favorable à l'insertion des enfants en dehors de l'école identification de ces écoles	National Nouakchott-Sud Guidimakha	Arafat Elmina Riadh Ould Yengé Sélibabi
Produit 3.2: Des mesures et des initiatives de stimulation de la demande scolaire sont étudiées, définies et mises en œuvre (C4D, réduction des coûts d'opportunité et coût direct) pour améliorer la demande sociale de scolarisation et la mobilisation parentale autour de l'école - Accompagnement à l'identification d'enfants non scolarisés et l'insertion scolaire par la promotion d'activités micro-économiques adaptées au profit des regroupements communautaires ciblés	National	

Produit spécifique 3.2.2: Les autorités scolaires, les organisations communautaires de base (associations de femmes, comités de gestion de l'école, Réseaux d'Associations des Jeunes et les Clubs Scolaires) disposent de capacités de communication et mènent des activités de mobilisation en faveur de la scolarisation, particulièrement des filles - Appui à la formation des responsables régionaux de l'éducation et des OCB en techniques de communication participative, mobilisation sociale pour la scolarisation (notamment des filles) et réinsertion des enfants non scolarisés dans les zones les plus vulnérables	Guidimakha Nouakchott-Sud	Ould Yengé Sélibabi Arafat Elmina Riadh
Produit 3.3: Les acteurs en charge du pilotage de la lutte contre l'analphabétisme disposent de capacités pour la mise en œuvre d'une vision intégrée d'éradication de l'analphabétisme		
Produit spécifique 3.3.1: Les administrations en charge de la lutte contre l'analphabétisme disposent de capacités accrues en planification et suivi évaluation -Renforcement des capacités pour les délégués centraux et régionaux sur la supervision et le suivi des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle au niveau des centres d'apprentissage communautaires (CAC)	Zone triangle Al Amal	
Produit spécifique 3.3.2: Les acteurs (formateurs d'alphabétiseurs, alphabétiseurs, ONG, etc.) chargés de la lutte contre l'analphabétisme disposent d'outils d'apprentissage adaptés et de capacités accrues en matière d'enseignement - Renforcement des capacités des "éducateurs" des classes d'alphabétisation et d'éducation primaire non formelle sur l'utilisation du matériel d'apprentissage Renforcement des capacités des gestionnaires d'ONG locales sur la gestion des centres d'apprentissage communautaires (CAC) -Élaboration d'un guide, outils et ateliers pour la mise en œuvre des micro-projets au sein des CAC et la formation des gestionnaires et bénéficiaires des CAC sur la gestion de microprojets (critères d'éligibilité pour le financement potentiel en conformité avec les procédures établies)	Zone triangle Al Amal	
Produit 3.4: Les adolescentes, les adolescents et les jeunes des zones d'intervention ont les compétences de vie courantes, adoptent les comportements positifs en matière de SR/VIH/SIDA, violences basées sur le genre et participent à la mobilisation sociale - Appui à la planification et à la mise en place de services qui répondent aux besoins des jeunes en matière de SR/VIH/SIDA et de protection	Guidimakha Nouakchott-Sud	Ould Yengé Sélibabi Arafat Elmina Riadh
Produit spécifique 3.4.2: Les adolescents participent à travers leurs organisations, à la mise en œuvre de la stratégie de communication pour le développement en matière de survie, éducation et protection (mariage précoce, violences basées sur le genre et autres p - Renforcement des capacités de 5 organisations de jeunes	Guidimakha Nouakchott-Sud	Ould Yengé Sélibabi Arafat Elmina Riadh

sur la C4D et appui aux activités des clubs scolaires, associations et réseaux de jeunes pour la protection, la santé et l'éducation des enfants		
Produit spécifique 3.4.3: Les adolescents et les jeunes bénéficient de programmes spécifiques permettant de renforcer leurs compétences, leur leadership et leur participation - Appui à l'intégration du volet mutilation génitale féminine (MGF) et mariage des enfants dans la formation professionnelle des jeunes filles et autour des AGR - 4 campagnes d'information sur le respect du droit à la santé des adolescentes notamment la lutte contre les MGF et le mariage des enfants Colonies de vacances au profit de 200 adolescentes issues des milieux défavorisés - Formation des prestataires de santé, animateurs de jeunesse et leaders jeunes sur la PF/SRAJ et sur le changement des normes sociales en faveur de la lutte contre la violence basée sur le genre (VBG) y compris les MGF et le mariage des enfants Appui à la collecte de données au niveau des Centres d'Ecoute des Jeunes et suivi de la mise en œuvre des activités	Guidimakha Nouakchott-Sud	Ould Yengé Sélibabi Arafat Elmina Riadh
Effet 1: D'ici à fin 2017, 20% des jeunes enfants de 0-6 ans bénéficient d'un encadrement de qualité, répondant aux normes et standards, dans l'environnement familial et dans les structures préscolaires		
Produit 1.1: Les départements en charge du secteur de la petite enfance bénéficient d'un système d'information national et d'outils de pilotage	Guidimakha Nouakchott-Sud	Ould Yengé Sélibabi Arafat Elmina Riadh
Produit spécifique 1.1.1: Les services central et régionaux de la petite enfance disposent de capacités accrues pour la gestion et le pilotage du secteur - Renforcement des capacités des services de l'enfance, centraux et régionaux, en traitement et exploitation de données - Equipement des coordinations régionales en matériel informatique et en programme de gestion de base de données pour la petite enfance	Guidimakha Nouakchott-Sud	Ould Yengé Sélibabi Arafat Elmina Riadh
Produit spécifique 1.1.2: La Direction de l'Enfance dispose d'outils et de capacités renforcées pour l'analyse des données relatives au préscolaire	Nationale	
Produit 1.2: Les enfants fréquentant le préscolaire bénéficient de conditions d'apprentissage et d'un encadrement de qualité dans les zones d'intervention		
Produit spécifique 1.2.1: Les encadreurs du préscolaires disposent de compétences renforcées et d'outils d'apprentissage harmonisés et mis à jour pour un encadrement de qualité aux jeunes enfants	Guidimakha Nouakchott-Sud	Ould Yengé Sélibabi

Formation continue d'au moins 200 monitrices pour un encadrement de qualité en préscolaire -Révision validation et vulgarisation du curriculum du préscolaire dans toutes les structures reconnues et offrant un encadrement aux jeunes enfants		Arafat Elmina Riadh
Produit spécifique 1.2.2: Les enfants bénéficient de conditions d'accueil appropriées dans les structures du préscolaire sur le plan national -Appui à l'élaboration et la validation d'un standard national de qualité d'accueil au préscolaire		
Produit 1.3: Les départements en charge de la petite enfance mettent en œuvre un programme d'éducation parentale pour la prise en charge adéquate du jeune enfant y compris sa préparation à la réussite scolaire		
Produit spécifique 1.3.1: Les acteurs de la petite enfance mettent en œuvre le programme de mobilisation parentale pour le Développement intégré du jeune enfant -Appui au MASEF pour définir, valider et mettre en œuvre le contenu du programme d'éducation parentale (PEP) et l'intégrer à la stratégie nationale de C4D -Appui à la mobilisation des parents et des adolescents de 15-19 ans pour une prise en charge adéquate des enfants de 0 à 6 ans		

ANNEXE 2

Tableau 49: Priorités et défis en rapport avec les ODD 4/ 5 intégrés à la SCAPP

ODD	Priorités définies par les Consultations Nationales post 2015	Défis identifiés par l'évaluation globale du CSLP à inscrire dans la SCAPP	CTS en charge
4. Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie	P1:L'éducation et la formation.P9:L'emploi et l'amélioration du pouvoir d'achat.P10:Le genre et le développement de la jeunesse.	D 2 : Améliorer les capacités des ressources humaines disponibles à travers l'éducation, la formation professionnelle continue. D 10:Lutter contre le chômage des jeunes. D 14 : Le renforcement des capacités des ressources humaines.	Education Enseignement Supérieur Emploi, formation professionnelle Culture Habitat, Urbanisme, aménagement territoire Jeunesse et Sports
5. Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	P10: Le genre et le développement de la jeunesse. P11: La protection sociale et Lutte contre la vulnérabilité et l'exclusion des groupes défavorisés (femmes, jeunes OEV, Handicapés, populations les plus démunies, inactifs, populations rurales et périurbaines)	D 12 : Introduire et renforcer le positionnement des dimensions transversales du genre, de l'approche Droits et de l'environnement	Affaires sociales, Enfance, Famille Fonction Publique, Travail, modernisation administration Santé

ANNEXE3 : ODD 4 et 5 et leurs cibles

Objectif 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie

4.1. D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

4.2. D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.

4.3. D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.

4.4. D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

4.5. D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

4.6. D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.

4.7. D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

4.a. Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous.

4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement.

4.c. D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Objectif 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1. Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
- 5.2. Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.
- 5.3. Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.
- 5.4. Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.
- 5.5. Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.
- 5.6. Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi.
 - 5.a. Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne.
 - 5.b. Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes.
 - 5.c. Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent.